

Horaires des prières

Fajr : 04h34 Dohr : 12h47
Asr : 16h30 Maghreb : 19h27 Isha : 21h54

Iftar : 19h24
Imsak : 04h26

MÉTÉO

Alger	: 20°	12°
Oran	: 24°	12°
Annaba	: 22°	09°
Béjaïa	: 18°	08°
Tamanrasset	: 34°	19°

www.dknews-dz.com

SCOUTS MUSULMANS

Le Président Tebboune approuve l'institution de la journée du 27 mai journée nationale

P. 3

ALGÉRIE-LIBYE

M. Boukadoum en visite de travail en Libye

P. 24

NOUVELLES WILAYAS

Aucun changement dans les frontières territoriales (ministère de l'Intérieur)

P. 24

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Des mesures réglementaires et des actions retenues pour plusieurs secteurs

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale a présidé ce dimanche 18 avril 2021 au siège de la présidence de la République, la réunion périodique du Conseil des ministres consacrée à l'examen et à l'adoption de nombre d'exposés et de décrets relatifs aux secteurs des Affaires étrangères, de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, et de l'Industrie. Après avoir écouté un exposé présenté par le Premier ministre sur l'action gouvernementale pour les deux dernières semaines, le Conseil a poursuivi ses travaux par l'audition et l'adoption d'exposés relatifs à des propositions de textes réglementaires et d'actions en vue de relancer un certain nombre de secteurs.

P. 3

DKnews/APS



LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

Dernier délai pour le dépôt des dossiers de candidature, jeudi à minuit

P. 4

AMAZIGHITÉ-COMMÉMORATION
Le printemps amazigh 2021 se commémore sous le signe de la consolidation des acquis (HCA)

P. 24

RAMADHAN
Tlemcen : les salés intègrent la table d'El Iftar

P. 8

SANTÉ

GROSSESSE À RISQUE
Âge, conseils, suivi

P.p 12-13

FOOTBALL

FAF
Passation de consignes Zetchi - Amara aujourd'hui

P. 21



ESPACE

L'hélicoptère de la Nasa Ingenuity a effectué un vol sur Mars

P. 17

MUSIQUE

Décès de la chanteuse Naïma Ababsa

P. 2

MUSIQUE

Décès de la chanteuse Naima Ababsa



La chanteuse et interprète de la chanson andalouse et de variétés algériennes, Naima Ababsa, est décédée dimanche à Alger, à l'âge de 58 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès du ministère de la Culture et des Arts.

Issue d'une famille d'artistes, Naima Ababsa a marqué la scène artistique algérienne par ses prestations remarquables en participants à des festivals dédiés à la musique dans toute l'Algérie.

Elle a laissé une discographie de plusieurs albums, notamment "Mazalni ala didani" (2001) et "Ya khti" (2010).

GRÈVE DES POSTIERS

Réouverture de la poste centrale de Béjaïa



Après plusieurs jours de grève, la poste centrale de Béjaïa, située dans le quartier d'El-Khemis, a rouvert ses portes et donné l'opportunité à ses usagers d'y effectuer leurs opérations en rapport, a-t-on constaté.

L'accueil des premiers clients, notamment des retraités, s'est effectué en milieu de matinée, après un énorme rassemblement populaire qui s'est soldé par la fermeture et l'obstruction du boulevard de la "Liberté", attenant au bâtiment de la poste, et la perturbation de tout le trafic automobile sur des dizaines de mètres à la ronde.

La colère a pu être finalement maîtrisée rapidement, suite à l'ouverture de l'une des portes de l'établissement et l'accueil des premiers flux de clients.

Ce qui a soulagé l'immense foule restée aux alentours, étant rassurée de pouvoir y accéder.

"Plusieurs autres établissements vont emboîter le pas à la poste d'El-Khemis et rouvrir leurs portes aux clients", a relevé un responsable local, ajoutant que "la situation sera rétablie d'ici deux jours".

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION
3 morts et 79 blessés durant le week-end

Trois (03) personnes ont trouvé la mort et 79 autres ont été blessées dans 55 accidents corporels enregistrés, les 16 et 17 avril courant en zones urbaines, a indiqué, dimanche, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents, selon les données recueillies par les services compétents relevant de la Sûreté nationale, affirme-t-on de même source.

Dans ce cadre, la DGSN réitère son appel aux usagers de la voie publique au respect du code de la route et à faire preuve de vigilance et de prudence lors de la conduite.

Le numéro vert 1548 et le numéro de secours 17 sont mis à la disposition des citoyens 24h/24, rappelle la DGSN.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÛRETÉ NATIONALE
Installation de nouveaux chefs de Sûreté de wilayas

De nouveaux chefs de Sûreté des wilayas de Ain Defla, de Blida, de Mostaganem et de Jijel ont été installés dimanche, indique un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Il s'agit du Contrôleur de police Badaoui Ali pour la wilaya de Ain Defla, du Commissaire divisionnaire Berghouti Abdelhakim pour la wilaya de Blida, du Commissaire divisionnaire Ben Abdelmalek Hamid pour la wilaya de Mostaganem et du Commissaire divisionnaire Derar Abdelghani pour la wilaya de Jijel", précise la même source. Concernant les nouvelles wilayas, il a été procédé à l'installation du Commissaire divisionnaire Bensafia HaKim, en qualité de nouveau chef de Sûreté de la wilaya d'El Menia et du Commissaire divisionnaire Chala Rachid, comme nouveau chef de Sûreté de la wilaya de Beni Abbès.

EL BAYADH
1.500 aides à l'habitat rural groupé

Quelque 1.500 aides ont été dérogées à l'habitat rural groupé dans la wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de l'Habitat.

500 aides financières ont été allouées dans le cadre du programme sectoriel de l'exercice 2020 et 1.000 autres du programme annuel de 2021, a indiqué le service habitat rural et réhabilitation du cadre bâti à la direction de l'Habitat, précisant que la valeur de chaque aide est de 700.000 DA. A noter que la direction de l'Habitat de la wilaya a distribué, en 2018, plus de 2.000 décisions d'aides à l'habitat rural, dans le cadre d'un quota global dont la wilaya a bénéficié depuis cette date, estimé à 2.800 aides, en attendant la distribution d'autres aides après l'étude des dossiers des postulants. La direction précitée recense 22.000 demandes pour l'habitat rural, a-t-on signalé.

TRANSPORTS FERROVIAIRES
Un sondage d'opinion pour adapter les horaires aux besoins des clients

La Société Nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé, dimanche dans un communiqué, le lancement d'un sondage d'opinion sur la convenance des horaires de ses dessertes de banlieue durant le mois du Ramadhan.

La SNTF a souligné, dans son communiqué publié sur sa page Facebook, que "les réponses des clients seront prises en considération et permettront à l'entreprise de connaître les horaires qui conviennent le plus aux clients durant le mois sacré du Ramadhan".

La même source a ajouté que ce sondage "permettra d'adapter les horaires qui conviennent le mieux et de changer la marche des trains selon les besoins".

AIN TÉMOUCHENT

Saisie de plus de 22 kg de kif traité et 110 grammes de Cocaïne



Les services de la sûreté de wilaya d'Ain Témouchtent ont saisi durant le premier trimestre de l'année en cours 22,3 kg de kif traité, 110 grammes de cocaïne et 9,456 comprimés psychotropes, a-t-on appris dimanche auprès de ce corps de sécurité.

Ces quantités de drogue ont été saisies dans 71 affaires traitées liées au trafic de drogue, qui se sont soldées par l'arrestation de 117 individus impliqués, a rapporté la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya.

Les efforts déployés par la police judiciaire ont permis la saisie de 84% de cette drogue saisie durant le premier trimestre de l'année en cours outre 9% de drogue saisie par la sûreté de daïra d'El Amria.

Ces opérations interviennent dans le cadre du plan de sécurité concrétisé par la police dans sa lutte contre toutes formes de criminalité au sein du tissu urbain et la lutte contre toutes les formes de trafic de drogue.

BOUMERDES
Un mort et trois blessés dans un accident sur l'autoroute est-ouest à Kherrouba

Une personne est décédée et trois autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dans la nuit de samedi à dimanche, sur l'axe de l'autoroute est-ouest traversant la commune de Kherrouba, à l'ouest de Bumerdes, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction locale de la protection civile.

La victime (31 ans) morte sur le coup et les trois blessés atteints de blessures plus ou moins graves et dont leurs vies ne sont pas en danger, se trouvaient tous à bord du même véhicule touristique entré en collision avec un autre dans le même couloir autoroutier, pour des raisons non encore élucidées jusqu'à l'heure, a-t-on précisé de même source.

La dépouille de la victime a été déposée à la morgue de l'hôpital de Lakhdaria à Bouira, au moment où les trois blessés, âgés entre 24 et 36 ans, ont été pris en charge au niveau du service des urgences du même hôpital, a ajouté la même source.



CONSEIL DES MINISTRES

Examen et adoption d'exposés et de décrets relatifs à plusieurs secteurs

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale a présidé ce dimanche 18 avril 2021 au siège de la présidence de la République, la réunion périodique du Conseil des ministres consacrée à l'examen et à l'adoption de nombre d'exposés et de décrets relatifs aux secteurs des Affaires étrangères, de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, et de l'Industrie.

Après avoir écouté un exposé présenté par le Premier ministre sur l'action gouvernementale pour les deux dernières semaines, le Conseil a poursuivi ses travaux par l'audition et l'adoption des exposés suivants:

Enseignement supérieur et Recherche scientifique:

Suite à l'exposé présenté par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique sur les projets de réalisation au niveau du pôle technologique Sidi Abdellah, d'une Ecole nationale supérieure des mathématiques et une Ecole nationale supérieure de l'intelligence industrielle, d'une capacité de 1000 places pédagogiques chacune, le Président de la République a mis l'accent sur l'importance d'accélérer la cadence de réalisation et de développement des écoles supérieures spécialisées et tournées vers l'économie de demain, un pas essentiel vers l'édification de l'Algérie nouvelle.

Le président de la République a insisté particulièrement sur: Approuver la création de l'Ecole nationale supérieure des mathématiques et de l'Ecole nationale supérieure de l'intelligence industrielle, en vertu de deux décrets présidentiels.

Nécessité de réunir toutes les conditions pédagogiques et de service pour encourager les inscrits des deux écoles et leur accorder toutes les incitations nécessaires pour développer le niveau d'apprentissage scientifique et faciliter leur intégration professionnelle plus tard.

Trouver les mécanismes juridiques pour encadrer les diplômés de ces écoles et lutter contre le phénomène de fuite des cerveaux. Conduire l'Algérie vers une formation poussée dans le domaine des sciences, toutes spécialités confondues, tout en encourageant l'échange d'expériences dans le domaine de la formation avec nos partenaires étrangers.

Créer de nouvelles villes scientifiques comprenant des écoles nationales supérieures spécialisées dans différentes régions du pays pour former l'élite sur la base d'une étude réaliste et profonde des besoins nationaux en ressources humaines, notamment

dans les secteurs de l'industrie et de l'agriculture et dans tout autre secteur créateur de richesse.

Mettre en avant le rôle des écoles nationales supérieures dans le renforcement de la cohésion nationale entre les différentes élites. Préserver le caractère purement scientifique et technologique du pôle technologique de Sidi Abdellah.

Education nationale:

Le ministre de l'Education nationale a présenté un exposé sur la création

d'une école nationale pour la formation des enseignants spécialisés dans l'apprentissage des sourds-muets.

S'exprimant au terme de cet exposé, le Président de la République a souligné la nécessité de prendre en charge toutes les franges de la société, notamment les personnes aux besoins spécifiques afin de garantir une éducation et un apprentissage adaptés à travers l'ensemble des wilayas des pays.

Le Président de la République a mis l'accent sur la création d'une école nationale supérieure pour la formation des enseignants spécialisés dans l'apprentissage des sourds-muets qui entrera en service la prochaine rentrée, tout en œuvrant à conférer à cet établissement une dimension africaine et arabe dans ce domaine.

Le Président de la République a chargé le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière de créer un établissement hospitalier pour la prise en charge des malentendants et des sourds, en focalisant sur le développement des opérations de l'implantation cochléaire, et ce en partenariat avec start-ups algériennes actives dans le domaine.

Le Président de la République a chargé également le Gouvernement de trouver les mécanismes adéquats pour la prise en charge des enfants autistes.

Concernant la proposition de créer un baccalauréat des arts (audiovisuel, théâtre et cinéma...), le Président a mis en avant le rôle clé de la culture et des arts dans la concrétisation du changement escompté et la diversification

de l'économie nationale. A ce propos, le Président de la République a souligné la nécessité de renforcer l'éducation artistique dans le milieu éducatif en vue de le rendre une pépinière de talents, tout en développant au niveau national dans les différentes spécialités pour parvenir à une véritable industrie artistique.

Le Président a mis l'accent sur l'orientation des élèves talentueux depuis leur première année secondaire vers une branche artistique en vue de leur assurer une formation précoce et ouvrir la voie aux jeunes algériens pour développer leurs dons et passions dans les différentes spécialités.

Dans le même cadre, le Président a insisté sur l'importance de la complémentarité et de la coordination entre les secteurs de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle en terme de formation artistique.

Le Président a souligné la nécessité de réunir toutes les conditions favorables à la réussite du projet de création du baccalauréat des arts visant à former une nouvelle génération de professionnels de l'art dans les différentes disciplines de ce domaine prometteur, tout en exploitant l'énorme héritage historique de l'Algérie dans ses dimensions internationale, africaine et maghrébine et le promouvant dans les disciplines artistiques.

Secteur de l'Industrie

Après l'exposé présenté par le ministre de l'Industrie sur le projet de décret exécutif portant amendement du décret exécutif fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs, le Président de la République a insisté sur:

-L'adoption d'une approche qui allie simplification et efficacité avec coordination entre les différents secteurs en vue de lutter contre tous les phénomènes de fraude et d'escroquerie autour des conditions fixant l'exercice de cette activité.

-La nécessité de prendre en considération les normes de sécurité environnementale et les exigences de l'approvisionnement du mar-

ché national de carburant, en vue de rationaliser l'importation des véhicules neufs.

- La cylindrée du moteur des véhicules importés par les concessionnaires et qui ne doit pas dépasser 1,6 litres, les particuliers pouvant importer librement les véhicules dont la cylindrée est supérieure à 1,6 litres.

-Affectation d'un quota de 15% du total des véhicules importés aux véhicules électriques, à condition de réduire au minimum des véhicules diesel.

Pour ce qui est du projet d'amendement du décret exécutif portant conditions et modalités d'octroi de l'autorisation de dédouanement des chaînes et équipements de production rénovés dans le cadre d'activités de production de biens et service, le ministre de l'Industrie a demandé l'approfondissement d'un débat autour de ce projet en vue de le soumettre prochainement.

Le Conseil a également examiné et adopté trois projets de décrets présidentiels présentés par le ministre des Affaires étrangères, portant adhésion de l'Algérie à l'accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (EBRD) signé à Paris le 29 mai 1990, ainsi que ses amendements du 30 janvier 2004 et du 30 septembre 2011, outre un accord de coopération avec la République de Turquie dans le domaine du transport et de l'aviation, et un autre avec la République d'Angola portant suppression des visas au profit des titulaires des passeports diplomatiques et de service.

Au terme de la séance, le président de la République a approuvé l'institution de la journée du 27 mai, date d'exécution du chahid Mohamed Bouras, journée nationale des scouts musulmans, et ce en vue d'immortaliser les épopées, préserver la mémoire nationale et renforcer la solidarité nationale. Il s'agit aussi d'exprimer la volonté de l'Etat à développer le mouvement éducatif de volontariat qui inculque l'esprit de générosité et de leadership.

Le Conseil des ministres a adopté nombre de décisions individuelles portant désignations et fins de fonctions dans des postes supérieurs de l'Etat".

Le Président Tebboune insiste sur la création d'une école nationale pour la formation des enseignants spécialisés dans l'éducation des sourds-muets

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a insisté, dimanche, sur l'importance de la création d'une école nationale pour la formation des enseignants spécialisés dans l'éducation des sourds-muets, qui sera opérationnelle pour la rentrée. Selon un communiqué de la présidence de la République au terme de la réunion périodique du Conseil des ministres, le président de la République s'est exprimé au terme de l'exposé du ministre de l'Education nationale sur la création d'une école nationale pour la formation des enseignants spécialisés dans l'apprentissage des sourds-muets. A ce titre, M. Tebboune a mis l'accent sur la création d'une école nationale supérieure pour la formation des enseignants spécialisés dans l'apprentissage des sourds-muets qui entrera en service la prochaine rentrée, tout en œuvrant à conférer à cet établissement une dimension africaine et arabe dans ce domaine. Le Président Tebboune a également insisté, poursuit la même source, sur "la nécessité de prendre en charge toutes les franges de la société, notamment les personnes aux besoins spécifiques afin de garantir une éducation et un apprentissage adaptés à travers l'ensemble des wilayas des pays". Pour ce faire, M. Tebboune a chargé le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière de "créer un établissement hospitalier pour la prise en charge des malentendants et des sourds, en focalisant sur le développement des opérations de l'implantation cochléaire, et ce en partenariat avec start-ups algériennes actives dans le domaine". Le Président de la République "a

chargé également le Gouvernement de trouver les mécanismes adéquats pour la prise en charge des enfants autistes", lit-on dans le communiqué. Concernant la proposition de créer un baccalauréat des arts (audiovisuel, théâtre et cinéma...), le Président a mis en avant le rôle clé de la culture et des arts dans la concrétisation du changement escompté et la diversification de l'économie nationale.

A ce propos, le Président de la République a souligné la nécessité de "renforcer l'éducation artistique dans le milieu éducatif en vue de le rendre une pépinière de talents, tout en développant au niveau national dans les différentes spécialités pour parvenir à une véritable industrie artistique".

Le Président a souligné la nécessité de "l'orientation des élèves talentueux depuis leur première année secondaire vers une branche artistique en vue de

leur assurer une formation précoce et ouvrir la voie aux jeunes algériens pour développer leurs dons et passions dans les différentes spécialités".

Dans le même cadre, le Président Tebboune a souligné "l'importance de la complémentarité et de la coordination entre les secteurs de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle en terme de formation artistique". M. Tebboune a mis en exergue la nécessité de "réunir toutes les conditions favorables à la réussite du projet de création du baccalauréat des arts visant à former une nouvelle génération des professionnels de l'art dans les différentes disciplines de ce domaine prometteur, tout en exploitant l'énorme héritage historique de l'Algérie dans ses dimensions internationale, africaine et maghrébine et le promouvant dans les disciplines artistiques".

Le Président Tebboune approuve l'institution de la journée du 27 mai journée nationale des scouts musulmans

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui a présidé, dimanche, la réunion périodique du Conseil des ministres, a approuvé l'institution de la journée du 27 mai, date d'exécution du chahid Mohamed Bouras, journée nationale des scouts musulmans. "Au terme de la séance, le président de la République a approuvé l'institution de la journée du 27 mai, date d'exécution du chahid Mohamed Bouras, journée nationale des scouts musulmans, et ce en vue d'immortaliser les épopées, préserver la mémoire nationale et renforcer la solidarité nationale. Il s'agit aussi d'exprimer la volonté de l'Etat de développer le mouvement éducatif de volontariat qui inculque l'esprit de générosité et de leadership", a précisé le communiqué de la Présidence de la République. Né le 26 février 1908 à la ville de Miliana, le Chahid Mohamed Bouras est le fondateur des Scouts musulmans algériens (SMA). Il a été exécuté par les forces d'occupation françaises le 27 mai 1941 à Hussein Dey (Alger).

Accélération de la cadence de réalisation des écoles supérieures spécialisées tournées vers l'économie de demain (Président Tebboune)

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a affirmé, lors du Conseil des ministres tenu dimanche, "l'importance d'accélérer la cadence de réalisation et de développement des écoles supérieures spécialisées tournées vers l'économie de demain, un pas essentiel vers l'édification de l'Algérie nouvelle". Suite à l'exposé présenté par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, lors du Conseil des ministres, sur les projets de réalisation, au niveau du pôle technologique Sidi Abdellah, d'une Ecole nationale supérieure des mathématiques et une Ecole nationale supérieure de l'intelligence artificielle, d'une capacité de 1000 places pédagogiques chacune, le Président de la République a mis l'accent sur l'importance d'accélérer la cadence de réalisation et de développement des écoles supérieures spécialisées et tournées vers l'économie de demain, un pas essentiel vers l'édification de l'Algérie nouvelle", a précisé le communiqué de la Présidence de la République. A ce propos, le Président de la République a approuvé, la création de l'Ecole nationale supérieure des mathématiques et de l'Ecole nationale supérieure de l'intelligence artificielle, en vertu de deux décrets présidentiels, soulignant la nécessité de "réunir toutes les conditions pédagogiques et de service pour encourager les inscrits des deux écoles et leur accorder toutes les incitations nécessaires pour développer le niveau d'apprentissage scientifique et faciliter leur intégration professionnelle plus tard". Le Président de la République a mis l'accent également sur la "impératif de "trouver les mécanismes juridiques pour encadrer les diplômés de ces écoles et lutter contre le phénomène de fuite des cerveaux" et de "conduire l'Algérie vers une formation poussée dans le domaine des sciences, toutes spécialités confondues, tout en encourageant l'échange d'expériences dans le domaine de la formation avec nos partenaires étrangers". Dans ce sillage, le Président de la République a mis en exergue "l'importance de créer de nouvelles villes scientifiques comprenant des écoles nationales supérieures spécialisées dans différentes régions du pays pour former l'élite sur la base d'une étude réaliste et profonde des besoins nationaux en ressources humaines, notamment dans les secteurs de l'Industrie et de l'agriculture et dans tout autre secteur créateur de richesse". Le Président Tebboune a mis en avant "le rôle des écoles nationales supérieures dans le renforcement de la cohésion nationale entre les différentes élites", appelant à "préserver le caractère purement scientifique et technologique du pôle technologique de Sidi Abdellah".

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

Dernier délai pour le dépôt des dossiers de candidature, jeudi à minuit

Le dernier délai pour le dépôt des dossiers de candidature aux législatives du 12 juin 2021, est fixé à jeudi 23 avril 2021 à minuit, après avoir débuté le 11 mars dernier, conformément aux dispositions de l'article 203 de la loi organique relative au régime électoral.

Le candidat qui s'est vu rejeter le dossier de candidature peut introduire un recours à partir de vendredi 23 avril jusqu'à lundi 14 mai 2021. En cas de rejet de candidature au titre d'une liste, de nouvelles

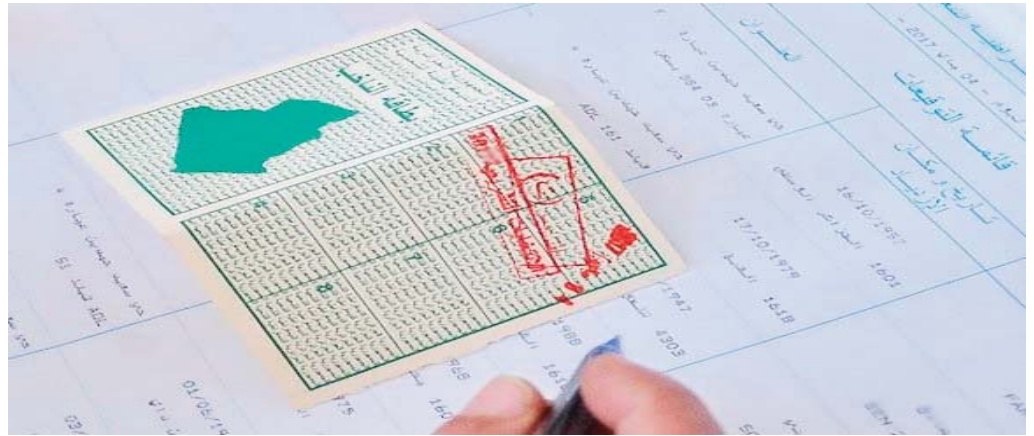
candidatures peuvent être formulées dans un délai n'excédant pas les vingt-cinq (25) jours précédant la date du scrutin, soit le 18 mai 2021, et ce en application des dispositions de l'article 207 de la même loi.

Le Président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi avait fait état récemment de 1755 listes de partis politiques agréés et 2898 listes d'indépendants désirant se porter candidat aux élections législatives du 12 juin 2021, soit un total de 4653 listes. L'ANIE avait remis 7655.809 formulaires de souscription de signatures individuelles "pour les postulants". Pour les 58 wilayas, 1739 listes de partis et 2873 listes d'indépendants désirent se porter candidat, avec un total de 4612 listes", tandis que 7635.309 formulaires de souscription de signatures individuelles ont été remis", a-t-il encore détaillé.

Le nombre de dossiers de candidature ayant été retirés s'élève à 1739 dossiers, tandis que 359.000 dossiers ont été distribués à 13 partis. Sept (7) partis et 11 listes d'indépendants ont remis les formulaires de souscription de signatures individuelles à la délégation de l'ANIE à travers "10 wilayas", a indiqué M. Charfi.

L'ANIE a mobilisé 357 délégués à travers les 58 wilayas, en vue de mener à bien l'opération de scrutin, a fait savoir M. Charfi. Les imprimés des signatures individuelles doivent être accompagnés d'une fiche d'information comportant les coordonnées des signataires et présentées au président la commission électorale de la circonscription électorale territorialement compétente, à savoir le juge, président de la commission électorale de wilaya, au siège de la Délégation de wilaya de l'ANIE, 12 heures, au minimum, avant l'expiration du délai accordé pour le dépôt des listes de candidatures fixé au jeudi 22 avril 2021.

Collecte de 25 000 signatures à travers au moins 23 wilayas parmi les conditions de validation des dossiers de candidature. Conformément aux conditions à remplir par les partis politiques pour la validation du dépôt des listes de candidatures, en prévision des législatives du 12 juin prochain, fixées par l'Autorité nationale indépendante



des élections (ANIE), «les listes des candidats présentées au titre d'un parti politique doivent être appuyées par, au moins, vingt-cinq mille (25.000) signatures individuelles d'électeurs inscrits sur les listes électorales».

"Ces signatures doivent être recueillies à travers, au moins, vingt-trois (23) wilayas dont le nombre de signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à trois cent (300) signatures", précise l'ANIE.

La réunion de ces conditions "habilite le parti concerné à déposer sa liste de candidats auprès des Délégations de l'ANIE à travers l'ensemble des circonscriptions électorales au niveau des 58 wilayas", ajoute la même source. "Après la finalisation de l'opération de collecte des signatures au niveau des wilayas les imprimés remplissant les conditions légales sont présentés pour certification au président de la Commission électorale de la circonscription électorale, visé à l'article 266 de la Loi organique portant régime électoral, à savoir le juge, président de la Commission de la circonscription de wilaya territorialement compétent".

"Conformément aux dispositions de l'article 202 de ladite loi, ce dernier procède au contrôle des signatures et s'assure de leur validité et en établit un Procès-verbal, dont une copie sera remise au représentant de la liste des candidats dûment habilité".

Avant le dépôt des listes de candidatures, "les partis politiques doivent obtenir concrètement 23 Procès-verbaux de contrôle de signatures conformément aux conditions citées dans l'article 316 de la Loi organique portant régime électoral, précise l'ANIE, ajoutant qu'en vertu de l'article 206 "la dé-

cision du coordonnateur de la délégation de wilaya de l'ANIE doit être notifiée sous peine de nullité dans un délai de 08 jours francs, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature", selon la même source.

Dans une instruction adressée aux coordonnateurs de l'ANIE à travers le territoire national, M. Charfi a souligné que «les partis politiques et les listes indépendantes peuvent déposer les dossiers de candidature, même si ne remplissant pas totalement ou partiellement, la condition de parité stipulée par la nouvelle loi électorale», précisant que «l'abrogation de cette condition concerne uniquement les prochaines législatives».

Le nombre définitif du corps électoral est de 23.587.815 électeurs

Le nombre définitif du corps électoral définitif après examen des recours introduits s'élève à 23.587.815 électeurs au niveau de 58 wilayas, tandis que le nombre d'électeurs pour la communauté algérienne établie à l'étranger s'élève à 902.365 électeurs, selon M. Charfi.

S'exprimant lors d'une conférence de presse qu'il avait animé le 6 avril en cours, le président de l'ANIE a fait état d'un total de 212.797 nouveaux inscrits, après le traitement des recours et de 11.961 radiés, portant ainsi le corps électoral sur le territoire national à 23.587.815 électeurs".

Pour ce qui est du corps électoral de la communauté nationale établie à l'étranger, le nombre a atteint 902.365 électeurs, a ajouté le responsable. Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune,

avait signé le 11 mars dernier et conformément aux dispositions de l'article 151, alinéa 02 de la Constitution, le décret présidentiel n 96/01 portant convocation du corps électoral pour les élections législatives, qui détermine la date de leur organisation le samedi 12 juin 2021.

Le Président Tebboune a également signé le 10 mars 2021, l'ordonnance n 01/21, qui reprend la loi organique relative au système électoral. Dans un discours à la nation le 18 février dernier, le Président de la République avait annoncé la dissolution de l'actuelle Assemblée populaire nationale (APN) et l'organisation d'élections législatives anticipées. Cette décision intervient conformément aux dispositions de l'article 151 de la Constitution qui stipule que "Le Président du Conseil de la nation, le Président de l'Assemblée populaire nationale, le Président de la Cour constitutionnelle et le Premier ministre ou le chef du gouvernement, selon le cas, consultés, le président de la République peut décider de la dissolution de l'Assemblée populaire nationale ou d'élections législatives anticipées". Les prochaines élections sont la deuxième étape électorale à être organisée depuis l'élection de M. Tebboune à la présidence de la République, après le référendum du novembre 2020 sur l'amendement de la Constitution, et se veut la concrétisation de l'un des plus importants engagements politiques du président de la République, à savoir "le moralisation de la vie politique, en renouvelant les institutions de l'Etat et en réhabilitant les institutions élues" dans le cadre de l'Algérie nouvelle, en réponse aux revendications soulevées par le Hirak populaire.

ANIE : "le changement" au cœur des slogans choisis

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a dévoilé les deux slogans officiels pour les élections législatives du 12 juin prochain, à savoir "l'aube du changement" et "Tu veux le changement, appose ton empreinte" en langues arabe et amazighe.

Le premier slogan porte l'emblème national au milieu d'un bleu qui jaillit de la lumière de l'aube dans une symbolique qui exprime un nouvel horizon pour une Algérie nouvelle avec pour principale expression "l'aube du changement" au dessus de laquelle est mentionnée "Législatives du 12 juin 2021" avec en tête "République Algérienne Démocratique et populaire".

Le deuxième slogan comprend l'expression "Tu veux le changement (en vert), appose ton empreinte (en rouge)" et une illus-

tration d'un croissant et d'une étoile sous forme d'empreinte digitale, à côté de laquelle sont mentionnées les deux expressions "Législatives du 12 juin 2021" et "République Algérienne Démocratique et Populaire" et en bas de l'espace "L'Autorité nationale indépendante des élections" en vert.

Ces deux slogans figureront dans toutes les affiches consacrées à l'échéance du 12 juin, notamment lors de la campagne électorale prévue du 17 mai au 08 juin 2021.

Le Président de l'ANIE, Mohamed Charfi a fait état, récemment, de 1755 listes de partis politiques et de 2898 listes d'indépendants désirant se porter candidat aux élections législatives du 12 juin prochain. "A ce jour, le 7 avril, quelque 1755 listes relevant de partis politiques agréés et 2889 listes

d'indépendants, ont fait part de leur souhait de se porter candidat aux prochaines législatives, totalisant, ainsi, "4653 listes", a-t-il indiqué. Pour ce faire, l'ANIE a remis 7655.809 formulaires de souscription de signatures individuelles "pour les postulants, a-t-il soutenu.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait assuré que "les élections législatives du 12 juin prochain doivent être +intégrées+ et +transparentes+". "Nous espérons que le peuple algérien prenne conscience que nous sommes en passe de bâtir une Algérie nouvelle dont il est le socle de par ses choix", a soutenu le chef de l'Etat.

Le Président Tebboune avait ordonné d'assurer la gratuité des salles, des affiches publicitaires et de leur impression au profit

des jeunes candidats et de charger les services des walis de créer un mécanisme administrativement adéquat.

Il a mis l'accent sur la nécessité de "mettre tous les moyens financiers et matériels à la disposition de l'ANIE pour lui permettre de s'acquitter de ses missions dans les meilleures conditions".

Le Président Tebboune, a signé le 11 mars, le décret portant convocation du corps électoral pour l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN). Il a également signé, le 10 mars, l'ordonnance portant loi organique relative au régime électoral.

Le 18 février dernier, le chef de l'Etat a annoncé, dans un discours à la Nation, la dissolution de l'actuelle Assemblée populaire nationale (APN) et l'organisation d'élec-

tions législatives anticipées. Cette décision intervient conformément aux dispositions de l'article 151 de la Constitution qui stipule que "Le président du Conseil de la nation, le président de l'Assemblée populaire nationale, le président de la Cour constitutionnelle et le premier ministre ou le chef du gouvernement, selon le cas, consultés, le président de la République peut décider de la dissolution de l'Assemblée populaire nationale ou d'élections législatives anticipées".

Le corps électoral définitif après examen des recours introduits compte 23.587.815 électeurs au niveau de 58 wilayas, tandis que le nombre d'électeurs pour la communauté algérienne établie à l'étranger s'élève à 902.365 électeurs, avait annoncé ce mardi M. Charfi.

ADRAR

Poursuite de la campagne de sensibilisation sur les risques d'incendies des récoltes agricoles

La campagne de sensibilisation des agriculteurs sur les risques d'incendies des récoltes se poursuit à Adrar, à l'initiative de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), en coordination avec la direction générale de la Protection civile, a-t-on appris lundi des responsables locaux de la Caisse.

Amorcée au niveau de l'exploitation agricole relevant de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS), la campagne en question vise la sensibilisation sur les risques encourus par les agriculteurs, surtout avec le lancement récemment de la campagne de moisson-battage, a indiqué le directeur de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA), Abdelfatah Hamouda. Au programme de cette campagne, des journées de sensibilisation sur le terrain au profit des céréaliculteurs et des propriétaires de moissonneuses, en vue de leur faire connaître les principales mesures préventives et précautions à prendre avant et durant les opérations de moisson pour éviter les risques d'incendies sur leurs récoltes. L'occasion est aussi donnée aux



agents de la Protection civile de leur expliquer les moyens d'extinction des incendies et les modes d'utilisation des équipements de lutte anti-incendie, a-t-il précisé. Dans le même cadre, la CNMA présente ses différents produits d'assurance destinés à la couverture des risques agricoles, notamment dans les exploitations de céréaliculture, tels que les incendies, la perte des rendements céréalières

sous-pivots et les risques liés aux réseaux d'irrigation. Ainsi, les agriculteurs sont invités à souscrire des assurances pour protéger leurs récoltes, revenus et investissements, à considérer la grande importance accordée par la Caisse à cette filière agricole stratégique et à ses professionnels, en application des programmes de l'Etat visant le renforcement de la sécurité alimentaire et l'amélioration

et la préservation des productions agricoles, a souligné M. Hamouda. La CRMA d'Adrar a également procédé, durant cette campagne, à la distribution gratuite de moyens de lutte anti-incendie aux agriculteurs et propriétaires de moissonneuses affiliés à la Caisse, au titre de programmes d'accompagnement et de suivi de proximité arrêtés par la direction générale de la CNMA.

GUELMA

Concrétisation de plus de 200 projets dans les régions enclavées de la wilaya

Les services de la wilaya de Guelma sont parvenus durant l'exercice 2020 à concrétiser 214 projets relevant de plusieurs secteurs pour l'amélioration des conditions de vie des habitants des régions enclavées et montagneuses, a indiqué dimanche le wali, Kamel Eddine Kerbouche.

Les projets réalisés dans le cadre du programme du développement local de rattrapage de l'année précédente ont ciblé un nombre important de mechtas et régions enclavées, à savoir 134 régions recensées par les services de la wilaya à travers 29 communes, a précisé le chef de l'exécutif local lors de l'exposé du bilan annuel des activités des services de la wilaya de l'exercice 2020, dans le cadre de la première session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de l'année 2021.

Le secteur de l'énergie a été renforcé par la réalisation de 70 projets, dont 49 opérations concernant le raccordement au réseau du gaz naturel de 5.339 foyers, soit une population de près de 27.000 âmes des mechtas et localités en-

clavées, a fait savoir le même responsable, ajoutant que 21 autres projets relatifs au raccordement de 1.614 foyers (8.000 âmes) au réseau d'électricité ont été également concrétisés. S'agissant du secteur des ressources en eau, le même responsable qui a fait état de la réalisation de 57 projets ciblant 57 localités enclavées à travers la wilaya, a indiqué que 35 opérations ont concerné le renforcement de l'alimentation en eau potable, alors que les 22 autres opérations ont été consacrées à la réalisation et à la rénovation des réseaux d'assainissement. Selon le chef de l'exécutif local, 20 opérations réalisées durant la même période ont concerné la réfection et la réhabilitation des chemins communaux et l'ouverture des pistes et permis le désenclavement de 49 localités de la wilaya.

Ces opérations ont permis en outre la réalisation de 113 km de routes communales et l'ouverture de 14 km de pistes à travers les localités et mechtas ainsi que l'entretien et la réhabilitation également de 29 km de route commu-

nales, selon les précisions fournies par le wali. Le restant des projets réalisés ont concerné la réhabilitation de 18 salles de soins et 73 écoles, la construction de deux nouveaux groupes scolaires et 29 classes d'extension pour l'amélioration de conditions de scolarisation des élèves des zones enclavées, en plus de la réalisation également de 20 terrains de jeux dont quatre de grande dimension. Selon le même responsable, la prise en charge des régions enclavées se poursuit dans cette wilaya à travers l'inscription de 288 projets au titre des années 2020 et 2021, et dont le financement est assuré dans le cadre des différents programmes de développement comme le Fonds de solidarité des collectivités locales, le plan communal de développement, le plan sectoriel décentralisé et les budgets communaux et de wilaya entre autres. La première session de l'APW de Guelma, qui a duré une journée, a été notamment consacrée aux préparatifs de la campagne de moisson-battage de la saison agricole 2020-2021.

ORAN

Le Théâtre régional ouvre ses portes aux enfants des zones d'ombre

Le théâtre régional d'Oran "Abdelkader Alloula" ouvrira ses portes du 22 avril au 5 mai prochain pour accueillir des centaines d'enfants issus d'établissements scolaires implantés dans les zones d'ombre, a-t-on appris auprès de sa Direction.

Le programme initié dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine, en partenariat avec la Direction de l'éducation locale et la Direction de la culture, vise à faire découvrir le théâtre régional d'Oran (TRO), son histoire, et les métiers du 4ème art aux enfants des zones d'ombre.

"Nous avons programmé une visite pédagogique pour ces enfants, qui auront la possibilité de découvrir

le TRO et son histoire, ainsi que les différents métiers de la scène, avant d'apprécier un spectacle de marionnettes ou de clowns", a-t-on noté.

Durant une dizaine de jours, le théâtre "Abdelkader Alloula" accueillera entre 130 et 150 enfants par jour, a précisé la même source, ajoutant que les pièces "Pinocchio" et "Sindibad", ainsi qu'un spectacle de clowns seront à l'affiche pour le plaisir de ces enfants. L'équipe technique du TRO sera disponible pour répondre aux questions de ces enfants, qui auront par ailleurs l'occasion de prendre des photos souvenirs avec l'équipe artistique, et visiter les coulisses du théâtre, a fait savoir la même source.

OUARGLA

Sonelgaz accompagne les investisseurs (P-dg)

Le groupe Sonelgaz assure l'accompagnement des investisseurs dans la concrétisation de leurs projets agricoles, a affirmé, dimanche depuis la wilaya d'Ouargla, le Président directeur général (P-dg) du groupe, Chaher Boulakhras.

S'exprimant lors de la mise en service de l'électrification au périmètre agricole "Djanoub Lakhdar" (le Sud vert), dans la commune de N'goussa, M. Boulakhras a indiqué que "Sonelgaz assure l'accompagnement des investisseurs dans la concrétisation de leurs projets dans le secteur agricole, en leur fournissant l'énergie électrique, à considérer le caractère stratégique de ce secteur aux plans socioéconomiques". Plus de 2.000 exploitations agricoles ont été raccordées, depuis plus d'une année, aux réseaux d'électrification à travers le pays, a-t-il révélé dans ce cadre, en signalant que 2.500 demandes en ce sens sont actuellement à l'étude.

M. Boulakhras a ajouté que plus de 62% du programme arrêté en matière de raccordement des périmètres agricoles à l'électricité ont été concrétisés, et que le groupe Sonelgaz s'emploiera à accélérer le rythme de l'opération en vue de soutenir

les efforts d'investissement dans le secteur agricole et assurer le développement durable.

L'exploitation agricole "Djanoub Lakhdar" s'étend sur une superficie de 159 hectares, dont 132 ha exploités, et dispose de cinq (5) pivots d'irrigation pour son activité de céréaliculture, selon les explications fournies à la délégation. Parmi ses objectifs, l'extension des superficies irriguées, la hausse de la production et la création de nouveaux emplois. Auparavant, M. Boulakhras avait procédé à la mise en service du réseau d'électricité d'une usine de panneaux solaires, dans la zone des équipements publics d'Ouargla, dans le cadre de l'accompagnement des investisseurs et industriels, ainsi qu'un poste transformateur de 220/60 kilovolts à Ain-Beida (Est d'Ouargla) devant contribuer à remédier aux perturbations dans la distribution de l'électricité.

Le Pdg du groupe Sonelgaz avait présidé, dans la matinée à l'Université d'Ouargla, une rencontre régionale Sud-est sur la stratégie du Groupe Sonelgaz-horizon 2035. Une stratégie dont la phase de déploiement sera bientôt entamée, a-t-il assuré.

SIDI BEL-ABBES

Ouverture d'un marché de produits de large consommation



Les services de commerce de la wilaya de Sidi Bel-Abbes ont inauguré un marché de vente de divers produits de large consommation afin de réactiver les marchés en consentant une réduction des prix exceptionnellement durant la période de Ramadhan, a-t-on appris dimanche du directeur du commerce de wilaya Fouad Helaili.

Ce marché, dénommé "Er-rahma", qui avait ouvert ses portes le week-end au centre-ville de Sidi Bel-Abbes, a l'avantage de pratiquer des prix raisonnables pour différents produits de large consommation et ce, avec le concours de trois offices nationaux spécialisés dans la production des produits alimentaires à savoir, entre autres, les pâtes, les conserves, le lait et ses dérivés, en sus de la participation de plusieurs opérateurs économiques privés, spécialisés dans la production et vente de divers produits de consommation.

Deux espaces sont consacrés également pour abriter deux marchés dans la commune de Sidi Bel-Abbes, a souligné M. Helaili, précisant que tout un espace, dans le centre-ville, est réservé pour les fruits et légumes au prix de gros.

Affirmant la disponibilité des différents produits agricoles de large consommation, le directeur du commerce de la wilaya de Sidi Bel-Abbes a ajouté qu'il sera procédé, dans les tout prochains jours, à l'ouverture d'une manifestation économique au niveau de la gare routière "Sogral" pour la vente de divers produits et marchandises et ce, en coordination avec l'administration des secteurs du commerce, de l'artisanat et des métiers.

En matière de contrôle durant le mois de Ramadhan, la direction du commerce de la wilaya de Sidi Bel-Abbes a mobilisé 120 brigades de contrôle dont 35 spécialisées dans les pratiques commerciales et 26 dans la qualité et la répression des fraudes, a révélé Fouad Helaili. Pour rappel, 670 interventions ont été enregistrées pour la période du 1er au 13 avril dernier et se sont soldées par l'établissement de 120 procès verbaux de poursuites judiciaires et la proposition de trois fermetures de locaux commerciaux, de même qu'il a été procédé à la saisie d'une quantité de 1,2 tonne de produits alimentaires impropres à la consommation.

BADR BANQUE Lancement prochain de produits de la finance islamique à Oran

Le directeur du groupe régional d'exploitation de la Banque de l'Agriculture et du Développement rural (BADR) d'Oran Zoubir Mustapha a annoncé le lancement cette année de produits de la finance islamique au niveau du siège de l'agence principale de la BADR à Oran.

Il sera procédé, au courant de cette année, à l'ouverture d'un espace dédié spécialement aux produits de la finance islamique au niveau de l'agence principale de la Banque, sise à la rue Larbi Benm'hidi, qui présentera différentes prestations bancaires de ce segment dit alternatif, à inclure à l'APS M.

Zoubir, en marge de journées portes ouvertes qu'organise la BADR au siège de la Chambre de l'artisanat et des métiers au centre-ville et ce, pour rapprocher davantage cet établissement bancaire du citoyen et lui faire connaître les différents produits qu'elle commercialise.

La finance islamique est un des importants projets qu'entreprennent la Banque de l'Agriculture et du Développement rural pour le matérialiser dans les faits en 2021, a-t-il souligné, déclarant qu'au niveau d'Oran, nous sommes en phase de la formation des agents qui vont travailler dans ce domaine.

L'agence principale de cette banque publique, domiciliée à Oran, sera une "agence pilote" pour ce genre de produits.

Une fois l'engouement suscité, il sera procédé à la généralisation de l'opération à travers les différentes agences de la wilaya.

La BADR d'Oran dénombre huit agences au centre-ville et quatre autres au niveau d'Ain El Turck, Boutléfils, Bethioua et Gdyl, a expliqué la même source.

Au sujet des journées "portes ouvertes" qui se tiennent du 17 au 21 avril en cours, le même responsable a expliqué qu'elles sont organisées dans un cadre englobant le monde de la finance qu'entrevient l'association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF) qui vise à faire connaître aux citoyens les différents produits financiers qu'elle assure et l'encourage à rejoindre le monde de la finance et à adopter la numérisation avec tout ce que cela suppose comme accompagnement avec facilitation et aisance.

L'organisation des "journées portes ouvertes" est venue, après observation, notamment, par l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF) de méconnaissance des produits financiers qu'offrent les banques à leurs clients, a-t-il ajouté, expliquant que la BADR, bien qu'elle soit un des plus importants établissements bancaires publics algériens compte tenu de la densification de son réseau fort de 327 agences au niveau national, il demeure que les offres de services notamment celles en lien avec la numérisation, sont encore ignorées auprès de nombreux clients.

En ce qui concerne les prestations, Zoubir Mustapha a souligné qu'il est plus facile actuellement d'ouvrir des comptes bancaires via Internet et de demander une carte bancaire électronique, expliquant qu'il est possible de retirer l'argent à partir de l'ensemble des distributeurs électroniques de monnaie et effectuer avec plusieurs opérations commerciales.

Il est possible également, a-t-il ajouté, de demander un chéquier ou un livret d'épargne via Internet avec offre d'une gamme de produits et possibilités d'avoir des crédits d'investissement et l'envoi de courriers par SMS ou encore avoir des explications par téléphone via un lien et autres.

Ces journées "portes ouvertes", qui se tiennent à la Chambre de l'artisanat et des métiers sise à la rue Larbi Ben M'hidi, seront déplacées vers d'autres agences pour rouvrir à nouveau leurs portes aux citoyens et faire connaître les produits de la finance islamique qu'offre la banque, a-t-on indiqué.

IMPORTATION DES VÉHICULES NEUFS L'adoption d'une approche alliant simplification et efficacité est nécessaire (Tebboune)

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui a présidé, dimanche, le Conseil des ministres, a mis en avant la nécessité d'adopter une approche alliant simplification et efficacité en matière d'importation par les concessionnaires des véhicules neufs et d'œuvrer à la lutte contre la fraude et l'escroquerie dans les conditions fixant l'exercice de cette activité.

Le président de la République a écouté un exposé présenté par le ministre de l'Industrie sur le projet de décret exécutif portant amendement du décret exécutif fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs, lit-on dans un communiqué de la présidence de la République.

M. Tebboune a insisté sur "l'adoption d'une approche qui allie simplification et efficacité avec coordination entre les différents secteurs en vue de lutter contre tous les phénomènes de fraude et d'escroquerie autour des conditions fixant l'exercice de cette activité".

Le Président a également mis en avant la nécessité de prendre en considération les



normes de sécurité environnementale et les exigences de l'approvisionnement du marché national de carburant, en vue de rationaliser l'importation des véhicules neufs.

Le Président Tebboune a

également insisté sur "la cylindrée du moteur des véhicules importés par les concessionnaires et qui ne doit pas dépasser 1,6 litres, les particuliers pouvant importer librement les véhicules

dont la cylindrée est supérieure à 1,6 litres". M. Tebboune a également ordonné l'affectation d'un quota de 15% du total des véhicules importés aux véhicules électriques, à condition de réduire au minimum des véhicules diesel".

Par ailleurs et concernant le projet d'amendement du décret exécutif portant conditions et modalités d'octroi de l'autorisation de dédouanement des chaînes et équipements de production rénovés dans le cadre d'activités de production de biens et service, le ministre de l'Industrie a demandé l'approfondissement du débat autour de ce projet en vue de le soumettre prochainement, précise le communiqué de la présidence de la République.

DOUANES Facilitations douanières au profit des opérateurs économiques (Noureddine Khaldi)

Le Directeur général des douanes, Noureddine Khaldi a indiqué, dimanche depuis Oran, que ses services ont mis en place une série de mesures douanières pour faciliter le traitement du flux de marchandises et qui induiront plusieurs avantages fiscaux et opérationnels pour les opérateurs économiques.

Lors sa rencontre avec les opérateurs économiques de la région de l'Ouest tenue au siège de la wilaya, au 2e jour de sa visite de travail et d'inspection à Oran, M. Khaldi a fait savoir que l'Administration des douanes algériennes s'attèle à la mise en place de facilitations au profit des opérateurs économiques.

Le but étant, a-t-il expliqué, d'assurer la mise à disposition de matières premières destinées au soutien de la production des entreprises algériennes à moindres coûts, relever la compétitivité des produits algériens sur les marchés extérieurs et réduire les délais de transit des marchandises dans les ports.

Pour M. Khaldi, les services douaniers "appuient la concrétisation de ces dispositifs avec des mécanismes de communication durables et interactifs permettant de consulter en temps réel l'information douanière objective, de promouvoir son système informatique et de concrétiser le programme de numérisation des douanes algériennes".

"Toutes ces mesures de facilitations sont accompagnées de mécanismes de contrôle en coordination avec les différents services compétents, à l'effet de préserver l'économie nationale de toutes formes de fraude et de contrebande", a relevé le même responsable.

Cette rencontre, poursuit M. Khaldi, a pour objectif, de s'enquérir des préoccupations des différents acteurs du commerce extérieur, notamment les mécanismes opérationnels de promotion de l'exportation des produits nationaux, et de débattre des différentes étapes de dédouanement et des dispositions douanières et fiscales en vigueur.

Le but étant de conférer une plus grande dynamique aux transactions économiques concernant l'exportation et l'importation des marchandises, a-t-il souligné.

Selon le DG des douanes algériennes, cette rencontre permet également de fournir un ensemble de procédures qui devront conférer davantage de souplesse et d'efficacité au traitement douanier en

accord avec les orientations économiques du pays fondées essentiellement sur la promotion des exportations hors-hydrocarbures". Ces procédures devront consacrer l'appareil douanier comme un outil efficace pour préserver l'économie nationale et un accompagnateur effectif pour l'opérateur économique et sécuriser les transactions économiques extérieures de notre pays. M. Khaldi a rappelé "la mobilisation de ses services, sur tout le territoire douanier, pour contribuer effectivement et directement à la concrétisation de la nouvelle orientation de la stratégie économique dans toutes ses dimensions y compris l'application de l'ensemble des cadres actualisés des procédures douanières pour le traitement du flux des marchandises à travers les bureaux de douanes terrestres, aériens et maritimes".

Intervenant à cette occasion, le wali d'Oran, Messaoud Djari a appelé à trouver des solutions pour faire sortir les conteneurs du port, car menaçant les structures sécuritaires.

Cette mesure permettra de maintenir le port en tant que zone de transit et non pas une zone de stockage.

Pour leur part, des opérateurs économiques ont insisté sur les facilitations relatives à l'exportation des produits algériens ainsi que la réduction du temps de stockage de conteneurs sur les ports. Lors de sa visite aux dépôts dédiés aux cargaisons à l'Aéroport international d'Oran (Ahmed Ben Bella), le DG des Douanes a mis l'accent sur l'importance de doter les aéroports en scanners et chambres froides et les mettre à la disposition des opérateurs économiques afin d'appuyer la chaîne logistique et faciliter le traitement des cargaisons.

Le responsable a appelé par ailleurs à éviter le stockage des matières dangereuses dans les aéroports, à veiller à mettre en place les mécanismes de gestion des risques et à garantir un traitement plus efficace du flux des cargaisons.

Dans le même sillage, M. Khaldi a inspecté le nouveau siège de l'inspection des douanes au niveau de l'Aéroport réalisé par l'Entreprise de gestion des services aéroportuaires (EGSA-Oran). Le nouveau siège entrera en service juste après parachèvement des travaux d'équipement

et la signature d'une convention entre la direction générale des douanes et EGSA-Oran portant exploitation de cette structure.

Le DG des douanes s'est rendu également à la région El Hamoul (Tafraoui) où il a inspecté un dépôt public de douane qui contient actuellement 1.198 conteneurs. S'étendant sur une surface de 28.000 m² et d'une capacité de 1.500 conteneurs, le stock connaît des travaux d'extension dont le taux d'avancement est à 70%.

Dans une déclaration à l'APS le DG des Douanes a mis en avant le développement du corps des douanes, soulignant l'importance de la formation et l'amélioration des conditions de travail au niveau des aéroports et des ports.

BANQUE D'ALGÉRIE Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du dimanche 18 avril 2021, communiquées par la Banque d'Algérie.

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	130,42	138,38
1 EUR	156,13	165,67
1 CAD	104,40	110,81
1 GBP	179,84	190,84
100 JPY	119,82	127,14
1 SAR	34,77	36,90
1 KWD	432,29	459,28
1 AED	35,50	37,68
100 CHF	14.127,00	14.994,10
100 SEK	1.542,53	1.637,25
100 DKK	2.100,47	2.229,03
100 NOK	1.556,68	1.652,29
Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	131,74	138,38
1 EUR	157,71	165,67
1 CAD	105,46	110,81
1 GBP	181,67	190,84
100 JPY	121,03	127,14
100 CHF	14.270,43	14.994,10
100 SEK	1.558,19	1.637,25

PÉTROLE

Le Brent à 66,67 dollars

Les prix du pétrole hésitaient lundi face à la propagation du Covid-19 notamment en Inde et aux négociations susceptibles d'aboutir à un assouplissement des sanctions économiques envers l'Iran.

Lundi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 66,67 dollars à Londres, en baisse de 0,15% par rapport à la clôture de vendredi.

A New York, le baril américain de WTI pour le mois de mai cédait 0,08%, à 63,08 dollars.

La semaine passée, les deux références ont enregistré des gains d'environ 6%, retrouvant des prix plus vus depuis près d'un mois.

Mais le regain de vigueur de la Covid-19 en Inde, marché porteur pour la demande de brut, figurait lundi parmi les facteurs d'inquiétude des investisseurs.

Le pays a recensé lundi un nouveau record de nou-



velles contaminations: 273.810 cas sur 24 heures.

C'est le cinquième jour d'affilée que le pays franchit la barre des 200.000 nouveaux cas. Les autorités

de New Delhi vont en conséquence imposer à partir de lundi soir aux 20 millions d'habitants de la capitale indienne un confinement d'une semaine.

Dans le même temps, les investisseurs surveillent les tensions entre les Etats-Unis, l'Iran et la Russie qui pourraient avoir un impact sur les marchés du brut, ont souligné les analystes.

Les discussions sur le nucléaire iranien ont fait des "progrès" à Vienne malgré la persistance de "désaccords sérieux", ont rapporté samedi des participants.

L'Iran, dont l'industrie pétrolière est soumise à embargo par les Etats-Unis, produit actuellement 2,1 millions de barils par jour de pétrole brut, selon les derniers chiffres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) dont le pays fait partie.

JAPON

Bond de 16,1% des exportations en mars

Les exportations du Japon en mars ont enregistré un bond de 16,1% sur un an, selon des chiffres publiés lundi, essentiellement liés à un effet de comparaison favorable, le commerce international ayant été laminé au printemps 2020 par la pandémie.

Il n'empêche que l'ampleur de cette hausse a été nettement supérieure aux attentes du consensus Bloomberg (+11,4%).

Le Japon a expédié au total des marchandises pour quelque 7,378 milliards de yens (56,7 milliards d'euros) le mois dernier, selon les données du ministère des Finances.

Les importations de l'archipel sur la même période ont augmenté de 5,7% sur un an, à 6,714,4 milliards de yens (51,6 milliards d'euros). Le pays a ainsi enregistré en mars un excédent commercial de 663,7 milliards de yens environ (5,1 milliards d'euros).

Les exportations du Japon vers la Chine ont été extrêmement dynamiques le mois dernier (+37,2% en valeur sur un an), et celles vers l'Asie dans son ensemble ont augmenté de 22,4%.

Les expéditions vers les Etats-Unis ont aussi progressé (+4,9% sur un an), tout comme celles vers l'Europe de l'Ouest (+8,5%).

Entre le retour de la locomotive chinoise et la vive reprise attendue de l'économie américaine, les signaux sont au vert pour les exports japonais cette année.

Cela devrait grandement contribuer à la croissance du PIB national et pallier la morosité persistante de la consommation des ménages face à la crise sanitaire qui perdure au Japon.

PANDÉMIE DE COVID-19

Le Venezuela va compléter le paiement de 120 millions de dollars pour des vaccins Covax

Le président vénézuélien, Nicolas Maduro a annoncé dimanche que son pays va compléter la semaine qui vient le paiement total de 120 millions de dollars pour 11,3 millions de doses de vaccins anti-Covid-19 à travers le système Covax de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour les pays défavorisés.

"Le Venezuela a dit au système Covax: 'Voilà l'argent'.

Maintenant, faites venir les vaccins+", a lancé le chef de l'Etat à la télévision publique, assurant que le paiement total des "120 millions de dollars au système Covax" sera finalisé pendant "la semaine qui commence" (lundi).

Le 10 avril, la vice-présidente Delcy Rodríguez avait annoncé que le pays avait versé 64 des 120 millions de dollars prévus.

M. Maduro, qui a promis l'arrivée des vaccins pour juin ou juillet, a précisé que ce paiement avait été réalisé avec des "fonds libérés du blocus (...) sans mentir à personne, sans croire aux fausses et trompeuses annonces de la droite".

Le Venezuela a lancé fin février une campagne de vaccination avec les vaccins russe Spoutnik V et chinois Sinopharm mais il a reçu moins d'un million de doses et il n'existe pas de chiffres officiels sur le nombre de vaccinés.

Le ministre des Affaires étrangères Jorge Arreaza avait indiqué début avril que le Venezuela aurait déjà reçu les vaccins sans les sanctions.

Le pays de 30 millions d'habitants a enregistré près de 185.000 cas dont plus de 20.000 en mars avec l'arrivée du variant brésilien, réputé plus contagieux, pour plus de 1.900 décès depuis le début de la pandémie, selon les chiffres officiels.

Par ailleurs, le Venezuela va produire un vaccin anti-Covid cubain, à hauteur de deux millions de doses par mois à partir d'août, a promis la semaine dernière le président Maduro.

MARCHÉS DES CHANGES

L'euro repasse à plus de 1,20 dollar pour la première fois en un mois et demi

L'euro montait lundi matin face à un dollar affaibli, repassant le seuil symbolique de 1,20 dollar pour un euro alors que les investisseurs se résignent à une politique ultra-accommodante de la Banque centrale américaine (Fed). L'euro gagnait 0,35% face au dollar, à 1,2025 dollar pour un euro, après avoir touché dans la matinée 1,2033 dollar, un plus haut depuis début mars.

Depuis début avril, l'euro gagne 2,6% face au dollar, remontant après un premier trimestre difficile pour la monnaie unique européenne.

Au début de l'année, les cambistes avaient parié que la reprise rapide aux Etats-Unis pousserait la Fed à normaliser sa politique monétaire en remontant ses taux, ce qui

rendrait le dollar plus attractif. Selon les analystes, les investisseurs commencent à accepter la promesse de la Fed de ne pas toucher à sa politique monétaire tant que l'emploi et l'inflation n'auront pas augmenté de manière significative.

Côté européen, la monnaie unique a été soutenue par l'idée que l'accélération de la campagne de vaccination dans l'Union européenne allait soutenir la croissance, ont-ils expliqué.

Mais "la Banque centrale européenne devrait rester prudente et rappeler que le soutien à l'économie reste nécessaire jeudi", lors de sa prochaine réunion de politique monétaire, préviennent-ils.

ASIE - CROISSANCE

L'économie asiatique va croître de 6,5% en 2021 (rapport)

Le taux de croissance de l'économie asiatique en 2021 devrait atteindre au moins 6,5%, selon un rapport publié dimanche par le Forum de Boao pour l'Asie (FBA).

Ce chiffre représente un rebond significatif par rapport à la contraction de 1,7% enregistrée l'année dernière, indique le rapport intitulé "Perspectives économiques et progrès de l'intégration en Asie", qui cite des données du Fonds monétaire international (FMI).

L'Asie du Sud devrait voir son économie croître de 9,7% cette année, soit la croissance la plus rapide de la

région, indique le rapport, selon le FMI. En outre, l'Asie de l'Est devrait voir sa croissance économique atteindre 6,5% au cours de la même période, d'après le rapport.

Le rapport attribue ce taux de croissance relativement élevé à un contrôle efficace de l'épidémie et à une reprise ordonnée de la production et du travail en Chine et en République de Corée, entre autres facteurs.

Parmi ses initiatives, les économies asiatiques ont introduit de nouvelles mesures pour promouvoir l'économie numérique, en faisant

progresser la construction d'infrastructures numériques et la coopération internationale dans ce domaine.

L'économie numérique a permis de promouvoir la reprise de la production, de stabiliser la situation économique et de devenir un nouveau moteur de la future croissance économique de l'Asie.

Il est à noter que la signature de l'accord de Partenariat économique global régional en novembre dernier accélérera davantage l'intégration économique asiatique, indique le rapport.

Un moteur important de la reprise mondiale durable

L'Asie devrait être un moteur important de la reprise mondiale durable, selon un rapport publié dimanche par le Forum de Boao pour l'Asie.

Les pays asiatiques qui sont sortis de la pandémie doivent offrir davantage d'aide à leurs voisins, indique le rapport annuel 2021 sur le développement durable du Forum de Boao pour l'Asie.

Ces pays doivent déployer des efforts concertés en matière de prévention et de contrôle du virus, et accélérer le processus de vaccination, créant ainsi les condi-

tions nécessaires à la réouverture des frontières et à la reprise normale des déplacements, selon le rapport.

L'accord sur le partenariat économique régional global (RCEP) et l'accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP, ou CPTPP pour Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership) devraient être appliqués en tant que règles et pratiques de haut niveau pour le libre-échange et l'investissement.

La Banque asiatique de développement, la Banque asiatique d'investissement

pour les infrastructures (BAII), la nouvelle banque de développement et d'autres institutions et plates-formes financières de développement régional devraient mettre en œuvre un règlementation anticyclique pendant les phases de ralentissement économique et coopérer étroitement avec les institutions et les fonds financiers de l'Asie qui se consacrent aux investissements verts à moyen et long terme.

L'Asie doit profiter de son innovation et de son développement des technologies numériques afin d'assurer

une chaîne d'approvisionnement fluide dans la région, de promouvoir la construction et le fonctionnement d'infrastructures transfrontalières, et favoriser les investissements verts et la transition numérique, indique le rapport.

En outre, les pays asiatiques doivent intensifier davantage leurs coopérations avec d'autres pays en développement, ceux d'Afrique en particulier, afin que partager leurs expériences et renforcer leurs compétences dans certains domaines, d'après le rapport.

BLIDA

Vers la relance du projet de la maison de l'environnement

Le projet de la maison de l'environnement de la wilaya de Blida, à l'arrêt depuis 2015, sera relancé dans un délai n'excédant pas un mois, a-t-on appris dimanche auprès du responsable local du secteur.

"Le chantier de ce projet, à l'arrêt après avoir atteint un taux d'avancement de 75%, sera relancé dans les prochaines semaines, après avoir bénéficié, en août dernier, d'une mesure de levée de gel du ministère de tutelle", a indiqué, à l'APS, le directeur de l'environnement, Wahid Tchachi.

Il a ajouté que le chantier à l'arrêt depuis juillet 2015, pour cause de non respect de délai de réalisation, par l'entreprise en charge des travaux, ce qui a conduit à la résiliation de son contrat après plusieurs mises en demeure, "se trouve actuellement à la phase de levée des réserves concernant son cahier de charges et le chantier sera relancé au cours des prochaines semaines".

Selon le même responsable, une enveloppe de 80 millions de DA a été affectée à la réalisation de cette maison de l'environnement, implantée dans la daïra d'Ouled Aich.

"Sa réception est attendue avant la fin de l'année en cours", a-t-il ajouté.

Une fois opérationnelle, cette maison de l'environnement va assurer après son rattachement à l'Institut national des formations environnementales, relevant du ministère de tutelle, la formation des différents acteurs et intervenants du secteur de l'environnement, dont les employés du Centre d'enfouissement technique des déchets (CET) et les associations, outre l'accompagnement des promoteurs des entreprises économiques en matière des normes environnementales, a-t-il expliqué.

Cette nouvelle structure constituera, également, un espace ouvert à tous les partenaires du secteur, en abritant différentes activités environnementales, dont des journées d'information thématiques et les ateliers organisés par des associations pour sensibiliser les écoliers et les étudiants sur l'impératif de s'impliquer dans la promotion de la culture environnementale.

ORAN

Démantèlement d'un réseau de faux-monnayeurs

Les services de la sûreté de wilaya d'Oran ont démantelé un réseau criminel de faussaires de billets de banque lors d'une opération ayant permis la saisie de 340.000 DA en faux billets, a-t-on appris dimanche auprès de ce corps sécuritaire.

La brigade mobile de la Police judiciaire de Sidi El Bachir relevant du service de la Police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Oran a démantelé le réseau criminel composé de cinq individus, âgés de 20 à 43 ans, dont des repris de justice impliqués dans une affaire de falsification et de mise en circulation de faux billets de 1 000 DA, a-t-on indiqué.

Cette affaire a été traitée sur la base d'informations faisant part de la mise en circulation de faux billets de banque dans la partie Est de la wilaya d'Oran, soit dans les régions de Sidi El Bachir et hai USTO (Bir El Djir).

Les investigations ont conduit à l'arrestation d'un membre du réseau des faux-monnayeurs en possession d'une somme de 21000 DA en faux billets qui a été transféré au siège de la brigade.

Une enquête a été ouverte sur cette affaire. Les premiers éléments de l'enquête ont permis d'identifier les autres éléments du réseau et de localiser leur emplacement.

Après accomplissement des procédures judiciaires avec le procureur de la République près le tribunal de Fellaoucene, une perquisition au domicile utilisé comme lieu d'exercice de leur activité criminelle a permis de découvrir une somme de 340.000 DA en faux billets de coupure de 1.000 DA qui a été saisie, en plus de matériels utilisés dans la falsification, notamment une unité centrale, deux ordinateurs portables, une imprimante, deux écrans et un cutter, entre autres objets servant à la confection de faux billets.

En outre, une somme de 100.000 DA de revenus de cette activité criminelle a été saisie et une procédure judiciaire a été engagée contre les mis en cause pour les traduire devant la justice.

RAMADHAN

Tlemcen: les salés intègrent la table d'El Iftar

Un engouement particulier pour les "salés" durant le mois de Ramadhan a poussé de nombreux commerces à proposer ce genre d'entrées, qui semblent avoir pris la place, sur les tables des familles à Tlemcen, des habituels "bourak" et "Maakouda" pour accompagner la traditionnelle H'rra.

L'art culinaire de Tlemcen se distingue durant le mois de Ramadhan par la diversité et la richesse de ses préparations, dont les recettes et les ingrédients sont jalousement préservés par les femmes, véritables gardiennes de cet art transmis de génération en génération.

Des "innovations" ont été néanmoins introduites aux plats traditionnels, qui côtoient désormais, tout le long du mois de Ramadhan, des aliments préparés comme les salés achetés dans des commerces.

L'achat de salés permet aux ménagères, notamment les travailleuses, de gagner du temps et consacrer davantage d'attention à la préparation des principaux plats devant orner la table familiale.

D'autres nouveautés ont été également apportées, ces dernières années, dans les ingrédients composant des plats ou dans la décoration de ces derniers leur donnant un look et un aspect attirant.

"L'ham Lahlou", "L'ham M'hamar" ou "Esseffa" sont ainsi "décorés" de fruits secs, d'arachides, d'amandes, de "Khibzate El Baba" et autres.

Les femmes à Tlemcen veillent ainsi à apporter une nouvelle touche et de nouvelles saveurs au menu du repas de rupture du jeûne, qui rassemble tous les membres de la famille dans une ambiance festive.

Ce désir de se distinguer et de marquer ces moments mémorables a encouragé certains commerçants à investir dans ce créneau, devenu une activité à part entière dans la région.

A ce sujet, Sekkal Assia, gérante d'un de ces commerces ouverts au centre-ville, a indiqué à l'APS qu'à Tlemcen, on ne peut concevoir une table de ramadhan sans ces "incontournables" préparations salées.

Se contentant à ses



débuts de préparer de petites quantités de ces salés pour les proposer aux propriétaires des Fast-food, elle a expliqué que la forte demande pour ses préparations l'a poussée à penser sérieusement à ouvrir son propre local et à se lancer dans ce créneau.

"Je suis diplômée d'un centre de formation professionnelle dans la spécialité + cuisine collective et préparation de salés+ Ce qui m'a aidé à me consacrer entièrement à ce métier", a-t-elle ajouté. Au fil du temps, Sekkal Assia a gagné la confiance de sa clientèle.

Ses préparations sont très appréciées et garnissent les tables lors de diverses occasions et fêtes religieuses.

"Les femmes constituent ma principale clientèle.

Il s'agit notamment de travailleuses ne disposant pas suffisamment de temps pour se consacrer pleinement à la préparation des salés", précise-t-elle.

Pour sa part, Ghizlane Benabadi, qui anime une page Facebook "Mes salés", a dit s'intéresser depuis son jeune âge à la cuisine, ce qui l'a poussée à suivre une formation au CFPA de Tlemcen, spécialité "Art culinaire". Elle a également approfondi ses connaissances et amélioré son savoir-faire en suivant des stages dans des écoles de cuisine privées. Mme

Benabadi a débuté dans ce domaine par la préparation de plats salés pour des restaurateurs de la ville avant de créer sa propre page Facebook pour attirer une clientèle de particuliers et commercialiser ses préparations.

"Cette page m'a d'abord permis de faire la connaissance des personnes issues des différentes régions du pays, de répondre à leurs interrogations et élargir ainsi mon audience", a-t-elle déclaré fièrement.

Forte affluence avant même le début du Ramadhan

Les salés connaissent un succès tel que les commerces proposant ce genre de produits enregistrent une forte affluence avant même le début du Ramadhan, les clients préférant faire leurs achats ou commandes à l'avance.

Latifa Sebâa, aussi gérante d'un des commerces de la ville, relève que les produits les plus demandés sont respectivement les barquettes à la viande hachée, au thon, au saumon ou encore le rouleau tunisien fourré à la viande hachée et décoré aux amandes.

Elle a ajouté qu'elle entretient des contacts avec d'autres personnes versées dans ce créneau, tant au niveau national qu'à l'étranger. "Mon objectif est d'être

constamment à la page, de proposer des produits de qualité et répondre aux demandes de mes clients", a-t-elle relevé.

"Les salés doivent être préparés avec des produits de qualité comme la farine, les viandes, les poissons, les fromages et les produits de décoration.

Les produits doivent être frais et non congelés", a noté Mme Sebâa comme pour livrer le secret du succès de ces produits.

Les habitués de ces commerces reconnaissent que les formes, la décoration et la manière dont sont exposées ces préparations suscitent particulièrement leur intérêt, retiennent leur attention et aiguissent leur faim.

L'un d'eux a affirmé à l'APS qu'il achète deux ou trois fois par semaine diverses préparations pour accompagner le f'tour de sa famille. Khadija, une fonctionnaire dans une administration publique, précise qu'elle achète occasionnellement des chaussons, des cornets et des gâteaux au poulet pour son époux et ses enfants. "Je me contente, au moment de la rupture du jeûne d'une soupe, d'une salade et d'un salé", reconnaît-elle.

Elle précise que la présentation judicieuse de ces produits et certains ingrédients utilisés comme les crèmes, le fromage, les olives, les tomates, les poivrons, les grains de sésame et autres sont autant d'éléments expliquant l'engouement des consommateurs.

A ce succès incontestablement, d'autres ménagères préfèrent préparer elles-mêmes ces salés.

Mme Zoulikha explique qu'elle les prépare chez elle avec de simples ingrédients.

Les salés proposés par les professionnels restent au-dessus des moyens de certaines bourses, étant donné qu'ils sont proposés entre 70 et 200 DA la pièce en fonction des ingrédients utilisés.

BOUIRA

Début des travaux de la réhabilitation de la forêt récréative d'Erriche

Les travaux de réhabilitation de la forêt récréative d'Erriche, située à la périphérie nord de la ville de Bouira, ont été lancés par l'entreprise publique "Nadhif" au grand bonheur des familles bouiries et touristes en quête de moments de quiétude et de repos, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya.

S'étendant sur une superficie de plus de 400 hectares, dont plus de 50 hectares aménagés, la forêt d'Erriche abrite une grande route carrossable, un parking automobile, une dizaine de sentiers pour les randonnées pédestres, ainsi que des kiosques abandonnés.

Elle est aussi dotée d'éclairage public, de bancs pour les pique-niques et d'un stade de football professionnel.

C'est sur une décision du wali, Lekhal Ayat Abdeslam, que ces travaux ont été confiés à l'entreprise "Nadhif" pour le net-

toyage et l'aménagement de cet espace boisé pour lui redonner son image d'antan, a-t-on indiqué de même source.

Depuis quelques années, cette forêt, située à plus de 600 mètres d'altitude, draine les foules.

Elle était aussi la destination préférée de milliers de citoyens, qui y pratiquent le sport mais aussi des familles en quête de repos et d'air pur.

Devenu un lieu de détente et d'évasion pour les Bouiris et devant cet important engouement, le site a bénéficié auparavant d'une enveloppe avoisinant les 70 millions de DA sur le compte de la commune, pour son aménagement.

Ce site féérique, considéré comme le poumon de la ville, se trouve aujourd'hui dans une situation lamentable due à la prolifération des déchets et à l'absence de moyens de détente et de loisirs, notam-

ment pour les familles et leurs enfants.

Les coins et recoins de ce vaste espace vert sont jonchés de détritus et surtout de bouteilles en plastique que laissent sur les lieux les visiteurs.

Plus aucun endroit n'échappe à cette pollution, car même les endroits reculés de la forêt sont gagnés par les déchets, a-t-on constaté.

Des déchets qui s'empilent au fil des jours pour former des petits dépotoirs répugnants et qui agressent la vue.

Jeudi dernier, le premier magistrat de la wilaya s'est déplacé dans cette forêt, où il a inspecté les travaux d'aménagement avant de demander à l'entreprise réalisatrice d'étendre le réseau d'éclairage public à l'intérieur de la forêt ainsi que de consacrer des espaces pour les familles et d'autres pour la pratique du sport.

COLOMBIE

Récupération des corps des 11 mineurs disparus fin mars

Les secouristes ont récupéré ce week-end les corps des onze mineurs disparus fin mars dans une mine d'or illégale de Neira, dans le nord-ouest de la Colombie, ont indiqué dimanche les autorités.

"Avec l'équipe de secouristes de mine (...), nous sommes parvenus à récupérer les onze corps qui se trouvent à la disposition des autorités", a déclaré le président de l'Agence nationale des mines (ANM), Juan Miguel Duran, dans une vidéo envoyée aux médias. Les 11 mineurs avaient été bloqués à partir du 26 mars dans un puits de 17 mètres de profondeur inondé suite à de fortes pluies. L'avancée des secours a été entravée par la persistance des précipitations dans la région.

Deux premiers corps avaient été découverts samedi. Les accidents de ce type sont fréquents



en Colombie, où les revenus tirés d'exploitations minières clandestines dépassent ceux du trafic de drogue, selon le parquet. Plusieurs groupes armés de ce pays, confrontés depuis près de soixante ans à une guerre interne complexe, se financent essentiellement par ces deux activités. Depuis le début de l'année, les accidents miniers ont déjà fait 46 morts, dont 171 en 2020 et 82 en 2019, selon l'ANM. Les minéraux d'extraction légale représentent avec le pétrole les principales ressources d'exportation de la Colombie, quatrième économie d'Amérique latine.

AFRIQUE DU SUD

2 pompiers blessés et plusieurs structures historiques endommagées par l'incendie de la montagne de la Table

Plusieurs structures historiques, dont un moulin à vent vieux de 300 ans et un certain nombre de maisons individuelles, ont été endommagées par l'incendie de forêt qui a éclaté dimanche matin sur la montagne de la Table, en Afrique du Sud.

L'incendie a également blessé au moins deux pompiers, ont annoncé les autorités.

L'incendie, qui a éclaté vers 08H45 heure locale (06H45 GMT) sur le flanc oriental de la montagne, s'est ensuite propagé vers le Rhodes Memorial, un monument à la mémoire du colon britannique Cecil John Rhodes, puis vers l'un des campus de l'université du Cap. Le moulin de

Mostert, un moulin à vent construit vers 1796, a été détruit par l'incendie, a déclaré dans un bulletin d'information le gouvernement du Cap-Occidental, la province qui abrite la ville du Cap.

Plusieurs bâtiments de l'université ont également été touchés, et le restaurant du Rhodes Memorial a brûlé, selon le bulletin d'information, qui ajoute qu'entre 150 et 200 pompiers luttent en première ligne contre les flammes, et que deux d'entre eux ont été blessés et emmenés à l'hôpital.

Le gouvernement provincial s'attend à ce que les efforts déployés pour contenir l'incendie se poursuivent tout au long de la

nuit. La Salle de lecture Jagger - la bibliothèque de l'université, qui date des années 1930 - a également pris feu.

Le maire du Cap, Dan Plato, a cependant indiqué sur Twitter que certaines des œuvres les plus précieuses de la bibliothèque avaient pu être sauvées grâce à une activation rapide des portes coupe-feu.

Tous les étudiants de l'université ont été évacués, et les touristes ont été appelés à quitter les zones touchées. Les autorités ont cependant précisé qu'aucun habitant de la zone n'avait encore été invité à quitter les lieux, à l'exception des étudiants vivant sur le campus.

MALAWI

Un ministre limogé pour avoir pioché dans les fonds Covid-19

Le président du Malawi a limogé dimanche son ministre du Travail, Ken Kandodo, qui avait utilisé des fonds destinés à lutter contre la pandémie de Covid-19 pour un voyage gouvernemental en Afrique du Sud.

Il a également annoncé de nombreuses arrestations de fonctionnaires impliqués dans le détournement de l'équivalent de 6,5 millions d'euros de fonds Covid.

Dans un discours télévisé,

Lazarus Chakwera a expliqué que le ministre avait été cité dans un audit l'accusant d'avoir détourné la somme comparativement bien modeste de 800 dollars (670 euros), dans ce petit pays très pauvre d'Afrique australe. "Je l'ai écarté de mon gouvernement en conséquence. Même si le ministre a depuis rendu cet argent, son utilisation de cette somme signifie qu'elle n'était pas disponible pour son usage prévu à un moment où

elle aurait été particulièrement utile", a-t-il expliqué. "Je ne peux pas avoir dans mon gouvernement des individus qui dépensent de l'argent budgété ailleurs ou qui ne posent pas des questions rigoureuses pour s'assurer que l'argent qu'ils dépensent a bien été prévu à cet effet", a-t-il encore assuré.

Le président a également annoncé l'arrestation de nombreux fonctionnaires impliqués dans le détournement de fonds

Covid. "Alors que je vous parle, plus d'une dizaine de personnes soupçonnées d'avoir participé aux crimes soulevés dans cet audit ont été arrêtées par la police".

"Il n'existe pas de vaches sacrées. Il y aura d'autres arrestations", a-t-il encore déclaré. Depuis le premier cas recensé l'an dernier, le Malawi compte près de 34.000 cas confirmés, dont 1.138 sont morts, y compris deux ministres.

ETATS-UNIS

Accident mortel avec une Tesla apparemment sans conducteur (presse)

Deux hommes ont trouvé la mort au Texas dans l'accident d'une Tesla au bord de laquelle il n'y avait apparemment personne derrière le volant, ont indiqué dimanche le Wall Street Journal et la chaîne de télévision locale KPRC2. Le véhicule roulait à vive allure quand il s'est écrasé samedi soir contre un arbre et a pris feu, selon ces médias. Les autorités n'ont retrouvé que deux individus, l'un à la place du passager et

l'autre sur le siège arrière. "Les premiers éléments de l'enquête, qui n'est pas encore terminée, montrent qu'il n'y avait personne au volant du véhicule", a indiqué un responsable de la police du comté de Harris, Mark Herman, au Wall Street Journal. Ils n'avaient pas encore déterminé dimanche si l'airbag du siège du conducteur s'était déployé et si le système d'assistance à la conduite du véhicule était enclenché au

moment de la collision. Sur son site internet, Tesla prévient que les systèmes d'assistance à la conduite qu'ils proposent ne rendent pas le véhicule autonome et que la supervision active d'un conducteur reste nécessaire.

Mais des vidéos montrent régulièrement des Tesla avec des conducteurs endormis ou sans les mains sur le volant pendant un temps prolongé.

La doyenne des Américains décède à 116 ans

La doyenne des Américains, Hester Ford, est décédée samedi à l'âge de 116 ans, laissant derrière elle de très nombreux descendants, dont une centaine d'arrière-arrière-petits-enfants, a annoncé sa famille sur les réseaux sociaux.

Si un doute subsiste sur sa date de naissance, 1905 ou 1904, Hester Ford avait été reconnue doyenne des Etats-Unis en 2019 par le Gerontology Research Group, qui recense les "supercentenaires" (personnes de plus de 110 ans). Afro-Américaine, elle est née en Caroline du Sud, dans le sud-est des Etats-Unis, et a grandi dans une ferme où elle cueillait du coton et labourait les champs, avant de travailler plus tard comme nounou, selon la chaîne locale WBTV. "Elle

représentait le progrès de notre famille, mais aussi celui des Afro-Américains et de leur culture dans notre pays. Elle nous rappelait tout le chemin que nous avons parcouru, en tant que peuple", a déclaré sa famille dans un communiqué. Née une quarantaine d'années après l'abolition de l'esclavage, elle a vécu la ségrégation, qui n'a pris fin que dans les années 1960 aux Etats-Unis. La pandémie de Covid-19 n'était pas sa première: celle de grippe espagnole s'était produite pendant son adolescence, à partir de 1918. Qualifiée de "pilier" et de "matriarche" par sa famille, elle a eu plus de 280 descendants: douze enfants, 48 petits-enfants, une centaine d'arrière-petits-enfants et autant d'arrière-arrière-petits-enfants.

PANDÉMIE - VOYAGE

Lancement d'une "bulle de voyage" entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande

Les premiers voyages sans quarantaine entre la Nouvelle-Zélande et l'Australie ont débuté, lundi, pour la première fois depuis la fermeture des frontières internationales des deux pays il y a plus d'un an en raison de la pandémie de Covid-19.

Les premiers vols dans le cadre d'un accord de "bulle de voyage" ont décollé lundi matin et le premier vol devrait arriver à Auckland en provenance de Sydney.

Le directeur général de la compagnie aérienne, New Zealand, Greg Foran, a qualifié la journée d'"historique" pour les personnes travaillant dans le secteur touristique frappé de plein fouet.

"C'est un véritable tournant pour la compagnie aérienne.

C'est le premier jour de notre renaissance", a-t-il déclaré.

Avant la pandémie, les Australiens représentaient la plus large proportion des touristes étrangers, soit 40%, se rendant en Nouvelle-Zélande, avec environ 1,5 million d'arrivées en 2019.

L'Australie, qui a signalé à ce jour près de 30.000 cas de Covid-19 dont 910 décès, a fermé ses frontières internationales aux non-citoyens et aux résidents depuis mars 2020, afin d'éviter les nombres élevés de coronavirus observés dans d'autres pays développés.

ARGENTINE

Un tribunal statue contre la suspension des classes en présentiel

Un tribunal de Buenos Aires s'est prononcé dimanche contre la suspension des cours en présentiel dans les écoles de la capitale argentine, qui avait été décidée par un décret présidentiel pour tenter d'enrayer la propagation de l'épidémie de Covid-19.

Ce tribunal a estimé que le décret "fragiliserait de manière directe l'autonomie de la Ville de Buenos Aires et son pouvoir de police".

La justice avait été saisie par des organisations de parents d'élèves, soutenues par Horacio Rodriguez Larreta, maire de la capitale et opposant au président Alberto Fernandez.

"La justice de Buenos Aires, une juridiction locale, prétend suspendre une mesure sanitaire du gouvernement national, mais elle est manifestement incompétente pour résoudre les problèmes fédéraux.

Cet imbroglio juridique n'a qu'une explication, et elle est politique", s'est insurgé le ministre de la Justice, Martin Soria, sur Twitter.

Il a prévenu que "le procureur, les juges et le gouvernement de la ville doivent assumer les responsabilités des conséquences sanitaires de cette mesure".

Le président Fernandez avait annoncé mercredi soir, entre autres mesures sanitaires, la suspension des cours en présentiel à partir de lundi et pendant deux semaines à Buenos Aires et dans sa périphérie, où vivent un tiers des 45 millions d'Argentins.

mesures sanitaires. Les infections au coronavirus y ont augmenté de façon exponentielle ces dernières semaines, et les unités de soins intensifs sont à 74,3% de leur capacité.

Dimanche, le pays a enregistré un nouveau record de contaminations, avec 19.119 cas sur les dernières 24 heures, pour un total de 2,69 millions d'infections, et de 59.228 décès. En réponse à la décision du tribunal, les syndicats d'enseignants et de professeurs ont annoncé ce dimanche une grève à partir de lundi, date à laquelle les cours à distance devaient commencer.

Samedi, des manifestations de l'opposition avaient exigé que les cours en présentiel ne soient pas interrompus.

BECHAR Renforcement des enquêtes épidémiologiques pour faire face à la Covid-19

Le wali de Bechar Mohamed Belkateb a mis l'accent mercredi sur le renforcement des enquêtes épidémiologiques et la poursuite des opérations de sensibilisation de la population à travers la wilaya pour faire face à la propagation du coronavirus (Covid-19).

"Nous devons étendre et renforcer les enquêtes épidémiologiques à travers la wilaya, comme mesure préventive à appliquer au titre des efforts de lutte contre la pandémie du coronavirus, notamment en ce qui concerne les cas de contamination par la Covid-19 ou par le variant britannique et nigérian du nouveau coronavirus", a indiqué Mohamed Belkateb, lors d'une rencontre du comité local de lutte contre la Covid-19, élargie à l'ensemble des secteurs d'activités de la wilaya.

L'enregistrement en ce mois d'avril d'une dizaine de cas de personnes atteintes par la Covid-19, après plusieurs mois d'accalmie constatée à travers la wilaya, incite à plus de vigilance et à la relance du dispositif de prévention et de lutte contre ce virus, a-t-il souligné.

"Sans être alarmante, la situation épidémiologique à travers la wilaya, incite à renforcer davantage les mesures préventives à travers l'extension et le renforcement des enquêtes épidémiologiques et la poursuite des opérations de sensibilisation de la population sur le respect quotidien des mesures préventives", a affirmé, de son côté, Dr.

Mohamed Belbachir, responsable médical au niveau du comité local de prévention et de lutte contre le coronavirus (Covid-19).

En marge de ces actions, se poursuit le programme de vaccination anti Covid-19, vu la disponibilité, au niveau local, du vaccin et ce, pour préserver la santé des habitants de la région, a-t-il ajouté.

Les participants à cette rencontre, à laquelle ont pris part des représentants des services de la santé de la troisième Région militaire, des différents services de sécurité et des secteurs d'activités, ont souligné la nécessité de mettre en œuvre dès jeudi des campagnes de contrôle en charge de l'application des mesures préventives à travers l'ensemble des établissements publics et les mosquées, à titre préventif, contre la propagation du coronavirus.

Le premier responsable de la wilaya s'est voulu rassurant en affirmant, à l'issue des travaux de la rencontre, que la wilaya était prête à acquérir les différents types de réactifs et autres produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques au profit des hôpitaux et centres de santé de la région, dans le souci du renforcer l'opération de dépistage et suivre d'éventuels cas atteints de coronavirus.

La wilaya a procédé au mois de mai 2020 à la création et à l'équipement d'un laboratoire de dépistage rapide de la Covid-19, utilisant la technique de réaction de polymérisation en chaîne (PCR), au niveau du centre anti-cancer du chef-lieu de wilaya et consacré l'hôpital 240 lits Tourabi Boudjemaa de Bechar à la prise en charge des cas de Covid-19.

Elle a également acquis d'importants moyens matériels et des équipements médicaux nécessaires pour faire face à la propagation du virus, ont fait savoir des responsables locaux du secteur de la santé.

BILAN CORONAVIRUS 163 nouveaux cas, 117 guérisons et 5 décès ces dernières 24h

Cent soixante-trois (163) cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 117 guérisons et 5 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, indique lundi le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué.

Le total des cas confirmés de coronavirus s'élève ainsi à 119.805 dont 163 nouveaux cas durant les dernières 24 heures et celui des décès à 3160 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 83514.

Par ailleurs, 22 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute le communiqué.

En outre, 25 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24



heures, 20 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, alors que 3 wilayas ont connu plus de 10 cas, précise t-on de même source.

Le ministère rappelle, en outre, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.

ALGÉRIE - PNUD - UE - COVID-19 Campagne nationale anti-Covid : appel à un partenariat avec la société civile pour la sensibilisation de la population (PNUD)

Un appel à un partenariat avec les organisations de la société civile, pour la mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation sur les gestes barrières pour contenir la propagation de la pandémie de la Covid-19 en Algérie, a été lancé par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, la Délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie et le Programme des Nations Unies pour le Développement en Algérie (PNUD), indique lundi un communiqué du PNUD.

Cette initiative entre dans le cadre du projet de "Réponse solidaire européenne à la Covid-19 en Algérie", financé par l'UE avec un montant de 43 millions d'euros, précise la même source, ajoutant que le partenariat avec les Organisations de la société civile se fera sous forme d'appui financier à la mise en œuvre d'activités de sensibilisation de la population sur le maintien des mesures de distanciation physique et des

gestes barrières de prévention contre la propagation de la maladie". Cet appel est "ouvert aux Associations nationales et de wilaya disposant d'adhérents, de moyens et d'expérience sur le terrain pour mener des campagnes de sensibilisation auprès de leurs populations cibles", indique le communiqué, relevant que "les associations dont les propositions d'actions sont retenues comme éligibles à une subvention, seront liées contractuellement avec le PNUD par le biais d'un convention de financement qui fixera leurs obligations".

A cet effet, la même source précise que "le cahier des charges et les documents de l'appel à partenariat sont accessibles à travers le lien https://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=77410". Pour rappel, le projet de "Réponse solidaire européenne à la Covid-19 en Algérie", signé en décembre dernier, est destiné à "soutenir l'effort du gouvernement algérien

pour enrayer la propagation de la pandémie de Covid-19 dans le pays et en atténuer les effets".

Selon le communiqué du PNUD, l'accord prévoit "une réponse intégrée en 3 volets, à savoir la dotation des structures sanitaires publiques en équipements médicaux, en matériels de dépistage précoce et en équipements de protection au profit du personnel soignant".

Il prévoit également "la formation d'environ 5000 cadres et praticiens de la santé publique (médecins, infirmiers, techniciens) à l'utilisation des équipements ainsi que la communication et la sensibilisation de la population, à travers notamment des partenariats avec la société civile active sur le terrain".

A ce jour, le Projet a réceptionné "400000 tests antigéniques, 100000 kits d'extraction PCR, 20000 tests PCR, et deux appareils de dépistage, distribués par l'Institut Pasteur d'Algérie aux établissements sanitaires à travers le pays".

VACCINATION ANTI-COVID-19 Les effets indésirables des vaccins utilisés en Algérie sont "minimes et pas dangereux" (spécialiste)

Les effets indésirables des trois vaccins anti-Covid-19

utilisés en Algérie sont "minimes et pas dangereux", a assuré, mercredi à Alger, la directrice générale du Centre national de pharmacovigilance et des matériovigilance (CNPV), professeur Nadjat Loumi. Intervenant lors d'une visioconférence organisée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière avec le Comité de pilotage de la vaccination et les Centres de vaccination à l'échelle nationale, Pr Loumi a précisé que les trois vaccins utilisés en Algérie, à savoir Spoutnik V (russe), AstraZeneca (anglo-suédois) et Sinopharm (chinois), sont "passés sous la loupe" et que les notifications relatives aux effets indésirables parvenant au CNPM "ne sont pas dangereuses, mais plutôt bénignes et minimes". Elle a ajouté que les effets indésirables de ces vaccins se manifestent par "des fièvres, des céphalées, des douleurs musculaires et des asthénies, alors que les pics hypertensifs qui sont signalés ne sont

pas très élevés avec 14 pour maxima et 9 pour minima", qualifiant ces effets d'"anodins".

Précisant que le Centre de pharmacovigilance s'occupe des effets indésirables des médicaments et des manifestations post-vaccinales causés par les vaccins utilisés, elle a fait savoir qu'il y a eu "beaucoup plus de notifications pour Spoutnik V, qui est le premier vaccin utilisé en Algérie, soit depuis le 31 janvier 2021, alors qu'il y a "moins de notifications pour AstraZeneca et encore moins pour Sinopharm dont l'utilisation est tardive comparativement au vaccin russe".

A cet effet, Pr Loumi a lancé un appel "aux vacinateurs de déclarer tous les effets indésirables au Centre de pharmacovigilance car c'est grâce à ce procédé que nous pourrions disposer de l'incidence des manifestations des effets indésirables", ajoutant que le CNPM dispose d'une fiche de déclaration qui peut être utilisée

sous forme papier ou la notifier sur le site web www.cnpm.org.dz.

En outre, elle indique que même la personne vaccinée a la possibilité de faire sa déclaration au CNPM par le biais du site web, sans passer par son médecin traitant.

De son côté, la représentante de la direction générale de la prévention du ministère de la Santé, Samia Hamadi, a lancé un appel à "la population à s'inscrire sur la plateforme électronique mise en place par le ministère dans le but de se faire vacciner et ce, en fonction de la disponibilité et de l'arrivée des vaccins", assurant qu'"à terme, toutes les personnes inscrites seront vaccinées". Elle a également lancé un appel aux centres à mener des campagnes de sensibilisation à travers les chaînes de radios locales pour inciter la population à s'inscrire pour se faire vacciner et gagner la confiance du personnel de la santé.

ASSOCIATION - SOLIDARITÉ Mila : distribution de 66 respirateurs artificiels au profit des établissements sanitaires

La section de Mila de l'association des oulémas musulmans algériens (AOMA) a distribué mercredi 66 respirateurs artificiels au profit des établissements publics hospitaliers et des établissements sanitaires de proximité de la wilaya pour les exploiter dans la lutte contre le coronavirus. L'association des oulémas musulmans algériens a reçu ce matériel médical de la part des associations "Secours musulman" et "Algériens solidaires" activant en France pour les distribuer aux établissements sanitaires afin de lutter contre la Covid-19, a précisé le président de la section de l'AOMA de Mila, Hammou Lerkache, en marge de la cérémonie de remise de ces respirateurs aux représentants des établissements concernés, tenue au Centre culturel islamique en présence de cadres du secteur de la santé et des autorités locales. Cette action de solidarité de la part des membres de la

communauté nationale à l'étranger est la seconde après celle menée en juillet 2020 ayant permis la distribution de 24 respirateurs artificiels aux établissements de santé pour faire face à la pandémie de la Covid-19 et soulager les malades, a indiqué la même source.

Outre ces deux actions, la section de Mila de l'association des oulémas musulmans algériens a fourni des lots de masques et de tenues de protection aux personnels de la santé dans le cadre de sa contribution à la lutte contre cette épidémie, a souligné son responsable local.

De son côté, la directrice locale de la santé et de la population, Samira Dekari, a salué les efforts de l'association des oulémas musulmans de la wilaya de Mila pour ses efforts de soutien au secteur de la santé face à la pandémie de la covid-19 afin de mieux prendre en charge les malades touchés par ce virus.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

BILAN DANS LE MONDE

La pandémie a fait 3.020.765 décès

La pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) a fait 3.020.765 décès dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan établi par des médias à partir de sources officielles lundi.

Plus de 141.291.720 cas d'infection ont été également diagnostiqués depuis le début de l'épidémie.

Sur la journée de dimanche, 8.980 nouveaux décès et 687.697 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont le Brésil avec 1.657 nouveaux morts, l'Inde (1.619) et le Pérou (433).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 567.217 décès pour 31.670.353 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 373.335 morts et



13.943.071 cas, le Mexique avec 212.339 morts (2.305.602 cas), l'Inde avec 178.769 morts (15.061.919 cas), et le Royaume-Uni avec 127.270 morts (4.387.820 cas). Parmi

les pays les plus durement touchés, la République tchèque est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 266 décès pour

100.000 habitants, suivi par la Hongrie (261), la Bosnie-Herzégovine (237), le Monténégro (228) et la Bulgarie (218). L'Europe totalisait lundi à 10h00 GMT 1.025.222 décès pour 48.058.397 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 864.999 décès (27.225.838 cas), les Etats-Unis et le Canada 590.833 décès (32.789.620 cas), l'Asie 298.242 décès (21.456.957 cas), le Moyen-Orient 122.581 décès (7.290.046 cas), l'Afrique 117.861 décès (4.429.269 cas), et l'Océanie 1.027 décès (41.602 cas). Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par des médias auprès des autorités compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

BRÉSIL

Record de 1.657 décès en 24h

Le nombre de décès dus à la COVID-19 au Brésil a atteint dimanche 373.335 après le décès de 1.657 personnes au cours des dernières 24 heures, selon le ministère de la Santé.

D'après les chiffres du ministère, 42.980 cas supplémentaires ont été

enregistrés, ce qui en porte le total national à 13.943.071.

Depuis le début de l'année, le Brésil est confronté à une deuxième vague épidémique, qui a entraîné l'effondrement d'une grande partie de son système de santé. L'Etat de Sao Paulo, le plus peu-

plé du pays, a été le plus touché avec 2.746.217 cas et 88.350 décès, suivi par celui de Rio de Janeiro, avec 703.349 cas et 41.310 décès.

A la date de samedi, le Brésil avait vacciné 35,5 millions de personnes contre la COVID-19.

PÉROU

Nouveau record de décès

Les autorités ont signalé pour la première fois plus de 400 morts du Covid-19 en 24 heures au Pérou, durement touché par le variant brésilien du coronavirus, a annoncé le ministère de la Santé. Au cours des dernières 24 heures, 433 décès ont été recensés, ce qui porte le bilan total à 57.230 morts en 13 mois d'épidémie, a indiqué le ministère. Les nouvelles contaminations ont atteint 7.131 pendant la même période, soit un total de 1.704.757 cas enregistrés au Pérou, un pays de 33 millions d'habitants. Le chiffre le plus élevé de décès quotidiens était auparavant de 384 et il datait du 10 avril. Le Pérou affronte actuellement une seconde vague de

l'épidémie qui porte les hôpitaux aux limites de leur capacité. Il y a en ce moment quelque 15.000 patients hospitalisés dont plus de 2.600 en soins intensifs. De plus les services saturés manquent d'oxygène et la campagne de vaccination ne progresse que lentement. Le ministre de la Santé, Oscar Ugarte, a précisé qu'à Lima 40% des contaminations sont dues au variant brésilien. Le gouvernement a rétabli à partir du 25 avril un confinement dominical obligatoire à Lima et dans 41 des 196 provinces péruviennes, principalement dans la région andine et sur la côte du Pacifique. Ce confinement dominical instauré en mars avait été

levé pour le premier tour des élections présidentielle et législatives qui s'est tenu le 11 avril.

Au Pérou le vote est obligatoire, et les autorités avaient exclu de reporter les élections. Au cours des semaines qui ont précédé le premier tour, les candidats - 18 au total - ont tenu des rassemblements devant des foules de plusieurs centaines de personnes, ce qui a suscité des critiques du corps médical. Les deux candidats arrivés en tête du premier tour, Pedro Castillo, candidat de la gauche radicale, et Keiko Fujimori, représentante de la droite populiste, s'affronteront lors du second tour le 6 juin.

TUNISIE

1.514 nouveaux cas positifs et 66 décès en 24h

La Tunisie a signalé 1.514 nouvelles contaminations à la COVID-19 et 66 décès supplémentaires au cours des dernières 24 heures, a indiqué le ministère tunisien de la Santé dans son bilan quotidien épidémiologique publié dimanche soir. La Tunisie

totalise ainsi 285.490 cas confirmés de la COVID-19, dont 9.783 décès, depuis l'apparition de la pandémie dans le pays en mars 2020, selon la même source. Actuellement, 2.404 patients atteints du virus sont encore hospitalisés, dont 486 en soins intensifs

et 143 sous assistance respiratoire. Au 36e jour de la campagne nationale de vaccination contre le nouveau coronavirus, 1.148.401 Tunisiens se sont inscrits sur la plateforme électronique "Evax" pour se faire vacciner. 215.764 personnes ont déjà été vaccinées, dont

25.313 ont reçu leur deuxième injection.

Ce dimanche, le ministère de la Santé a annoncé l'ouverture de six centres de vaccination supplémentaires, pour porter à 38 le nombre total des centres en activité sur le territoire de la Tunisie.

MAROC

364 nouveaux cas en 24h

Un total de 364 nouvelles infections au nouveau coronavirus (Covid-19) a été enregistré au cours des 24 dernières heures, indique dimanche le ministère de la Santé dans un bilan publié à 16h00, faisant également état de 273 cas de guérison.

Les nouvelles contaminations portent à 505.811 le nombre total des cas de Covid-19, alors que le nombre des per-

sonnes rétablies est passé à 491.810, soit un taux de guérison de 97,2%. Quant au nombre total des décès, il est passé à 8.945 avec 1 nouveau cas recensé dans la région de Casablanca-Settat, soit un taux de létalité de 1,8%.

Le nombre des cas actifs s'élève à 5.056 et les cas sévères ou critiques sont au nombre de 430, dont 14 placés sous intubation.



GRÈCE

Levée de la quarantaine pour les voyageurs en provenance de l'UE et d'autres pays

L'aviation civile grecque a annoncé lundi la levée de la quarantaine obligatoire de sept jours en vigueur jusqu'ici en Grèce pour les voyageurs résidents permanents des pays membres de l'Union européenne (UE), de l'espace Schengen, du Royaume-Uni, des Etats-Unis, de la Serbie et des Emirats arabes unis. Cette levée de la quarantaine est appliquée pour les vols concernant "les voyageurs qui ont reçu les deux doses du vaccin" ou pour ceux qui "sont négatifs au virus et disposent d'un test négatif de dépistage du nouveau coronavirus, de moins de 72 heures", a précisé l'aviation civile grecque, dans un communiqué, repris par des médias.

Le gouvernement grec a indiqué jeudi, que la Grèce, -où l'industrie du tourisme a été frappée de plein fouet par la pandémie-, avait l'intention de supprimer la quarantaine pour les touristes vaccinés en provenance de certains pays à partir de la semaine prochaine.

L'initiative fait partie d'un programme "pilote" qui autorisera l'entrée des personnes disposant du soi-disant passeport vaccinal avant l'ouverture officielle de la saison touristique en Grèce prévue à la mi-mai.

Selon des médias locaux, l'initiative concerne les voyageurs en provenance des pays membres de l'Union européenne et des pays ayant vacciné un grand nombre de leurs ressortissants comme le Royaume-Uni et la Serbie.

Confinée depuis le 7 novembre, la Grèce commence à peine à assouplir progressivement les restrictions.

Il y a deux semaines les commerces non essentiels ont rouvert et lundi c'était le tour de l'ouverture des lycées.

PORTUGAL

Le déconfinement graduel se poursuit

Le Portugal est entré lundi dans la troisième phase d'un déconfinement progressif et il y a un mois en raison de l'épidémie de Covid-19, avec la réouverture des centres commerciaux, de l'intérieur des cafés et des restaurants, des salles de spectacle, des lycées et des universités.

Entre la mi-janvier et la mi-mars, les autorités portugaises avaient imposé un confinement général strict pour endiguer une violente troisième vague de l'épidémie de coronavirus.

Une dizaine de municipalités affichant un taux d'incidence trop élevé n'ont pas suivi le mouvement de déconfinement.

Les contrôles à la frontière espagnole seront maintenus au moins jusqu'à la fin du mois, de même que l'obligation pour les voyageurs arrivant au Portugal de présenter un test négatif, voire d'observer une quarantaine.

Le gouvernement portugais a toutefois assoupli vendredi les restrictions de voyage en vigueur depuis fin janvier, en levant suspension des vols avec le Royaume-Uni et le Brésil pour les déplacements jugés essentiels.

La prochaine et dernière étape de la levée graduelle des restrictions sanitaires est prévue dans deux semaines, avec notamment le retour d'événements publics en extérieur si la l'évolution de la situation sanitaire le permet, a indiqué l'exécutif.

En parallèle de la réouverture des établissements scolaires, qui avait commencé avec les crèches et des écoles primaires, les autorités ont lancé une campagne de dépistage et de vaccination du personnel enseignant.

Ce week-end, près de 170.000 enseignants et autre personnel scolaire ont reçu leur première dose de vaccin anti-Covid.

Au total, pour une population d'environ 10 millions d'habitants, les autorités sanitaires au Portugal ont administré 2,5 millions de doses de vaccin, et 650.000 personnes ont reçu leur deuxième dose.

GROSSESSE À RISQUE

ÂGE, CONSEILS, SUIVI

L'immense majorité des grossesses se déroulent très bien mais certains facteurs peuvent faire basculer la femme enceinte dans la catégorie des grossesses à risque. Ces grossesses nécessitent un suivi plus attentif, des examens supplémentaires et une prise en charge particulière. Anh-Chi Ton, sage-femme, nous les expose en détails.

QU'APPELLE-T-ON UNE GROSSESSE À RISQUE ?

"Le terme de grossesse à risque est un terme très large qui désigne les grossesses qui nécessitent une surveillance accrue", explique la sage-femme. À l'inverse d'une grossesse physiologique normale, la grossesse à risque est définie par la détection d'un risque lié à l'état de santé de la future maman ou de son bébé. Si ces grossesses peuvent nécessiter une prise en charge adaptée, cela ne signifie pas pour autant que les complications sont inévitables. Tout l'enjeu de cette prise en charge va être justement de les éviter. On peut notamment citer les très nombreux exemples de femmes enceintes allitées de longues semaines pour une menace d'accouchement prématurée et qui donnent finalement naissance à leur bébé à terme.

QUEL SUIVI EN CAS DE GROSSESSE À RISQUE ?

La prise en charge d'une grossesse à risque diffère de celle d'une grossesse classique, mais elles n'appellent pas toute la mise en place du même protocole. "Ces grossesses sont évidemment plus surveillées, avec parfois des prises de sang, des échographies et des monitorings supplémentaires", observe la sage-femme. Si le risque foeto-maternel est avéré, la femme enceinte pourra être orientée vers une maternité de niveau deux ou même de niveau trois. Ces dernières sont adaptées



pour accueillir les grands et très grands prématurés et disposer d'une unité de réanimation néonatale et d'une unité de soins intensifs. Chaque risque appelle un suivi bien spécifique.

GROSSESSE À RISQUES : QUELLES SONT LES PATHOLOGIES ?

On peut classer les grossesses à risque en différentes catégories : Les maladies maternelles pré-existantes : l'obésité, l'alcoolisme, l'épilepsie, les maladies auto-im-

munes (maladie de Crohn, lupus etc.), certaines maladies génétiques, une malformation de l'utérus.

Les maladies liées à la grossesse : la pré-éclampsie (risque de retard de croissance du fœtus), le diabète gestationnel (risque de macrosomie fœtale), l'hypertension.

Les causes physiologiques : l'âge maternel, les grossesses multiples.

Les risques liés à des grossesses antérieures : antécédents de pré-

maturité, d'hémorragie de la délivrance, de pré-éclampsie.

Une infection survenue pendant la grossesse et qui peut provoquer un accouchement prématuré : cytomégalovirus, toxoplasmose, listériose etc.

LE RISQUE AUGMENTE-T-IL AVEC L'ÂGE ?

"L'âge est bien entendu un facteur de risque. Après 35 ans, une femme enceinte a plus de risque de développer un diabète gestationnel. Après 38 ans, le risque de

trisomie 21 et de maladies de la grossesse augmentent", confirme la sage-femme.

Au même titre qu'une grossesse multiple, l'âge est ce qu'on appelle un facteur de risque physiologique. Mais si l'on parle souvent de grossesse tardives il est important de rappeler que les grossesses précoces, avant 18 ans mais surtout avant 15 ans, sont également des grossesses à risque de complications.

GROSSESSE À RISQUE : JE PEUX AVOIR UN ARRÊT DE TRAVAIL ?

"Une femme enceinte dont la grossesse est considérée comme à risque peut tout à fait obtenir un arrêt maladie", confirme Anh-Chi Ton. Cette dernière cite notamment l'exemple des femmes dont le bébé présente un RCIU (retard de croissance intra-utérin). "On sait que si la femme enceinte travaille, qu'elle est sous pression, cela ne va pas arranger la situation alors que le repos va au contraire favoriser la croissance du bébé. Il est donc normal de lui donner un arrêt maladie", ajoute-t-elle.

Cet arrêt maladie, remboursé à hauteur de 70 %, est exclusivement délivré par le médecin. La sage-femme rappelle que les femmes enceintes peuvent également bénéficier d'un congé pathologique. Cédul-c1, pris en charge à 100% par l'assurance maladie, dure deux semaines et peut être pris en plusieurs fois.

LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE FAVORISE LES GROSSESSES À RISQUE

Une nouvelle étude souligne que le réchauffement climatique a un impact sur les femmes enceintes.

Plus les vagues de chaleur sont fortes et longues, et plus les femmes enceintes s'en trouveront fragilisées.

Une nouvelle étude publiée dans The BMJ Journal explique comment les hautes températures peuvent être à l'origine de fausses couches ou encore de naissances prématurées. Les périodes de gestation sont impactées par la température extérieure.

étude le réaffirme, mais n'était pas la première à le souligner. Pour en arriver à cette conclusion, les scientifiques ont étudié les données prénatales (qu'il s'agisse du taux de mortalité ou encore de naissances prématurées) de 27 pays, à travers la synthèse de 70 études.

En Europe, en Australie, en Nouvelle Zélande ou encore en Amérique du

Nord... La plupart des pays étudiés ont un niveau de vie élevé, seuls sept d'entre eux sont considérés comme ayant des revenus faibles ou moyens.

DES BÉBÉS PLUS PETITS QUI NAISSENT PLUS TÔT

Le résultat de leur enquête suggère qu'une vague de chaleur fait grimper le risque d'accoucher trop tôt, ou de donner naissance à un bébé mort à hauteur de 16%. Par ailleurs, dans 18 des pays étudiés, les hausses de températures sont associées à des naissances de bébés plus légers.

Si l'incidence de la chaleur sur la grossesse est une réalité quelle que soit le revenu du pays, les chercheurs notent tout de même que pour ceux au niveau socio-économique bas ou moyen, le réchauffement climatique aura des conséquences plus importantes.



DOULEURS LIGAMENTAIRES PENDANT LA GROSSESSE : SYMPTÔMES, QUE FAIRE ?

Pendant la grossesse, les futures mamans peuvent ressentir des tiraillements inattendus au niveau de l'aîne et du bassin. Comment reconnaître ces douleurs ligamentaires et les soulager efficacement ? Les explications et conseils d'Anh-Chi Ton, sage-femme.

Les douleurs ligamentaires font partie des petits maux habituels de la grossesse. Sans gravité, elles peuvent pourtant être très invalidantes. "Certaines femmes enceintes pour la première fois les confondent parfois avec les contractions, même s'il s'agit en réalité de deux choses bien différentes", explique la sage-femme.

DOULEURS LIGAMENTAIRES : DE QUOI S'AGIT-IL ?

Les douleurs ligamentaires correspondent au relâchement et à l'étirement des ligaments, sous l'action de la relaxine et de la progestérone. "Cette hormone de la grossesse favorise le relâchement des tissus et va ainsi faciliter l'accouchement", détaille Anh-Chi Ton. Elles apparaissent généralement au second trimestre de la grossesse et peuvent augmenter en intensité au cours du troisième trimestre à mesure que l'utérus grossit et pèse de plus en plus lourd.

RECONNAÎTRE LES DOULEURS LIGAMENTAIRES PENDANT LA GROSSESSE

"Alors que les douleurs de sciatique sont localisées à l'arrière, le trajet va de la fesse jusqu'à l'arrière des cuisses, les douleurs ligamentaires sont situées devant, soit au niveau du pubis, on parle alors de syndrome de Lacomme, soit au niveau de l'aîne", explique la sage-femme. La future maman peut ressentir un tiraillement intense mais aussi une sorte de décharge électrique qui irradie de l'aîne au pubis. "Il ne s'agit pas d'une douleur aiguë mais plutôt d'une gêne à laquelle on finit par s'habituer, même si elle peut entraver les mouvements et gêner la femme enceinte pour se déplacer", ajoute-t-elle.

COMMENT SOULAGER LES DOULEURS LIGAMENTAIRES PENDANT LA GROSSESSE ?

S'il est difficile d'échapper aux douleurs ligamentaires, notamment lors d'une première grossesse, il est possible de les soulager. Avoir une alimentation équilibrée pour éviter une carence en magnésium, prendre rendez-vous avec un ostéopathe mais aussi pratiquer une activité physique douce liée au terme de la grossesse peut aider à prévenir les douleurs. "Je prescris généralement aux femmes une cure de magnésium et leur recommande de faire des séances d'acupuncture très efficaces pour soulager les tiraillements", explique la sage-femme. Cette dernière précise qu'il est également possible de prendre du paracétamol, mais avec parcimonie.

C'EST QUOI UNE GROSSESSE EXTRA UTÉRINE ?

La chanteuse Shy'm qui attend son premier enfant a annoncé qu'elle avait fait une grossesse extra utérine l'an dernier. Quels sont les signes et les causes de cette complication de la grossesse ?



Lorsqu'une femme fait une grossesse extra utérine (GEU), cela signifie que l'ovule fécondé ne se loge pas dans la cavité utérine. En effet, il arrive parfois que l'ovule se fixe dans un autre endroit comme le col de l'utérus, sur l'ovaire ou dans la cavité abdominale. Le plus souvent, il s'agit d'une des deux trompes de Fallope. On parle aussi de grossesse ectopique.

Les grossesses sur 100 soit 60000 par an sont des GEU, selon la Haute Autorité de Santé (HAS). Elles surviennent en général entre les 6e et 16e semaines de grossesse.

QUELS SONT LES SYMPTÔMES ?

Les premiers signes peuvent être les mêmes que ceux d'une grossesse normale : absence de règles, nausées, sensibilité des seins.

A contrario, il est aussi possible de n'avoir aucuns symptômes. Des douleurs pelviennes et des saignements vaginaux forcés doivent vous alerter. Si ces symptômes viennent à s'intensifier et que s'y ajoutent des évanouissements, de la transpiration et une pâleur, il faut

consulter d'urgence. Le développement anormal de l'œuf a pu rompre la trompe de Fallope ce qui provoque une importante hémorragie.

COMMENT LA GROSSESSE EXTRA UTÉRINE SE DIAGNOSTIQUE ?

Il est difficile de poser un diagnostic précoce de la grossesse extra-utérine. En premier lieu, un simple test de grossesse est effectué. Le médecin recourt à un toucher vaginal qui peut être douloureux, signe éventuel de GEU. Les examens pour un diagnostic plus précis sont : une échographie pelvienne qui révèle la présence ou non de l'embryon dans la cavité utérine ou dans la trompe de Fallope.

une prise de sang avec un dosage de l'hormone du placenta appelée gonadotrophine chorionique humaine (HCG) souvent faible en cas de grossesse ectopique.

QUELS SONT LES TRAITEMENTS ?

En cas de grossesse extra-utérine précoce non rompue, il est possible d'avoir recours à un traitement médicamenteux. Une ou plu-

sieurs injections de méthotrexate seront nécessaires pour arrêter le développement de l'embryon et le détruire.

Dans le cas où la trompe est rompue, une opération chirurgicale d'urgence et sous anesthésie sera réalisée.

Pratiquée par coelioscopie, c'est-à-dire via une incision au niveau du nombril, le chirurgien insère une caméra et des instruments pour aller retirer l'œuf de la trompe et stopper l'hémorragie. Si la trompe est trop endommagée, il faudra recourir à son ablation (salpingectomie).

QUELES SONT LES CONSÉQUENCES APRES UNE GROSSESSE EXTRA UTÉRINE ?

Il n'y a pas de conséquence sur la fertilité des femmes. En cas de nouvelle grossesse, un suivi attentif est préconisé.

Une seule trompe suffit pour retomber enceinte.

Le taux de grossesse est part contre plus faible et le risque d'une nouvelle grossesse extra utérine plus élevé (entre 10 et 20%).

PÉRINÉE : POURQUOI IL FAUT LE MUSCLER AVANT D'ACCOUCHER

Si l'on parle beaucoup de rééducation du périnée en post-partum, il est important de veiller à la bonne santé de son périnée même pendant la grossesse. Estelle Bertrand, kinésithérapeute, nous explique le rôle du périnée et comment en prendre soin. De très nombreuses femmes découvrent l'existence de leur périnée pendant la grossesse. Et si la rééducation périnéale après l'accouchement est aujourd'hui très largement conseillée, et pratiquée, peu de femmes font évaluer leur périnée lorsqu'elles sont enceintes.

"Faire réaliser un bilan après d'un kiné pendant la grossesse pour vérifier la tonicité du périnée mais aussi des muscles de l'abdomen est pourtant très utile", observe Estelle Bertrand, kinésithérapeute.

Le périnée : à quel sert-il ?

"Le périnée est un ensemble de différents muscles et tissus qui ferment le bas du bassin et s'étendent du pubis au coccyx", décrit la kinésithérapeute. Son rôle est multiple : il soutient les viscères, permet la continence urinaire et anale, joue un rôle d'ouverture

pendant l'accouchement et a également une incidence importante sur le déroulement des rapports sexuels.

LE PÉRINÉE, MIS À RUDE ÉPREUVE PENDANT LA GROSSESSE

Pendant la grossesse, le corps de la future maman est le théâtre d'un grand nombre de bouleversements. Le périnée ne fait pas exception et est soumis à rude épreuve. "Les hormones de la grossesse détendent les muscles, les tissus et les ligaments pour permettre le passage de la tête du bébé. Le périnée, moins tonique, est également soumis à un surpoids important en raison de la présence dans l'utérus du bébé et du placenta", explique Estelle Bertrand. Une femme qui aurait par exemple des douleurs au pubis, au coccyx, dans les lombaires ou au niveau du sacrum devrait consulter. Le bassin étant rendu moins fixe par la détente des ligaments. La spécialiste insiste donc sur la nécessité de réaliser un bilan afin de se voir proposer une prise en charge personnalisée.

LE PÉRINÉE PENDANT LA GROSSESSE : COMMENT LE TONIFIER ?

"Le travail est à la fois postural, le bassin est en antéversion pendant la grossesse, et respiratoire, explique la kiné. Il n'est toutefois pas d'exercices types que l'on pourrait recommander à toutes les femmes. Il est donc adaptés à la morphologie de chacune", ajoute-t-elle. Pour citer un exemple concret, une femme enceinte dont le muscle transverse de l'abdomen sera détendu va travailler à le tonifier. Les muscles abdominaux seront alors plus à même de "porter" le bébé et de décharger ainsi le périnée. De manière générale, un suivi avec un kiné pendant la grossesse aide à entretenir la mobilité, la tonicité des muscles mais aussi à éviter les douleurs. "Je leur propose des exercices qu'elles doivent ensuite relater à la maison puis on se revoit pour des bilans réguliers", précise-t-elle. Mais la kiné explique également que pour prendre soin de son périnée pendant la grossesse il faut également lutter contre la constipation. "Le fait de pousser trop fort, les hémorroïdes, tout cela affaiblit aussi le périnée", rappelle Estelle Bertrand.

LÉGISLATIVES AU CAP-VERT Large avance du parti au pouvoir (résultats partiels)

Le parti de centre-droit au pouvoir au Cap-Vert arrivait largement en tête à l'issue des élections législatives tenues dimanche dans l'archipel ouest-africain, selon des résultats officiels provisoires portant sur près de 95% des bureaux de votes.

Le Mouvement pour la démocratie (MpD) du Premier ministre sortant, Ulisses Correia e Silva, au pouvoir depuis 2016, était crédité de 36 des 72 sièges de l'Assemblée nationale, selon des résultats de la commission électorale nationale disponibles vers 23h00 GMT.

Le MpD, qui comptait 40 sièges dans l'assemblée sortante, pouvait encore espérer atteindre la majorité absolue de 37 députés, puisque quatre sièges restaient à annoncer et alors que le dépouillement se poursuivait.

Le parti de centre-droit devançait largement le Parti africain pour l'indépendance du Cap-Vert (PAICV, socialiste) de Janira Hopffer Almada, crédité de 26 sièges.

L'ancienne ministre de 42 ans semble en passe de perdre son pari de ramener au pouvoir l'ex-parti unique et de devenir la première femme à diriger le gouvernement de cette ancienne colonie portugaise.

Loin derrière, l'Union capverdienne indépendante et démocratique (Ucid, démocrate-chrétien) remporte jusqu'à présent 4 sièges.

Exception démocratique en Afrique, le Cap-Vert, archipel de 530.000 habitants en plein Atlantique, à environ 600 km au large du Sénégal, subit durement la pandémie de coronavirus.

Le pays a enregistré en 2020 une récession historique de 14,8%, l'épidémie ayant mis à terre l'économie de cet archipel très dépendant du tourisme qui représente 25% de son PIB.

Depuis les élections libres de 1991, le petit pays d'Afrique de l'Ouest réputé un modèle de démocratie sur le continent, et n'a enregistré aucun incident ni violences liés aux élections et leurs résultats.

Le Cap-Vert est doté d'un régime semi-parlementaire où le Premier ministre domine l'exécutif, le président (Jorge Carlos Fonseca, MpD) exerçant un rôle d'arbitre.

GUINÉE Au moins deux morts dans des heurts entre orpailleurs et forces de l'ordre

Au moins deux personnes ont trouvé la mort et des biens publics et privés détruits dans l'Est de la Guinée lors d'affrontements entre des orpailleurs et les forces de l'ordre, a-t-on indiqué dimanche de source hospitalière. Les heurts sont survenus samedi dans la ville de Kouroussa, à 500 km de la capitale Conakry.

"Un calme précaire" régnait dimanche dans la localité, a indiqué à la préfecture Souleymane Kéita, joint depuis Conakry. Ces heurts ont éclaté lors de protestations d'orpailleurs guinéens accusant les autorités guinéennes de les avoir dépossédés d'une mine artisanale au profit d'exploitants burkinabè. "Nous sommes natis d'ici. Nous n'avons pas où aller. Nous n'avons pas de travail. Notre seul revenu pour subvenir à nos besoins vient de cette mine que les autorités viennent de nous spolier pour la vendre à une société burkinabè qui n'est même pas immatriculée", a expliqué Manfila Kéita, un porte-parole des manifestants, cité dimanche par l'AFP. Pour un autre manifestant ayant requis l'anonymat, "c'est une question de vie ou de mort. Notre mine ou Kouroussa s'efface de la carte". Deux morts, je vous le confirme. Les corps sont ici à la morgue", a déclaré dimanche le Dr Maurice Béavogui, directeur de l'hôpital de la ville qui a également fait part d'un nombre indéterminé de blessés lors des heurts de samedi.

Les protestataires "ont tout cassé, la résidence du préfet, celle du maire et tant d'autres édifices publics ont été pillés ou vandalisés", a affirmé une source sécuritaire, et "de nombreux véhicules officiels ou appartenant à des particuliers ont été caillassés ou incendiés. Ce fut l'anarchie totale".

Bien que le sous-sol de la Guinée regorge de minerais (bauxite, diamant et or), la majorité de la population est confrontée à d'importants problèmes de survie quotidienne.

APS

EGYPTE 11 passagers tués dans le déraillement d'un train

Au moins onze personnes ont été tuées et 98 autres blessées dans le déraillement d'un train dimanche dans la ville de Toukh, dans la région du delta du Nil, au nord du Caire, a annoncé le ministère égyptien de la Santé.

Au total, 60 ambulances ont été envoyées sur les lieux, et les blessés ont été transférés dans trois hôpitaux publics, a indiqué le ministère dans un communiqué. Quatre wagons d'un train circulant entre Le Caire et la ville de Mansoura ont déraillé dans l'accident, a indiqué le ministère égyptien des Transports. Le président égyptien Abdel Fattah el-Sissi a ordonné la formation d'une commission chargée de présenter un rapport sur les causes de l'accident. Une enquête a déjà été ouverte, et le conducteur du train, son assistant et huit responsables de la gare de Toukh sont en train d'être interrogés, a indiqué le bureau du procureur.



MALI Le gouvernement examinera le projet de Constitution en juin prochain

Le texte du projet de Constitution au Mali sera examiné par le gouvernement en juin prochain avant la tenue du scrutin référendaire le 31 octobre 2021, a indiqué lundi le ministère de l'administration territoriale malien.

Selon le ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation, après l'examen en Conseil des Ministres du projet de Constitution, le 30 juin 2021, le texte sera déposé sur la table du Conseil National de Transition (CNT), organe législatif de la transition, le 2 juillet 2021.

Cet organe examinera et votera le projet de Constitution entre le 2 juillet et le 10 septembre 2021.

La campagne référendaire est prévue du 15 au 29 octobre 2021 et le scrutin référendaire proprement dit est prévu pour le 31 octobre 2021, a affirmé le ministère.

La même source a précisé que la proclamation des résultats définitifs par la Cour Constitutionnelle est prévue pour le 30 décembre 2021, ajoutant que la promulgation de la Constitution se fera le 14 janvier

2022. Les membres du gouvernement malien avaient informé, lors d'un point de presse jeudi à Bamako, l'opinion publique du chronogramme du référendum et des élections générales.

Le point de presse était animé par le ministre de l'emploi et de la formation professionnelle, Mohamed Sallia Touré, porte-parole du gouvernement et le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Lt. Col. Abdoulaye Maïga. Selon les confédérateurs, le scrutin référendaire se tiendra, le dimanche 31 octobre 2021. Mais avant, il y aura l'examen en Conseil des Ministres du projet de Constitution, le mercredi 30 juin 2021, selon le ministère de l'administration territoriale.

Le Mali s'est doté, après la révolution de 1991, d'une Constitution, le 25 février 1992. Après bientôt trois décennies d'application, des insuffisances constatées ont amené les autorités à tenter à trois reprises une révision constitutionnelle sans succès en 2001, 2012 et en 2017. Le Comité d'orientation stratégique sur les réformes politiques

et institutionnelles, créé le 31 mars 2021, doit œuvrer à trouver un consensus autour de cette révision constitutionnelle annoncée par les autorités maliennes.

L'un des objectifs de ce comité placé sous l'autorité du Premier ministre est justement de créer un cadre inclusif d'échanges et de réflexions sur les réformes politiques et institutionnelles à mener pendant la Transition.

"La création d'un organe indépendant et unique de gestion des élections, dans la Constitution, est nécessaire au Mali dans un souci de cohérence et d'efficacité technique et financière", a relevé le ministère.

Le membre du Consortium des Organisations de la société civile comprenant l'Observatoire, l'AJCAD (Association des jeunes pour la citoyenneté active), Ibrahim Sangho, a évoqué la nécessité de réviser la Constitution du 25 février 1992 afin de prendre en compte certaines clauses de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, a-t-on indiqué de même source.

TCHAD Un groupe armé appelle à soutenir la rébellion

Un groupe armé tchadien composé de membres appartenant à l'ethnie du président Idriss Déby Itno a appelé dimanche à soutenir les rebelles qui ont attaqué le nord du pays le jour de l'élection présidentielle il y a une semaine. "L'Union des forces de la Résistance (UFR) réitère son soutien sans faille à la coalition et au Président du Front pour l'alternance et la concorde au Tchad (FACT)", le groupe à l'origine de la rébellion lancée le 11 avril pour déloger M. Déby, au pouvoir depuis 30 ans, "et leur demande de continuer les opérations militaires sans relâche jusqu'à ce que le dictateur abandonne le pouvoir", a indiqué dans un communiqué son

porte-parole en exil Youssouf Hamid. "L'UFR lance un appel à toutes les forces vives de la nation (à) soutenir par leurs multiples apports l'action en cours pour buter ce régime hors du Tchad", a-t-il ajouté. L'UFR avait fédéré la rébellion tchadienne lors d'une tentative de putsch en 2008, stoppée in extremis aux portes du palais présidentiel de N'Djamena grâce à l'appui de l'allié français.

En 2019, menée par Timan Erdimi, neveu du président Déby, elle avait de nouveau tenté une incursion dans le nord-est du Tchad, depuis la Libye, mais avait été décimée par des frappes aériennes françaises. L'UFR est composée essentiellement de Zaghawas, l'ethnie du président,

alors que le FACT, à l'origine de la rébellion lancée le 11 avril contre M. Déby, est à dominante gorane, une autre ethnie saharienne. L'armée tchadienne a affirmé avoir "détruit" samedi une colonne de rebelles du FACT à près de 200 km de Mao, une ville située à plus de 300 km au nord de N'Djamena, dans la région du Kanem. Selon l'armée tchadienne, il y a eu 150 prisonniers dans les combats qui ont eu lieu samedi. Des combats ont repris dimanche en fin d'après-midi. Le président Idriss Déby a dirigé lui-même les opérations, selon des sources militaires. Le FACT a pour sa part affirmé dimanche dans un communiqué avoir "procédé à la libération de la région du Ka-

mem". Dimanche, la capitale N'Djamena était calme. Les chars et nombreux militaires positionnés la veille à l'entrée nord de la ville n'y étaient plus.

L'ambassade américaine à N'Djamena a ordonné samedi à son personnel non-essentiel de quitter le Tchad, évoquant "la possibilité de violence dans la ville". Le Royaume-Uni a également recommandé à ses ressortissants de quitter le pays "dès que possible". "Nous appelons certaines missions diplomatiques à garder leur calme. La situation n'est pas préoccupante. La situation militaire est bien maîtrisée par l'armée tchadienne", a réagi dimanche le ministre des affaires étrangères tchadiens, Amine Abba Sidick.

CENTRAFRIQUE Le président Touadéra annonce des consultations nationales pour dix jours

Le président centrafricain Faustin-Archange Touadéra, a annoncé dans une déclaration rendue publique dimanche soir, l'organisation dès lundi de concertations nationales pour une durée de dix jours, au cours desquelles seront recueillis les avis des forces vives de la nation, afin d'enrichir les outils de la réconciliation nationale et

du développement. L'objectif, d'après le chef de l'Etat réélu à l'issue de la présidentielle en décembre 2020, est d'aider le gouvernement à identifier ensemble les points n'ayant jamais trouvé de réponses lors des précédents engagements nationaux. S'agissant des groupes armés, M. Touadéra projette également une concertation dans le cadre

de l'Accord de paix de Bangui du 6 février 2019, tout en prévenant les responsables de la rébellion depuis décembre dernier qu'ils doivent répondre de leurs actes devant la justice. Quant aux combattants, le président exige qu'ils obéissent impérativement au processus du désarmement et participent à la dissolution des groupes.

IRAK

Cinq roquettes visent une base abritant des Américains

Cinq roquettes ont visé dimanche une base aérienne abritant des Américains en Irak, a indiqué une source de sécurité.

Sur les cinq roquettes tirées en soirée sur la base de Balad, au nord de Baghdad, deux se sont écrasées sur un dortoir et une cantine de l'entreprise américaine de sous-traitance Sallyport, a ajouté la même source sans préciser dans un premier temps si les tirs avaient fait des victimes.

Des avions F-16 sont stationnés sur la base de Balad, au nord de Bagh-

dad, et diverses entreprises y sont présentes pour la maintenance avec des employés irakiens et étrangers.

L'attaque n'a pas été revendiquée dans l'imédiat.

Au total, une vingtaine d'attaques, à la bombe ou à la roquette, ont visé des bases abritant des soldats américains ou des représentations diplomatiques américaines depuis l'ar-



rivée au pouvoir fin janvier de Joe Biden. Et des dizaines d'autres ont eu

lieu depuis l'automne 2019 sous l'administration de Donald Trump.

UNION EUROPÉENNE-RUSSIE

Borell évoque une "montée des tensions" entre l'UE et la Russie

Le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell, a évoqué lundi une "montée des tensions" entre l'UE et la Russie, jugeant "très dangereuse" la situation à la frontière russo-ukrainienne.

"Les relations avec la Russie ne s'améliorent pas. Au contraire, la tension s'accroît dans différents domaines", a indiqué M. Borrell

avant une réunion des ministres des Affaires étrangères des 27 par visioconférence.

Ce responsable de l'UE a cité les expulsions de diplomates entre Moscou et Prague, ainsi que l'état de santé "très inquiétant" de l'opposant Alexeï Navalny malade et en grève de la faim dans sa prison. Ces dernières semaines, les ten-

sions ont augmenté entre la Russie et l'Ukraine, Kiev accusant Moscou de "masser des troupes" à sa frontière.

Kiev est en conflit avec les séparatistes de l'Est ukrainien et les affrontements se sont intensifiés depuis le début de l'année, mettant à mal le cessez-le-feu signé en juillet 2020.

RUSSIE

Moscou rétorque à Prague et expulse vingt diplomates tchèques

La Russie a annoncé dimanche que 20 employés de l'ambassade tchèque à Moscou étaient désormais "persona non grata" et devaient quitter le pays avant la fin de la journée lundi 19 avril.

Cette annonce a été faite par le ministère russe des Affaires étrangères, après la convocation de l'ambassadeur tchèque à Moscou, Vitezslav Pivonka.

La Russie avait promis plus tôt des mesures de rétorsion après l'expulsion de 18 diplomates russes par la République tchèque qui les accuse d'espionnage. "L'ambas-

sadeur de République tchèque en Russie (Vitezslav) Pivonka a été convoqué", précise le communiqué.

"Nous lui avons fermement signifié notre protestation après l'acte inamicale des autorités tchèques à l'encontre du personnel de la représentation diplomatique russe à Prague". Il a été annoncé à M. Pivonka que 20 collaborateurs de l'ambassade de République tchèque à Moscou avaient été déclarés persona non grata.

Ils doivent quitter notre territoire avant la fin de la journée du 19 avril 2021, ajoute le texte. Sa-

medi, les autorités tchèques avaient annoncé l'expulsion de 18 diplomates russes impliqués, selon les services de renseignements tchèques, dans le sabotage d'un dépôt de munitions qui a fait deux morts en 2014. La police tchèque a également indiqué qu'elle recherchait deux Russes impliqués dans cette explosion, porteurs de passeports utilisés par les deux suspects dans l'affaire de l'empoisonnement de l'ancien agent double Sergei Skripal en Grande-Bretagne en 2018. Moscou a indiqué que cette affaire "portait

la marque" de Washington.

"Dans leur désir de faire plaisir aux Etats-Unis après les sanctions américaines contre la Russie, les autorités tchèques ont même surpassé leur maître", avait estimé dimanche le ministère russe des Affaires étrangères. Cette semaine, les Etats-Unis ont annoncé des sanctions et l'expulsion de dix diplomates russes en représailles à ce que Washington estime être des interférences russes dans les élections US, une cyber-attaque massive et d'autres activités hostiles.

ALLEMAGNE

Succession de Merkel : la droite allemande plus déchirée que jamais

La droite allemande reste plus divisée que jamais sur la désignation d'un chef de file en vue de succéder à l'automne à Angela Merkel, aucun compromis n'ayant pu être trouvé dimanche soir contrairement aux attentes.

La compétition interne pour mener les conservateurs aux élections législatives du 26 septembre oppose deux hommes: le président du parti démocrate-chrétien de la chancellerie (CDU), Armin Laschet, un modéré partisan de la continuité avec le cap centriste d'Angela Merkel, et celui de son parti bavarois allié (CSU), Markus Söder, politiquement plus à droite.

Le premier a pour lui d'être à la tête de la plus grande des deux formations et d'être soutenu par les principaux cadres de son parti.

Mais sa cote de popularité dans l'opinion est faible, largement devancée par celle de son rival. Selon une récente enquête de la chaîne ARD, 44% des Allemands jugent Markus Söder le plus apte à conduire les conservateurs aux élections, contre 15% pour M. Laschet. D'abord larvée, cette "primaire" qui ne dit pas son nom s'est transformée depuis une semaine en opposition frontale, alors qu'Angela Merkel a prévu de quitter le pouvoir après les élections.

Les deux hommes avaient d'abord assuré vouloir se mettre d'accord entre eux avant la fin de la semaine. Mais dimanche soir à minuit aucun accord n'avait été trouvé, même si des tractations se poursuivaient tard dans la soirée entre les deux concurrents à Berlin.

"Chacun campe sur sa candidature", écrit le quotidien Bild. Markus Söder paraît d'autant moins enclin à céder, qu'il a obtenu dimanche, à une très large majorité, le soutien de l'organisation des Jeunes conservateurs allemands et que certains dirigeants du parti d'Angela Merkel lui ont apporté leur soutien. Si les deux hommes ne parviennent pas à se départager, la décision pourrait revenir aux députés des deux partis, qui se réunissent mardi.

Annalena Baerbock désignée candidate des Verts pour la chancellerie

Le parti écologiste allemand a désigné lundi sa coprésidente, Annalena Baerbock, comme candidate à la chancellerie pour les élections législatives du 26 septembre.

"Avec ma candidature, je voudrais faire une offre à l'ensemble de la société", a déclaré Mme Baerbock, se présentant comme candidate "du renouvellement" pour tenter de remplacer la conservatrice Angela Merkel qui ne se représentera pas après 16 ans au pouvoir.

L'enjeu est de taille pour les Verts: crédités de 20% à 23% des intentions de vote, ils talonnent le parti démocrate-chrétien de la chancellerie, la CDU (27% à 28%) minée par une guerre interne pour la désignation de son propre candidat à la chancellerie, et devancent les sociaux-démocrates (SPD).

Cette juriste spécialiste de droit international et ancienne athlète de trampoline, âgée de 40 ans, a reçu les faveurs du comité exécutif de son parti au détriment de l'autre co-président également candidat à l'investiture, Robert Habeck, 51 ans.

"Aujourd'hui commence donc un nouveau chapitre pour notre parti et, si nous le faisons bien, pour notre pays", a expliqué Mme Baerbock lors d'une conférence de presse à Berlin.

"Je suis pour le renouveau, d'autres sont pour le statu quo. Je suis convaincu que ce pays a besoin d'un nouveau départ pour traverser cette nouvelle décennie pleine de défis", a ajouté la quadragénaire réputée pour sa pugnacité et sa connaissance affûtée des dossiers.

Parmi les thématiques qui figureront au coeur de sa campagne, elle a estimé nécessaire d'investir davantage dans le système éducatif, plaidé pour une "société cosmopolite" et parlé d'une "Allemagne au coeur de l'Europe".

"La protection du climat est la tâche de notre époque, la tâche de ma génération et par conséquent, je veux que la politique d'un nouveau gouvernement fédéral fasse de la protection du climat la norme pour tous les domaines afin d'atteindre les objectifs de Paris", a indiqué Mme Baerbock.

Parmi les représentants des grands partis pour les élections législatives de septembre, elle sera la seule femme, jeune, face à des hommes.

Parmi les coalitions possibles qui pourraient émerger du scrutin figurent une alliance avec les seuls conservateurs ou une autre, inédite au niveau fédéral, avec le SPD et le parti libéral FDP.

Jusqu'ici, les Verts n'ont été que partenaires minoritaires dans une coalition gouvernementale dirigée par le social-démocrate Gerhard Schröder, entré en 1998 et 2005.

APS

PAKISTAN

Libération des 11 policiers pris en otage par des manifestants anti-France

Onze policiers pakistanais pris en otage par des manifestants anti-France d'un parti extrémiste ont été libérés à l'issue de négociations, a annoncé lundi le ministère de l'Intérieur. Les policiers avaient été pris en otage dimanche par le parti Tehreek-e-Labbaik (TLP) au cours de violentes manifestations à Lahore.

Le ministre de l'Intérieur Sheikh Rashid Ahmed a indiqué que les policiers ont été libérés tôt lundi après des "négociations" avec le parti Tehreek-e-Labbaik (TLP), officiellement interdit depuis la semaine dernière par le gouvernement qui l'a classifié comme étant une organisation terroriste. Les officiers avaient été retenus dans une mosquée appartenant au TLP, dans laquelle

se sont regroupés des partisans de ce mouvement. Elle est actuellement encerclée par la police.

"Des négociations ont été entamées avec le TLP, la première partie s'est achevée avec succès", a déclaré M. Rashid dans une vidéo sur Twitter. "Ils ont libéré les 11 policiers qui avaient été pris en otage".

Il a déclaré qu'une deuxième série de négociations aurait lieu plus tard lundi, bien que l'on ne sache pas exactement sur quoi elles porteront.

Les extrémistes protestent depuis le 12 avril contre la mise en prison de leur chef, qui a été arrêté pour avoir demandé l'expulsion de l'ambassadeur de France.

Ils avaient fixé au 20 avril la date limite pour l'expulsion de

l'ambassadeur français. Des manifestations anti-France ont eu lieu dans plusieurs villes du pays, entraînant la mort de six policiers et conduisant l'ambassade de France à appeler ses ressortissants à quitter provisoirement le pays.

Le parti est depuis des mois à l'origine d'une campagne anti-France depuis que le président Emmanuel Macron a défendu le droit à la caricature au nom de la liberté d'expression.

Le dirigeant français s'était exprimé au cours de l'hommage rendu à un enseignant tué le 16 octobre après avoir montré des dessins satiriques à sa classe, dans la foulée de la republication de représentations du prophète Mahomet par l'hebdomadaire Charlie Hebdo.

MUSIQUE

Naima Ababsa: une digne représentante de la chanson algérienne dans la diversité de ses genres

L'artiste musicienne et chanteuse andalouse et de la variété algérienne, Naima Ababsa, décédée dimanche à Alger, à l'âge de 58 ans des suites d'une longue maladie, aura été une digne représentante de la chanson algérienne dans la diversité de ses genres, vouant sa vie à l'enrichissement et à la promotion de la Culture algérienne.

Issue d'une famille d'artistes, Naima Ababsa a marqué la scène artistique algérienne par ses prestations remarquables en participant à plusieurs manifestations culturelles dédiées à la musique en Algérie et à l'étranger, à l'instar des festivals, arabe de Djemila à Sétif et Orientals de Montréal, ainsi que plusieurs concerts comme celui de Bercy à Paris.

Chanteuse et instrumentiste de renom, Naima Ababsa excellait au piano et dans l'interprétation de chansons de son répertoire ainsi que d'autres issues de la variété algérienne dans ses différents registres qu'elle reprenait après les avoir enrichies et qu'elle se réservait d'interpréter particulièrement lors des fêtes familiales et autres cérémo-

nies. Forgeant son immense succès à force de concerts et de tournées, la défunte était plus attirée par la scène que par les enregistrements de ses chansons dans les studios, favorisant ainsi le contact avec le public qui l'avait vite adoptée pour son savoir faire et son métier d'artiste, un précieux héritage de son père, Abdelhamid Ababsa (1918-1998), icône de la chanson populaire et berbère, qui a marqué la musique algérienne pendant près de 40 ans et qui, avec sa femme, également chanteuse dans un orchestre populaire, ont fondé une famille d'artistes, avec Fella sa sœur, devenue star internationale de la chanson, ses frères musiciens, Nadjib notamment, ou encore sa nièce Shérin qui a intégré son

orchestre. "Ha Chaoui", "Li Bghak Bghih", "Ya Dzair", "Mazalni ala didani" ou encore "Ya khti" et 18 chansons d'un Album de variétés, sorti en 2017, conçu dans les genres, naïli, assimi, tergui, sahraoui et bédouin dont "Hizia", célèbre chanson héritée de son père, sont quelques uns des titres entonnés par la voix suave, présente et étoffée de la défunte inscrits dans le grand répertoire de la chanson algérienne.

Pervente défenseuse de la chanson traditionnelle et populaire, Naima Ababsa aura voué toute sa vie à l'enrichissement et à la promotion de la Culture algérienne, elle aura laissé un legs important que les jeunes générations pourront reprendre et méditer.



MOIS DU PATRIMOINE

Appel à la préservation et à la protection du patrimoine contre le vol et le pillage (experts)

Le Centre des Arts et de la Culture du Palais des Raïs (Bastion 23) a organisé, dimanche à Alger, une journée d'information sous le thème "Patrimoine culturel... de la préservation du passé à une alternative économique" et ce, à l'occasion du mois du Patrimoine (18 avril-18 mai), tenu cette année sous le slogan "La valorisation économique du patrimoine culturel". Cette manifestation a vu la participation de spécialistes, de professionnels, d'acteurs du secteur et d'entreprises publiques chargées du patrimoine culturel, outre des représentants d'associations actives dans la matière. Les intervenants ont convenu de l'impérative préservation et sécurisation du patrimoine culturel national.

Dans son allocution d'ouverture, la directrice du centre, Faiza Rayache a estimé impératif de préserver l'intérêt accordé au patrimoine afin qu'il soit productif et contribue ainsi à l'économie nationale, d'où la nécessité de mobiliser tous les moyens et de renforcer la coopération commune entre les institutions concernées par la protection du patrimoine dans le but de mettre un terme au «pillage des sites archéologiques».

Pour sa part, la représentante des Douanes algériennes, Ryma Chior, a affirmé que le commerce illicite du patrimoine culturel constituait «un crime transfrontalier auquel il faut faire face par la coordination de tous les efforts et la coopération entre les institutions nationales concernées mais aussi avec les organisations internationales».

L'intervenante a affirmé que les services des douanes veillent à faire face à ce crime grâce à des mécanismes juridiques nationaux et dans le cadre des conventions internationales à l'instar de la convention de Nairobi 1977 qui vise à consolider la coopération entre les Etats pour la protection des biens culturels.

Elle a rappelé, dans ce sens, les lois coercitives nationales visant à endiguer le phénomène du vol des pièces archéologiques et le pillage des sites historiques, insistant sur «l'importance de la formation et du professionnalisme en matière de lutte contre ce type de criminalité, et ce à la faveur de l'organisation de sessions de formation au profit des agents des

douanes et le renforcement de la coopération entre les services de sécurité sur le terrain. Dans son intervention, le commandant Medjahid Laaribi a passé en revue le rôle de la Gendarmerie nationale dans la protection du patrimoine, grâce à l'élément humain et aux moyens matériels, ainsi qu'à la formation citant pour exemple l'Institut national de criminalistique et de criminologie (INCC).

Il a ajouté que le pillage des biens culturels vient en troisième position après le trafic d'armes et de drogues avec des recettes annuelles mondiales oscillant entre 3 et 5,6 milliards d'euros. D'autre part, M. Laaribi a mis l'accent sur le non signalement de nouvelles découvertes qu'il a qualifié de «sérieux problème dans l'opération de lutte contre ce crime».

L'intervenant a tenu, en outre, à mettre en avant les efforts de la Gendarmerie nationale dans la lutte contre ce problème, à travers l'organisation de patrouilles

terrestres et aériennes pour le contrôle des sites et le suivi des sites électroniques proposant la vente et l'achat de pièces archéologiques, en ce qui concerne les pièces archéologiques volées, soulignant que les pièces de monnaie sont les plus sujettes au vol car étant plus faciles à transporter de par leur poids.

Dans son document, le représentant de la Sûreté nationale, Moulaï Achour, a rappelé le rôle de son institution dans la lutte contre ce crime qui touche à l'histoire et l'identité du pays, soulignant, dans ce sens, que la sécurité nationale avait créé des équipes spécialisées pour s'acquitter de ce rôle dans les zones frontalières et les grandes villes où se trouvent les musées nationaux. Evoquant la question de la formation, le même intervenant a mis en avant les efforts consentis par la police dans la lutte contre la cybercriminalité et ce à travers la création de cellules de veille dans les wilayas, en vue du suivi

des activités de trafic du patrimoine, relevant les efforts consentis au niveau de la coopération internationale et l'échange d'informations dans le cadre de la lutte contre la criminalité transfrontalière.

De son côté, Mme Saïda Kacher, représentante du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH), a souligné le rôle du centre dans la formation et la préservation du patrimoine culturel matériel et immatériel ainsi que certains plats traditionnels afin de les promouvoir et de les classer par l'UNESCO patrimoine mondial.

Insistant sur l'importance de reconcilier le citoyen avec son environnement, son histoire et son passé, la même intervenante a mis l'accent sur l'impérative formation dans le domaine du patrimoine et l'enseignement des méthodes et procédés de traitement des nouvelles découvertes.

Tizi-Ouzou : l'apport des nouvelles technologies au patrimoine souligné

Le développement technologique est «un moyen efficace» pour la préservation et la promotion du patrimoine culturel national, a souligné dimanche à Tizi-Ouzou, Amine Boudefla, directeur du Centre des arts et des expositions de Tlemcen.

Intervenant lors d'une journée d'étude sur «la valorisation économique du patrimoine culturel», à l'ouverture des festivités du mois du patrimoine à la maison de la culture Mouloud Mammeri, M. Boudefla a exposé l'expérience de son Centre dans ce domaine, lancée depuis 2011 grâce aux nouvelles technologies. Celles-ci ont permis, a-t-il indiqué, «la reconstitution par la technique 3D des hologrammes de plusieurs objets patrimoniaux, notamment, les objets de

musée qu'on ne peut toucher ou déplacer et les rendre accessibles à une plus grande audience».

Ce qui contribue, a-t-il ajouté, à «la vulgarisation et le partage de ce patrimoine, et partant, à susciter l'intérêt en le faisant connaître et aimer, mais aussi, de le pérenniser en laissant une trace».

Il a indiqué, à ce propos, qu'une proposition est faite aux autorités du pays pour adopter ce moyen moderne au niveau des représentations diplomatiques algériennes à l'étranger pour promouvoir ce patrimoine culturel et, partant, vendre la destination touristique Algérie».

Mohamed Achir, enseignant à l'Université Mouloud Mammeri (UMMTO) a, pour sa part, préconisé lors de son

intervention sur «le travail collectif et tjamât comme soubassement de l'économie solidaire villageoise de la Kabylie», la «nécessité de passer à des projets économiques générateurs de revenus pour la collectivité». Développant l'économie solidaire circulaire faisant bénéficier l'ensemble des habitants du village à travers ses différentes manifestations à l'exemple de Tiwizi, il a souligné que cette économie repose sur un soubassement tout juste dénué de l'empreinte monétaire.

Relevant la dynamique suscitée ces dernières années par le concours Rabah Aïssat du village le plus propre qui a remis au goût du jour le travail collectif au niveau des villages et la valorisation du patrimoine local, M. Achir a

considéré que c'est là «une opportunité de développer une économie rentable à même de bénéficier à la collectivité villageoise». Le coup d'envoi des festivités célébrant ce mois du patrimoine qui s'étale jusqu'au 18 mai prochain sous le thème «la valorisation économique du patrimoine culturel» et qui accueille cette année la wilaya de Tlemcen comme invité d'honneur, a été donné ce matin en présence des autorités locales.

Au programme de ces festivités, des expositions portant sur le patrimoine culturel local, du savoir-faire et des métiers artisanaux, des récitals poétiques ainsi que des ateliers et sorties pédagogiques en collaboration avec différents partenaires.

APS

ETATS UNIS - ESPACE

L'hélicoptère de la Nasa Ingenuity a effectué un vol sur Mars

Ingenuity, l'hélicoptère de la Nasa, a effectué un court vol historique sur Mars, a annoncé lundi l'agence spatiale américaine.

"Les données altimétriques confirment qu'Ingenuity a effectué le premier vol d'un engin motorisé sur une autre planète", a affirmé un ingénieur du Jet Propulsion Laboratory de la Nasa, sous les applaudissements et les cris de joie dans la salle de contrôle. Une courte vidéo du vol, prise par le rover Perseverance à bord duquel Ingenuity est arrivé sur la planète rouge avant de se

décoller, a été diffusée dans la foulée de l'annonce. On y voit l'engin faire du surplace à environ trois mètres d'altitude puis se poser sur la surface de Mars. L'hélicoptère a lui-même envoyé une photo en noir et blanc, montrant son ombre sur la planète rouge. "Nous pouvons maintenant dire que des humains ont fait voler un engin motorisé sur une autre planète!", s'est enthousiasmée

MiMi Aung, cheffe de projet de l'hélicoptère. Initialement prévu le 11 avril, le vol avait été retardé en raison d'un problème technique apparu lors du test de ses rotors. L'opération était un véritable défi, car l'air martien est d'une densité équivalente à seulement 1% de celle de l'atmosphère terrestre. Or c'est en poussant l'air en tournant que les hélices peuvent soulever du poids.



La Nasa choisit SpaceX pour sa prochaine mission habitée vers la Lune

La Nasa a choisi SpaceX pour sa prochaine mission habitée vers la Lune, une première depuis 1972, a annoncé l'agence spatiale vendredi, accordant une victoire majeure à l'entreprise d'Elon Musk.

Le contrat de 2,9 milliards de dollars concerne le prototype de vaisseau spatial Starship, qui est testé dans un site de SpaceX au Texas.

"Aujourd'hui, je suis très enthousiaste, et nous sommes tous très enthousiastes d'annoncer que nous avons attribué à SpaceX le développement de notre système d'alunissage", a déclaré Lisa Watson-Morgan, responsable de ce programme à la Nasa.

SpaceX a devancé Dynetics et la société Blue Origin, de Jeff Bezos, et devient le seul fournisseur du système, une rupture par rapport au passé, car la NASA choisissait souvent plusieurs entreprises en cas d'échec de l'une d'entre elles. Selon

des analystes du secteur, cette décision conforte l'entreprise d'Elon Musk, créée en 2002 dans le but de conquérir Mars, dans sa place de partenaire privilégié de la Nasa dans le secteur privé. L'an dernier, SpaceX est devenue la première entreprise privée à envoyer avec succès une équipe à bord de la station spatiale internationale, redonnant aux Américains la capacité d'accomplir cet exploit, pour la première fois depuis la fin du programme de navettes spatiales "Shuttle".

SpaceX a présenté son vaisseau spatial réutilisable Starship, conçu pour transporter des équipages nombreux et des cargaisons importantes pour de longs voyages dans l'espace, et qui peut atterrir debout. Des prototypes de la fusée sont actuellement à l'essai dans le Texas, mais les quatre tentatives de vols se sont pour l'instant toutes conclues par des explosions. Dans le cadre du programme Ar-

témis, qui vise à renvoyer des hommes sur la Lune, la Nasa veut utiliser la fusée lourde SLS (Space Launch System) pour lancer quatre astronautes à bord d'une capsule Orion, qui s'amarrera ensuite à une station orbitale lunaire appelée Gateway.

La fusée Starship attendrait, prête à recevoir deux membres de l'équipage pour la dernière étape du voyage vers la surface de la Lune.

L'idée est que la station Gateway serve d'intermédiaire, mais pour la mission initiale, Orion pourrait s'amarrer directement à Starship, a déclaré Lisa Watson-Morgan. Les astronautes passeraient ensuite une semaine sur la lune, avant d'embarquer sur la fusée Starship pour retourner en orbite lunaire, et revenir sur Terre à bord d'Orion. En parallèle, SpaceX ambitionne de combiner son vaisseau spatial Starship avec sa fusée



Super Heavy, afin de créer un engin de 120 mètres de haut, le plus puissant véhicule de lancement jamais déployé.

L'Homme a posé le pied sur la Lune pour la dernière fois en 1972, avec le programme Apollo. La NASA veut y retourner, et établir une présence durable avec une station spatiale lunaire, afin de tester de nouvelles technologies qui ouvriront la voie à une mission avec équipage vers Mars.

APS

PUBLICITÉ

Wilaya de Biskra
Daira de Biskra
Commune de Biskra
Direction Des Finances Et Patrimoines
Service des marchés

Republique Algerienne Démocratique et Populaire

Avis D'attribution Provisoire Du Marché

N° Fiscal: 096207019069519

Conformément les articles N° 65 et 82 du Décret présidentiel N° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Le président de l'apc de biskra informe l'ensemble des les soumissionnaires ayant soumissionné dans L'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES, N°: 03/2021 publié dans le journal EL HEDDAF le : 01/03/2021 relative aux : **Assurance Des Biens Meubles Et Immeubles Flotte Véhicules Et Responsabilité Civile Communale De La Commune De Biskra** Et suite au pv d'évaluation des offres dater le : 11/04/2021 l'attribution sera comme suit :

Désignation	N° de l'offre	La Compagnie	Montant (TTC), (DA)	Notation De L'Offre Technique 100/100	Délai	Observation
Assurance Des Biens Meubles Et Immeubles Flotte Véhicules Et Responsabilité Civile Communale De La Commune De Biskra	04	Compagnie Algérienne D'assurance Et De Réassurance CAAR Agence 509 BISKRA	10 056 287,14	86.84	Une Année Renouvelable dépasse pas 05 ans	Mieux disent

Le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire du marché peut introduire un recours, auprès de la commission des marchés compétente, Le recours est introduit dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public, la presse ou le portail des marchés publics, Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Tous les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, à se rapprocher de ses services, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

DK NEWS

Anep : 2116007126 du 20/04/2021

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN DEFLA
DAIRA DE DJELIDA
COMMUNE DE Djemaa Ouled Cheikh
NIF 0098 44429512602.

Avis D'Appel D'offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2021

La commune de djemaa ouled cheikh lance un Avis D'Appel D'offres Ouvert avec exigence de capacités minimales pour Réalisation du projet suivant :

Intitulé Du Projet : Aménagement urbain de Rue khelaifi 01 a djemaa ouled cheikh centre sur 1500 ml.

- Les entreprises ayant la qualification dans le secteur travaux publics activité principale catégorie (03) et plus
- Un Certificat De Bonne Réalisation pour deux projets similaires dans le même secteur dont chacun est supérieur ou égal au montant de la transaction

qui sont intéressés par le présent avis D'appel D'offre national peuvent se présenter au Bureau de l'Action économique de la commune de djemaa ouled cheikh pour retirer le cahier des charges, contre une somme de 4.000,00 DA (versé auprès du régisseur communal); le retrait se fait par le chef de l'entreprise ou son représentant légal.

La présentation de la soumission doit être conforme aux conditions fixées par l'instruction aux soumissionnaires de l'offre technique du cahier des charges

Les offres constituées d'un dossier de candidature, offre technique, offre financière, doivent être obligatoirement accompagnées des pièces citées dans le cahier des charges ; Article n° 05 Les soumissionnaires soumettront leurs offre dans une enveloppe principale cachetée et anonyme ne comportant aucune inscription extérieure outre que la mention suivante :

DK NEWS

« A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
 Avis D'Appel D'offres Ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2021

Intitulé Du Projet : Aménagement urbain de Rue khelaifi 01 a djemaa ouled cheikh centre sur 1500 ml

Cette enveloppe principale abritera Trois (03) autres enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise,

le dossier de candidature, l'appel d'offres ainsi que la mention : dossier de candidature, l'offre technique, l'offre financière selon le cas Le délai de préparation des offres est fixé à (quinze jours) : (15 jours) à compter de la date de la première parution de l'appel d'offre national dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP

La date et l'heure limite de dépôt des offres, est fixée au 15^{ème} jour avant 12 h 00 mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'heure limite de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant A 12 h 00 mn.

Les offres devront être déposées auprès du bureau de l'Action économique de la commune de djemaa ouled cheikh L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour de préparation des offres à 14h 00mn au siège de l'APC Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir du dernier jour de la préparation des offres

Anep : 2116007205 du 20/04/2021

Programme de la soirée

TF1 21:15

Le labyrinthe : la terre brûlée



Thomas et ses amis, les autres blocards, sont parvenus à sortir du labyrinthe. Les jeunes gens découvrent un monde en proie au chaos, avant d'être recueillis par Janson, dans un abri où ils rencontrent d'autres survivants. Parmi eux, Aris, indique à Thomas le fonctionnement du lieu, moins hospitalier qu'il n'apparaît. Bien décidé à en savoir plus, et à retrouver Teresa, emmenée dans un autre département, Thomas explore avec Aris les recoins de l'abri. Il découvre bientôt qu'on y pratique d'inquiétantes expériences.

France 2 21:05

Le cinquième élément



En Egypte, en 1912, des extraterrestres viennent récupérer des pierres symbolisant les quatre éléments pour les soustraire aux forces du Mal. Ils promettent de les rapporter trois cents ans plus tard. Mais à leur retour, au XXIIIe siècle, leur vaisseau est détruit. A partir de quelques gènes retrouvés dans les décombres de l'appareil, des scientifiques parviennent à créer Leeloo, une jeune femme dotée d'étonnants pouvoirs.

France 3 20:55

Tandem



Le corps d'Olivier Croze, un entrepreneur est retrouvé dans la fontaine du Peyrou. A-t-on voulu l'empêcher de mener à bien son projet de centre commercial qui allait dénaturer une partie de l'aqueduc Saint Clément ? Léa découvre que la victime a été tuée suivant un supplice ancestral, la cure par l'eau. Côté vie privée, Léa vit mal que Paul refasse sa vie avec Inès. Mais voilà que cette dernière est envoyée pour une mission de six mois en Guyane.

CANAL+ 20:05

La grande traversée



Alice Hughes, Prix Pulitzer de littérature, doit recevoir un prix littéraire aussi rare que prestigieux en Grande-Bretagne. Sa santé ne lui permettant pas de prendre l'avion, Karen, employée de sa maison d'édition, lui réserve une place sur le Queen Mary 2. Alice accepte si elle peut être accompagnée de son neveu, Tyler, et de ses deux amies d'université, Susan et Roberta. Ce que la romancière ne sait pas, c'est que Karen a également embarqué sur le navire, afin d'en savoir plus sur le nouveau roman qu'Alice prépare.

6 20:35

Pékin express



Pour la demi-finale de l'aventure, les binômes devront disputer trois courses durant lesquelles ils se prêteront notamment à un jeu d'adresse dans un canyon de Cappadoce et à une épreuve où ils se retrouveront suspendus au-dessus de 100 mètres de vide. Durant cette étape, les équipes découvriront la région de la mer Noire, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. La ville d'Amasra offrira aux candidats un cadre typique pour disputer une épreuve aquatique sur le thème de la pêche. Les vainqueurs pourront décrocher une place pour la grande finale de l'émission..

Jeux

Samourai-Sudoku n°2697

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

9		6	7		8							1			2	9				3		
4	5			9	7							2	4						1	9		
8	1											3	1									
2		8	3	1								6		3	5	1						
7		3	2		6							7		6	4					9		
6	8	5			7							9	5	7						6		
			3	2															6	5		
7	3		5	6			3					5	8						2	6		
1		6	7									2		8	1							4
							8	5								9						
									4			9	3									
4			3	2								1			2	6						9
1	8			2	3					1		8	5						4	3		
8	5									2	4	2	4									
6			8	7	9					4		6	5	9								
9		6	7		2					5	2	1		8								8
5	7	2			3					1	3	5		6								6
			3	2															9	6		
6	4		8	7								6	4						2	8		
3		7	9									2		6	8							4

Horizontalement :
1 - Dans l'ensemble
2 - Donner un caractère très "nouveau-monde"
3 - Sortie de couche - Maintenu dans son état
4 - Petit carré - Soutenu
5 - Ancien mollusque - Entre titre et matière
6 - Sujet bien familier - Amènera vers la fin - Parfait
7 - Hollandais en boule - Singe à queue prenannte
8 - Instrument de ménestrel - Persiflage
9 - Coula à flots
10 - Principauté du golfe persique - Escabeau à plateau tournant

Verticalement :
A - Propos flatteur
B - La Belle verte
C - Fils de la belle-sœur - Souterrain fortifié
D - Chapellet d'années - Gonflement anormal
E - Poufferais - Nid d'espions tentaculaire
F - Numéro 89 en petit - Emergences - Elu pour l'agenda
G - Piquerais plusieurs fois
H - Il se mit son père à dos - Terrains pour fléaux
I - Déposée sur le tapis - Jetée
J - A droite sur la carte - Propre à la colonne
K - Done à compter désormais - Patrie de Guillaume Tell
L - Associez-vous, elle tiendra la caisse

«La douleur est une chose que l'on n'a le droit d'infliger qu'à soi-même.»



Boris Vian

Mots croisés n°2697

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												

Terreurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1397

matériel informatique bonne	↓	aqar-aqar coureur de fond	↓	réserve Pierre noire	↓	causes de rides	↓	bien coincée normale	↓	faire des mailles	↓	hausseraient la note crétins	↓
mau-gréas	→					poisson de boîte s'éprit (s')	→			filet lumineux renfort de cuir	↓		
habile	→							dessines	→				
serpillère	→							enivre	↓				
terne	→			racontent	→					se permet remarque abrégée	↓		donne son accord
facteur sanguin Pierre creuse	→		moitié trichent pour gagner	↓						benêt écrits de sa propre main	↓		
	→					capitale nordique titane en réaction	→			souverain	→		
outil à torsader	→	papillon de nuit aigles d'Australie	→							norme	↓	saint de Bigorre botte de l'Europe	→
	→							du au vent	→				
bramer	→					article contracté sont au courant	→		profitable	↓	reste étendu c'est l'argot	→	ne reconnut pas
lourdes allusions	→					tissu écossais petit village	→						images de la jalousie
saison des moissons	→	vendra	→										
	→	axe de roue	↓	caution	→								
	→			préfère	↓					supplai	→		
lanceuse d'Ariane	→					pompette décorateur de l'Opéra	→			le chlore au labo	↓		
attribue	→												stupide
	→							près de	→			fin de verbe pronom masculin	↓
	→	fis de même	→					naçré	↓				
accompli cadeaux	→									fleuve de France établi de boucher	→		
	→					vieux bison cri de douleur	→					bières de pub oui mais du Nord	↓
à quel endroit ? début de compte	→			note du diapason eu le courage	→			aussi	→				rajout au bas du pli
	→			enquai	↓			strontium réduit	↓				
	→											estirpe	→
criquet pèlerin	→												indication de matière

Solution

Sudoku n°2697

9	3	2	4	6	7	1	5	8
6	4	1	5	3	8	9	7	2
5	8	7	1	2	9	6	3	4
2	9	4	7	8	6	3	1	5
7	1	5	3	4	2	8	9	6
3	6	8	9	5	1	2	4	7
4	5	6	8	1	3	7	2	9
8	7	3	2	9	5	4	6	1
1	2	9	6	7	4	5	8	3
				1	9	6	8	2
				3	4	5	1	7
				8	7	2	9	4
4	7	6	1	3	2	9	5	8
5	1	9	8	6	4	2	3	7
2	8	3	5	7	9	6	1	4
6	4	2	3	8	5	7	9	1
9	3	1	6	4	7	5	8	2
8	5	7	9	2	1	4	6	3
7	9	5	4	1	3	8	2	6
1	6	8	4	2	5	8	3	7
3	2	8	7	9	6	1	4	5

Mots Croisés n°2697

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	G	E	N	E	R	A	L	E	M	E	N	T
2	A	M	E	R	I	C	A	N	I	S	E	R
3	L	E	V	E	R		R	E	S	T	E	E
4	A	R	E		A	I	D	E	E	S	S	
5	N	A	U	T	I	L	E	S	E	S	O	
6	T	U		U	S	E	R	A	P	U	R	
7	E	D	A	M		S	A	I	M	I	R	I
8	R	E	B	E	C		I	R	O	N	I	E
9	I		R	U	I	S	S	E	L	A		R
10	E	M	I	R	A	T		S	E	L	L	E

Grille géante n°1397

.	H	.	G	.	D	.	A	.	T	.	D
.	A	.	M	.	E	.	J	.	R	.	A
.	D	.	R	.	A	.	L	.	A	.	I
.	A	.	D	.	R	.	A	.	C	.	E
.	M	.	A	.	T	.	I	.	N	.	S
.	M	.	R	.	H	.	O	.	B	.	E
.	G	.	E	.	O	.	D	.	E	.	T
.	G	.	N	.	O	.	P	.	O	.	I
.	V	.	A	.	N	.	E	.	L	.	E
.	E	.	T	.	A	.	V	.	A	.	L
.	E	.	S	.	A	.	V	.	A	.	L
.	A	.	S	.	I	.	G	.	N	.	E
.	I	.	D	.	E	.	A	.	L	.	E
.	U	.	N	.	P	.	O	.	I	.	E
.	S	.	A	.	U	.	T	.	E	.	S

GOLF

Catlin remporte l'Open d'Autriche au 5^e trou de play-off

L'Américain John Catlin s'est adjugé dimanche l'Open d'Autriche de golf, soit sa 3^e victoire sur le Tour européen, en battant l'Allemand Maximilian Kieffer au 5^e trou de play-off. Classé 124^e joueur mondial, Catlin s'était adjugé l'an dernier les Masters d'Andalousie et l'Open d'Irlande, mais n'avait plus réussi depuis à terminer dans le Top 20 d'un tournoi.

Il lui a fallu attendre le 5^e trou de barrage, en mort subite, et trois balles envoyées dans l'eau par Kieffer, pour sceller sa victoire au bout du suspense.

Catlin pointera lundi dans les 80 meilleurs joueurs du monde et vise plus que jamais le Top 50, pour jouer enfin un Major, son rêve depuis qu'il a débuté le golf. Catlin et Kieffer avaient terminé le tournoi ex-aequo, à 14 coups sous le par, devant un autre Allemand, Martin Kaymer, deux fois vainqueur en Major et seul troisième, à -11.

Classement final de l'Open d'Autriche au Diamond Country Club, près de Vienne (par 72):

1. John Catlin (USA) -14 (68-70-71-65), vainqueur au 5^e trou de play-off
2. Maximilian Kieffer (GER) -14 (72-68-68-66)
3. Martin Kaymer (GER) -11 (68-70-69-70)
4. Marcus Armitage (ENG) -8 (73-69-70-68)
5. Wil Besseling (NED) -8 (72-71-70-67)
6. Garrick Higgo (RSA) -8 (72-71-69-68)
7. Austin Bautista (AUS) -7 (74-67-71-69)
8. Alejandro Canizares (ESP) -7 (67-70-70-74)
9. Nicolai Hojgaard (DEN) -7 (70-72-72-67)
10. Jacques Kruyswijk (RSA) -7 (68-72-70-71)
11. Matthias Schwab (AUT) -7 (71-75-66-69)
12. Rasmus Hojgaard (DEN) -6 (71-75-69-67)
13. Joost Luiten (NED) -6 (71-70-69-72)
14. Renato Paratore (ITA) -6 (78-66-71-67)...
28. Jean-Baptiste Gonnet (FRA) -2 (72-72-70-72)
33. Benjamin Hébert (FRA) -1 (75-72-71-69)
- Adrien Saddier (FRA) -1 (71-72-69-75)
45. Julien Guerrier (FRA) 0 (70-73-76-69)

TENNIS

Federer annonce sa participation à Roland-Garros

Le joueur de tennis suisse Roger Federer a annoncé sa participation à Roland-Garros (30 mai-13 juin), et au tournoi sur terre battue de Genève (17-23 mai) en guise de préparation, dimanche sur les réseaux sociaux. "Heureux de vous annoncer que je vais jouer à Genève et à Paris. D'ici là, je vais consacrer mon temps à l'entraînement. Je suis impatient de rejouer en Suisse", a twitté Federer. Le Suisse aux 20 titres en Grand Chelem, qui fêtera ses quarante ans le 8 août, a fait son grand retour à la compétition début mars à Doha après plus d'un an d'absence et une double opération au genou droit, et n'a pas rejoint depuis. Lui qui a fait de Wimbledon et des Jeux de Tokyo ses objectifs principaux avait alors laissé entendre qu'il ne ferait pas l'impasse sur la saison sur terre battue, mais sans préciser son calendrier. "L'important, c'est de jouer des matches. Et ce qui arrive avant la saison sur herbe, c'est la saison sur terre battue. De ce point de vue, si je veux jouer des matches, je n'ai pas d'autre choix que de jouer sur terre", avait-il déclaré. "Je pars du principe que je vais jouer sur terre battue, la question, c'est quoi ? On a une vague idée, mais on s'est dit: «Attendons Doha pour prendre une décision». Mais tout ce qui m'aidera à arriver à 100% sur gazon, je le ferai", avait-il poursuivi. Sa préparation à Roland-Garros passera donc par Genève, mais pas par le Masters 1000 de Madrid, où le Bâlois était inscrit. Pour sa dernière participation au Grand Chelem parisien, en 2019, Federer avait atteint les demi-finales. Il s'était incliné face à Rafael Nadal. Son unique triomphe à Roland-Garros date de 2009.

CYCLISME - CHALLENGE RAMADAN
Le programme dévoilé

Les neuf courses inscrites au menu du "Challenge cycliste Ramadan" se dérouleront en nocturne, à raison de trois courses par semaine, entre le 20 avril et le 8 mai, sur un circuit fermé situé à l'intérieur du stade 5-Juillet (Alger), a-t-on appris dimanche auprès des organisateurs.

Les trois premières courses de ce Challenge sont prévues dans les soirées du mardi (20 avril), du vendredi (23) et du samedi (24), à partir de 21h00. Le parcours a été tracé au tour du grand stade olympique d'Alger, et il fait très exactement un kilomètre. "La première course, prévue mardi, sera ouverte uniquement aux juniors et aux seniors, qui devront effectuer 40 tours, pour une distance totale de 40 kilomètres" a commencé par détailler la Fédération algérienne de cyclisme, coorganisatrice de cette compétition avec la Ligue d'Alger.

"La deuxième course, prévue vendredi, sera destinée uniquement aux cadets, qui eux n'auront à effectuer que 30 tours, pour une distance totale de 30 kilomètres", alors que la



troisième course, prévue samedi prochain, sera destinée aux juniors et aux seniors, qui devront à nouveau effectuer 40 kilomètres.

La deuxième semaine de compétition débutera le mardi, 27 avril, également par une course (juniors/seniors), sur

une distance de 40 kilomètres. Elle sera suivie, comme ce fut le cas la semaine précédente, par la course des cadets, prévue le vendredi 30 avril, sur une distance de 30 kilomètres, avant de laisser place une nouvelle fois aux juniors et aux seniors, pour animer la dernière course

de la semaine, prévue le samedi 1^{er} mai, sur une distance de 40 kilomètres.

La troisième et dernière semaine de compétition débutera le mardi 4 mai, toujours suivant le même programme, à savoir la course (juniors/seniors) sur 40 kilomètres. Puis ce sera aux cadets de faire leur entrée en lice, dans la soirée du vendredi 7 mai, sur une distance de 30 kilomètres, avant de laisser à nouveau place à leurs aînés, pour animer la dernière course de ce Challenge, prévue le samedi 8 mai, sur 40 kilomètres.

Les organisateurs comptent sur la collaboration des clubs et des athlètes pour permettre un bon déroulement de cette compétition, particulièrement en ce qui concerne le respect des mesures de prévention contre la COVID-19.

NBA

Le Heat arrache la victoire aux Nets, Durant encore blessé

Le Miami Heat a renversé la situation en toute fin de match pour s'imposer au buzzer (109-107) contre les Brooklyn Nets, qui ont également perdu leur superstar Kevin Durant, encore blessée, dimanche en NBA. Les Los Angeles Clippers, eux, se sont promenés contre Minnesota (124-105), tandis que les New York Knicks ont remporté une sixième victoire de rang en battant sur leur parquet les Pelicans de la Nouvelle-Orléans (122-112) après prolongation. Brooklyn est passé tout près de rejoindre le leader de la conférence Est, Philadelphie, au nombre de victoires. Les Nets ont mené 107-101 à trois minutes de la fin, avant de ne plus rentrer un panier et Adebayo, auteur au total de 21 points, les a privés d'un 39^e succès en marquant à l'ultime seconde.

Dans un match où chaque équipe était privée d'un joueur majeur (Jimmy Butler pour Miami, James Harden pour Brooklyn), les Nets ont vite été diminués par la sortie de leur vedette Kevin Durant. Après avoir marqué huit points, il est sorti à huit minutes de la fin du premier quart-temps, victime d'une contusion à la cuisse gauche. Durant venait tout juste de revenir sur les parquets, le 7 avril, après avoir déjà manqué 23 matches cette saison à la suite d'une déchirure aux ischio-jambiers. New York a remporté

le match des phénomènes contre la Nouvelle-Orléans, entre Julius Randle pour les Knicks et Zion Williamson pour les Pelicans. Aux 34 points, 9 rebonds du surpissant Williamson, l'aillier-fort des Knicks a répondu avec 33 unités, 10 passes et 5 interceptions pour porter la franchise new-yorkaise à un succès arraché après prolongation.

Cette victoire permet à l'équipe de Tom Thibodeau de conforter sa série vertueuse et la hisse à une sixième place qualificative pour les play-offs de la conférence Est. Le meneur français Frank Ntilikina qui joue peu a participé à cette victoire.

Le succès tranquille sur Minnesota

(124-105) permet aux Clippers de recoller au classement de la conférence Ouest à Phoenix, 2^e avec 40 victoires derrière Utah Jazz (42 succès), même si les Suns comptent trois matches en moins que la franchise de Los Angeles.

Les Hawks d'Atlanta, bien que bousculés, ont, eux battus les Indiana Pacers (129-117) dans le sillage de leur meneur all star Trae Young (34 points, 11 passes) et de l'intérieur suisse Clint Capela auteur d'un double-double dantesque (24 rebonds et 25 points). La franchise géorgienne est 4^e de la Conférence est avec le même bilan que les Boston Celtics (31 victoires, 26 défaites).

BASKET-EUROLIGUE DAMES

3^e titre consécutif pour les Russes d'Ekaterinbourg

Le club russe d'Ekaterinbourg a décroché son troisième titre européen consécutif en basket féminin, dimanche en début de soirée à Istanbul, en battant en finale les Espagnoles de Salamanque 78 à 68. Avec un effectif homogène, dont les Américaines Breanna Stewart (12 pts, 6 rebonds) et Brittney Griner (14 points, 8 rebonds), et la Belge Emma Meeseemann (19 points), Ekaterinbourg a fait respecter la logique en finale contre Salamanque. Ekaterinbourg inscrit son nom au palmarès de l'Euroligue pour la sixième fois de son histoire, alors que Salamanque doit encore patienter pour un deuxième titre continental.

AUTO-F1

Max Verstappen (Red Bull) remporte un GP d'Emilie-Romagne mouvementé

Max Verstappen (Red Bull) a remporté dimanche le Grand Prix d'Emilie-Romagne, mouvementé après un départ sous la pluie à Imola (Italie), devançant Lewis Hamilton (Mercedes) dans cette 2^e manche du championnat du monde de Formule 1. Parti en pole position mais doublé au premier virage par Verstappen, le leader du championnat Lewis Hamilton (Mercedes) est ensuite sorti de piste à mi-course avant de remonter finalement à la 2^e place. Lando Norris (McLaren) complète le podium alors que l'autre pilote Mercedes Valtteri Bottas a abandonné après un accident. Vainqueur devant Verstappen du premier GP à Bahreïn le 28 mars, Hamilton préserve d'un point devant le Néerlandais la tête du championnat du monde, ayant obtenu le point du meilleur tour en piste. A domicile sur le circuit Enzo et Dino Ferrari d'Imola, les pilotes Ferrari Charles Leclerc et Carlos Sainz prennent les 4^e et 5^e places. Un

bon résultat pour la Scuderia, chez elle en Italie mais sans son public, huis clos oblige. Daniel Ricciardo (McLaren), Lance Stroll (Aston Martin), Pierre Gasly (AlphaTauri), Kimi Raikkonen (Alfa Romeo) et Esteban O con (Alpine) complètent le top 10 de ce Grand Prix spectaculaire. Parti 3^e sur la grille, Verstappen a pris un excellent départ sous la pluie en doublant dès le départ son coéquipier Sergio Pérez (12^e au final) et, au premier virage, roue contre roue, Lewis Hamilton. A mi-course, alors que la piste était de moins en moins humide et que les pilotes chaussaient leurs pneus secs, le GP a été interrompu à cause d'un accident entre Bottas et George Russell (Williams). En pleine tentative de dépassement en ligne droite, Russell est venu heurter Bottas. Les deux pilotes sont rapidement sortis indemnes de leurs monoplaces fracassés contre le mur, se rejetant la faute par radio interposée. Reparti 8^e au nouveau départ, Ha-



milton, qui était lui aussi parti à la faute en voulant doubler Russell, a doublé toutes les monoplaces sauf celle de Verstappen, son principal rival dans la quête d'un huitième sacre record.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL La passation de consignes Zetchi - Amara mardi

La passation de consignes entre le président sortant de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheir-Eddine Zetchi, et son successeur, Charaf-Eddine Amara, aura lieu mardi, a annoncé dimanche l'instance fédérale.

Cette opération sera supervisée par la commission de passation de consignes qui a entamé son travail dimanche, pour préparer le passage de relais entre les deux hommes.

Cette commission se compose de Mohamed Guendouz (président de la Ligue de football de Blida), Mustapha Lokbani (président de la Ligue de football de Tlemcen) et d'Ahmed Khebbou (président de la Ligue de football de Bordj Bou Arreridj).

Elle a été installée le 5 avril, à la fin des travaux de l'Assemblée générale ordinaire de l'instance, marquée par l'approbation des bilans moral et financier du Bureau sortant, ainsi que par l'installation de deux autres commissions : de candidatures et de recours.

Pour rappel, Charaf-Eddine Amara, seul candidat en lice, a été élu à la tête de la FAF pour



Le mandat olympique 2021-2024, générale électorale tenus jeudi soir à Alger. Sur un total de 88 membres votants, Amara a obtenu 75 voix contre 13 non.

LIGUE 1 - MC ORAN L'attaque en perte de vitesse, Madoui inquiet

Le MC Oran, qui vient de valider son billet pour les huitièmes de finale de la coupe de la Ligue, voit sa ligne d'attaque caler après avoir brillé de mille feux, donnant des soucis à son entraîneur en vue de la phase retour de la Ligue 1 de football.

Les "Hamraoua" ont réussi à inscrire seulement 1 but lors de leurs quatre derniers matchs, une faible moisson pour une attaque qui a réussi à comptabiliser pas moins de 26 réalisations lors de la phase aller.

La dernière sortie des Oranais, vendredi passé sur le terrain du CA Bordj Bou Arreridj dans le cadre du tour préliminaire de la coupe de la Ligue, a accru les inquiétudes de leur entraîneur Kheireddine Madoui.

Celui-ci s'est plaint, à l'issue du match, du manque de réalisme de ses capés. Un état de fait qui les a obligés à recourir à la fatidique séance de tirs au but pour décrocher leur qualification, le match s'étant soldé dans le temps réglementaire et additionnel par un nul vierge.

"Nous nous sommes créé

beaucoup d'occasions franches de scorer sans pour autant les concrétiser. Le même scénario s'est produit lors des précédents matchs, ce qui nous oblige à chercher des solutions pour retrouver notre efficacité d'avant", a regretté l'ancien coach de l'ES Sétif. La mission risque de s'avérer délicate surtout après l'échec de la direction du club à engager un attaquant de pointe de valeur comme réclamé par Madoui, lors de la précédente période des transferts, clôturée le 11 avril.

Au cours de ce "mercato", la direction de la formation d'El-Bahia s'est contentée de recruter un gardien de but et un milieu de terrain, respectivement Athmane Toulal et Abdessamad Bou-noua, rappelle-t-on. Cela se

passé au moment où la même direction a décidé de mettre ses deux attaquants, Hichem Nekkache et Walid Derrardja, recrutés lors du mercato estival et considérés comme les plus gros salaires de l'effectif mouloudéen, à la disposition de l'équipe de la réserve pour avoir refusé de résilier à l'amiable leurs contrats. Ayant terminé à

la troisième place la phase aller du championnat, le MCO nourrit de grosses ambitions sur la deuxième partie de l'exercice. La réalisation de ses objectifs, aussi bien en championnat qu'en coupe de la Ligue, dépend du réveil de sa ligne d'attaque, estime-t-on dans les milieux du club qui n'a plus goûté à la joie des consécutions depuis... 1996.



COUPE DE LA LIGUE (TOUR PRÉLIMINAIRE) Derby à Magra, chocs à Médéa et Alger

Le tour préliminaire de la Coupe de la Ligue de football, qui a débuté vendredi avec la qualification du MC Oran aux dépens du CA Bordj Bou Arreridj, se poursuivra mardi avec le déroulement de trois affiches dont le derby entre le NC Magra et le CS Constantine, deux équipes désireuses de sauver leur saison par une trophée.

Le NCM, qui vient d'accrocher le championnat d'Algérie en titre, le CR Belouizdad (0-0), en match retard du championnat de Ligue 1, aura à affronter cette fois-ci un co-riac adverse en l'occurrence le CS Constantine.

Ce dernier, qui vient d'enregistrer la démission de son directeur sportif Yacine Bezzaz, compte jouer les premiers rôles dans cette épreuve, tout comme la formation locale, en mauvaise posture à mi-chemin en championnat.

Le vainqueur de ce match se déplacera

à Alger pour y affronter le CRB en 8es de finale. Le stade du 20-Août d'Alger sera le théâtre d'une belle empoignade entre le NA Hussein-Dey et l'AS Ain M'lila qui veulent s'illustrer dans cette compétition, relancée exceptionnellement cette saison pour remplacer l'épreuve populaire qu'est la Coupe d'Algérie, annulée à cause de la pandémie de Covid-19.

Les hommes de Bilal Dziri aspirent à réaliser un bon parcours, histoire d'effacer leurs déboires en championnat (15e), mais ils trouveront en face un adversaire mieux classé (5e) et auteur d'un bon rendement lors de la phase aller de Ligue 1.

Le vainqueur aura comme adversaire en 8es de finale, la JS Kabylie à Tizi-Ouzou. Le dernier match au programme de mardi verra l'Olympique Médéa accueillir l'ASO Chlef dans un duel assez équilibré. L'OM vient de perdre son buteur attiré Khalfallah,

parti lors du mercato au CR Belouizdad, mais aussi son entraîneur Chérif Hadjar, qui a quitté en pleine mer le navire médéen pour rejoindre la JSM Skikda. En dépit de cette situation, les camarades de Cherfaoui tenteront de faire contre mauvaise fortune bon coeur, devant une équipe de l'ASO mal à l'aise en championnat (13e) mais qui a réussi quelques bons résultats à l'extérieur. Le vainqueur aura l'avantage de recevoir l'USM Bel-Abbès au prochain tour.

Programme du tour préliminaire:

Mardi 20 avril (15h30):

Médéa: Olympique Médéa - ASO Chlef

Alger (20-Août): NA Hussein-Dey - AS Ain M'lila

Magra: NC Magra - CS Constantine

Déjà joué:

CA Bordj Bou Arreridj - MC Oran 0-0 (2-3 aux t.a.b.).

LIGUE 1 (MISE À JOUR) CABBA-CR B

Un match aux objectifs diamétralement opposés

Le CR Belouizdad tentera d'effacer son semi-échec enregistré vendredi à Magra (0-0), lors de son second voyage consécutif à l'Est algérien pour affronter mardi la lanterne rouge CA Bordj Bou Arreridj, dans un match capital pour les deux formations aux objectifs diamétralement opposés, comptant pour la mise à jour du championnat de Ligue 1 de football.

La formation belouizdadie (9e - 27 points), toujours sans entraîneur depuis le départ du Français Franck Dumas, ne perd pas espoir de rejoindre le groupe de tête mené par l'ES Sétif, raison pour laquelle elle aborde le match du CABBA (20e - 5 pts) avec sérieux, histoire d'éviter le scénario de Magra qui lui a coûté la perte de deux précieux points.

Pour les Bordjis, déjà éliminés de la Coupe de la Ligue à domicile par le MC Oran, qualifié aux tirs au but, ils tenteront un double objectif : glaner leur première victoire de la saison et battre le champion d'Algérie en titre. Mission difficile mais pas impossible.

Mardi 20 avril (15e journée)

CA Bordj Bou Arreridj - CR Belouizdad 22h30

Classement :	Pts J
1). ES Sétif	39 18
2). JS Saoura	36 18
3). MC Oran	33 19
4). O. Médéa	32 19
5). JS Kabylie	31 18
-). AS Ain M'lila	31 19
7). CS Constantine	30 19
8). USM Alger	28 18
9). CR Belouizdad	27 16
-). Paradou AC	27 19
11). MC Alger	25 17
12). RC Relizane	24 19
13). ASO Chlef	20 19
-). WA Tlemcen	20 19
15). NA Hussein-Dey	19 19
-). US Biskra	19 19
17). NC Magra	16 18
18). USM Bel-Abbès	15 18
19). JSM Skikda	11 18
20). CABBA Arreridj	5 17

Reste à jouer / Dimanche 25 avril :

(16e journée) : CR Belouizdad - JS Saoura 16h00

CA Bordj Bou Arreridj - MC Alger 22h30

(18e journée) : JSM Skikda - ES Sétif 16h00

USM Bel-Abbès - JS Kabylie 22h30

Vendredi 30 avril (18e journée) :

CR Belouizdad - USM Alger 16h00

MC Alger - NC Magra 22h30.

APS

FOOT EUROPÉEN

12 grands clubs européens lancent leur "Super League"

Douze grands clubs ont officialisé dimanche le lancement de leur "Super League", une compétition privée vouée à supplanter la Ligue des champions, une déclaration de guerre à laquelle l'UEFA a promis de répliquer en excluant les équipes dissidentes et leurs joueurs.

"Douze des clubs européens les plus importants annoncent avoir conclu un accord pour la création d'une nouvelle compétition, +The Super League+, gouvernée par ses clubs fondateurs. AC Milan, Arsenal, Atlético Madrid, Chelsea FC, FC Barcelone, Inter Milan, Juventus, Liverpool, Manchester City, Manchester United, Real Madrid et Tottenham se sont unis en tant que clubs fondateurs", ont-ils indiqué dans un communiqué qui précise que les clubs fondateurs recevront "un versement en une fois de l'ordre de 3,5 milliards d'euros". "La saison inaugurale (...) démarrera aussitôt que possible", poursuit le texte, sans fixer de calendrier précis. Ce projet, expliquent ses promoteurs, est voué à "générer des ressources supplémentaires pour toute la pyramide du football". "En contrepartie de leur engagement, les clubs fondateurs recevront un versement en une fois de l'ordre de 3,5 milliards d'euros destinés uniquement à des investissements en infrastructures et compenser l'impact de la crise du Covid-19", poursuit le communiqué. Si ce chiffre est confirmé, il suppose des revenus bien supérieurs à ceux obtenus par l'UEFA pour l'ensemble de ses compétitions de clubs (Ligue des champions, Ligue Europa et Supercoupe d'Europe), qui avaient généré 3,2 milliards d'euros de recettes TV en 2018-2019, avant une pandémie qui a fortement plombé le marché européen des droits sportifs.

Selon ses promoteurs, la "Super League" fonctionnerait sous la forme d'une saison régulière opposant 20 clubs, quinze d'entre eux ("les clubs fondateurs") étant qualifiés d'office chaque année et les cinq autres bénéficiant d'invitations "à travers un système basé sur leur performance de la saison précédente".

Au terme de cette première phase débutant au mois d'août, des play-offs de fin de saison seraient organisés jusqu'en mai pour déterminer le trophée. Reste à savoir quelles réponses l'UEFA, vent debout, et la Fifa, moins en pointe sur le sujet, apporteront à cette tentative de sécession.

L'instance européenne, dans un communiqué co-signé par plusieurs championnats nationaux, avait auparavant prévenu dimanche que tout club dissident serait exclu des compétitions nationales et internationales, et que leurs joueurs ne pourraient plus jouer en équipe nationale, par exemple à l'Euro ou à la Coupe du monde.

Il faudra voir si cette menace est conforme au droit européen de la concurrence, ce qui laisse présager une éventuelle bataille juridique. Le lancement de cette "Super League" intervient alors que l'UEFA a convoqué lundi son Comité exécutif (09h00/07h00 GMT) pour entériner une refonte de sa Ligue des champions à l'horizon 2024.

L'UEFA menace d'exclure les clubs partisans d'une Superligue privée

L'UEFA exclura les clubs qui participeraient à une "Superligue" privée, a réaffirmé dimanche l'instance dirigeante du football européen en réaction à la possible officialisation de ce lucratif tournoi fermé, rival de la Ligue des champions dont la réforme doit être actée lundi.

"Quelques clubs anglais, espagnols et italiens pourraient prévoir d'annoncer la création d'une soi-disant +Superligue+ fermée", a écrit l'UEFA dans un communiqué co-signé par plusieurs fédérations et ligues nationales de football, qualifiant le projet de "cynique".

"Comme annoncé précédemment par la Fifa (...), les clubs concernés se verront interdire la participation dans toute autre compétition au niveau national, européen ou mondial, et leurs joueurs pourraient se voir refuser la possibilité de représenter leurs équipes nationales." Déjà brandie en janvier par l'UEFA et la Fifa face à une rumeur similaire, la menace d'une exclusion des clubs dissidents serait lourde de conséquences, puisqu'elle aboutirait à priver les joueurs concernés de toute carrière en sélection, alors même que les formations présentes pour une "Superligue" regorgent d'internationaux.

Reste à voir si elle est conforme au droit européen de la concurrence, ce qui laisse présager une éventuelle bataille juridique. Cette menace intervient alors que l'UEFA réunit lundi son Comité exécutif (07h00 GMT) pour entériner une réforme de sa Ligue des champions censée couper l'herbe sous le pied des partisans d'une Superligue privée.

Plusieurs médias ont fait état dimanche de l'officialisation possible d'un tel projet, véritable serpent de mer du football européen souvent agité par les grands clubs pour obtenir davantage de concessions de la part de l'UEFA.

Selon le New York Times, le Real Madrid et le FC Barcelone en Espagne, Manchester United, Manchester City, Liverpool et Chelsea en Angleterre, la Juventus et l'AC Milan en Italie sont concernés par le projet, et au moins 12 équipes au total "signé pour être membres fondateurs ou exprimé leur intérêt".

L'UEFA a d'ailleurs dit remercier les clubs d'autres pays, "en particulier les clubs français et allemands, qui ont refusé de s'engager sur cette voie". "Nous appelons tous les amateurs de football, les supporters, les responsables politiques à nous rejoindre pour combattre un tel projet s'il venait à être annoncé", ajoute l'instance européenne, se disant prête à utiliser "tous les moyens en sa possession, à tous les niveaux, judiciaire comme sportif", pour empêcher cela.

APS

LIGUE 2 - ASM ORAN

Débuts réussis de l'entraîneur Hadj Merine qui ne s'enflamme pas

Le jeune entraîneur oranais, Hadj Merine, a réussi ses débuts avec l'ASM Oran, qu'il retrouve trois années après l'avoir quittée, et avec laquelle il s'adjuge la première place au classement de la Ligue 2 de football (Gr.Ouest).

Pour ses deux premiers matchs avec la formation de M'dina J'dida, de surcroît à l'extérieur, Hadj Merine est parvenu à enchaîner deux victoires face au SKAF Khemis et RCB Oued Rhiou, sur le même score 2-0.

Deux succès ayant permis à l'ASMO de récupérer sa première place au classement dès la première journée de la phase retour disputée samedi passée.

De quoi inciter les fans ce club à se remettre à rêver d'un retour parmi l'élite, un palier duquel il est absent depuis 2015-2016.

Mais Hadj Merine, qui a commencé cette saison sur le banc du CR Temouchent (actuellement 3e au classement du même groupe), refuse de crier victoire avant l'heure.

Il se dit s'attendre à une "grande bataille" autour du seul billet de ce groupe donnant accès aux Play Off.

"La bataille sera rude lors de cette phase retour. Outre l'ASMO, au moins deux autres équipes postulent à décrocher la première place du groupe. Je pense notamment à MCB Oued Sly et à mon ex-formateur, le CR Temouchent", prévient le coach oranais. Hadj



Merine est le troisième technicien à diriger les Vert et Blanc cette saison après Kamel Mouassa et Moulay Cherif El Ouezzani.

Cette instabilité régnant au sein de la barre technique de l'ASMO n'a pourtant pas empêché l'équipe de se maintenir sur le podium depuis le début de cet exercice.

En faisant appel à Hadj Merine, la direction de l'ASMO voulait faire confiance à quelqu'un connaissant bien la maison. C'est surtout l'ambition nourrie par cette direction de retrouver la Ligue 1 cette saison qui a motivé le coach à accepter son offre, selon l'intéressé.

Cependant, Hadj Merine reste persuadé que le chemin risque d'être parsemé d'embûches.

Outre la grande concurrence à laquelle fait face son équipe de la

part du MCB Oued Sly et du CR Temouchent, il estime avoir hérité d'un effectif "limité".

"Je n'ai pas beaucoup d'alternatives sur le banc de touche, ce qui m'oblige à aligner à chaque fois le même onze ou presque, ce qui risque de jouer un mauvais tour aux joueurs concernés sur le plan physique", regrette-t-il.

Ce scénario a de fortes chances de se produire, surtout au vu de la programmation infernale du championnat du deuxième étage qui a débuté à la mi-février dernier et qui devra prendre fin en juillet prochain.

À l'issue de la 12e journée, coïncidant avec la première étape de la phase retour, l'ASMO s'est emparée seule du fauteuil de leader, qu'elle partageait lors de la journée d'avant avec le MCB Oued Sly, avec 27 points, devantant les gars de Chlef de deux unités.

Le CRT, lui, occupe la troisième place avec 24 points. Le leader de ce groupe Ouest affrontera les premiers des deux autres poules (Est et Centre) dans un mini-championnat pour désigner les deux heureux clubs qui accéderont en Ligue 1 en fin de saison, rappelle-t-on.

INTER-RÉGIONS (GR. OUEST)

Le WA Mostaganem champion de l'aller avant l'heure

Le WA Mostaganem poursuit sa belle série dans le championnat inter-régions de football en enchaînant, samedi, sa sixième victoire de rang pour le même nombre de matchs. De toutes les poules composant ce championnat, au nombre de douze, seuls les gars de "Mosta" ont réussi cette prouesse, ce qui leur permet de croire davantage en leur bonne étoile.

Du coup, le WAM s'adjuge le titre honorifique de champion de la phase aller de sa poule A (Gr.

Ouest) avant une journée de la fin de cette première partie de cham-

pionnat, grâce à sa victoire à domicile face au Nasr Essenia (4-1). "Nous sommes la seule formation à être sacrée championne de sa poule avant l'heure. Cela prouve, on ne peut mieux, la valeur de notre équipe cette saison", se félicite le président du WAM, Sofiane Benamar.

Les protégés de l'entraîneur Salem Laoufi boucleront cette première tranche de championnat, jeudi prochain, en rendant visite au SCM Oran.

Un rendez-vous sur lequel ils tablent énormément pour clôturer la

phase aller avec une mention complète.

Selon le président Benamar, également membre du conseil d'administration du MC Oran (Ligue 1), le WAM "n'a pas encore assuré l'accession, vu qu'il devra poursuivre la phase retour sur la même dynamique et passer par la suite l'examen des matchs barrages".

Cela pousse le patron du WAM, qui veut réussir sa deuxième accession de suite avec ce club qu'il a pris en main il y a près de deux années, à appeler ses joueurs à "garder les pieds sur terre". Détenant un effectif composé d'un

amalgame de joueurs d'expérience, à l'image du gardien de but Bounahmed, du meneur de jeu Berramla et de l'attaquant Hichem Cherif, et d'éléments jeunes, le "Widad" a une chance inouïe pour accéder au deuxième palier dès la fin de l'exercice en cours, estime encore son président. Les statistiques des "Rouge et Blanc" plaident largement en leur faveur. Outre le fait qu'ils dominent de la tête et des épaules leur championnat, ils possèdent aussi la meilleure attaque (12 buts) et la meilleure défense (3 buts).

LIGUE 1 - MC ORAN

L'attaque en perte de vitesse, Madoui inquiet

Le MC Oran, qui vient de valider son billet pour les huitièmes de finale de la coupe de la Ligue, voit sa ligne d'attaque caler après avoir brillé de mille feux, donnant des soucis à son entraîneur en vue de la phase retour de la Ligue 1 de football.

Les "Hamraoua" ont réussi à inscrire seulement 1 but lors de leurs quatre derniers matchs, une faible moisson pour une attaque qui a réussi à comptabiliser pas moins de 26 réalisations lors de la phase aller.

La dernière sortie des Oranais, vendredi passé sur le terrain du CA Bordj Bou Arréridj dans le cadre du tour préliminaire de la coupe de la Ligue, a accru les inquiétudes de leur entraîneur Kheiriddine Madoui. Celui-ci s'est plaint, à l'issue du match, du manque de réalisme de ses capés.

Un état de fait qui les a obligés

à recourir à la fatidique séance de tirs au but pour décrocher leur qualification, le match s'étant soldé dans le temps réglementaire et additionnel par un nul vierge. "Nous nous sommes créé beaucoup d'occasions franches de scorer sans pour autant les concrétiser. Le même scénario s'est produit lors des précédents matchs, ce qui nous oblige à chercher des solutions pour retrouver notre efficacité d'avant", a regretté l'ancien coach de l'ES Sétif.

La mission risque de s'avérer délicate surtout après l'échec de la direction du club à engager un attaquant de pointe de valeur comme réclamé par Madoui, lors de la précédente période des transferts, clôturée le 11 avril.

Au cours de ce "mercato", la direction de la formation d'El-Bahia s'est contentée de recruter un gardien de but et un milieu de terrain,

respectivement Athmane Toulal et Abdessamad Bounoua, rappelle-t-on.

Cela se passe au moment où la même direction a décidé de mettre ses deux attaquants, Hichem Nekkache et Walid Derrardja, recrutés lors du mercato estival et considérés comme les plus gros salaires de l'effectif mouloudéen, à la disposition de l'équipe de la réserve pour avoir refusé de résilier à l'amiable leurs contrats.

Ayant terminé à la troisième place la phase aller du championnat, le MCO nourrit de grosses ambitions sur la deuxième partie de l'exercice.

La réalisation de ses objectifs, aussi bien en championnat qu'en coupe de la Ligue, dépend du réveil de sa ligne d'attaque, estime-t-on dans les milieux du club qui n'a plus goûté à la joie des consécutions depuis... 1996.

JOSÉ MOURINHO LICENCIÉ PAR TOTTENHAM !

Comme pressenti ces dernières heures, José Mourinho n'est plus le coach de Tottenham ! En raison de ses résultats décevants à la tête des Spurs, l'illustre technicien lusitanien a été officiellement remercié ce lundi 19 avril. Coup de tonnerre au "Royaume de sa Majesté" ! Dix-sept mois après son arrivée sur le banc de Tottenham, José Mourinho vient d'être démis de ses fonctions ce lundi 19 avril. Le match nul à Everton (2-2), vendredi dernier, aura donc été le dernier du "Special One" en tant que manager des "Spurs" qui pointent désormais à une décevante 7e place de Premier League. Conscients des mauvais résultats actuels, les dirigeants londoniens ont ainsi décidé de prendre une grande mesure en remerciant le technicien portugais qui semble avoir perdu le fil avec seulement une victoire sur les cinq derniers matches et une élimination prématurée en Ligue Europa contre le Dinamo Zagreb.



DIRECTION L'ITALIE POUR JUAN MATA ?

Le milieu offensif pourrait découvrir la Serie A. Alors que son contrat avec Manchester United se termine au mois de juin prochain, Juan Mata ne devrait pas prolonger l'aventure avec les Red Devils.

Concernant son avenir, ce dernier aurait quelques touches notamment en Espagne et en Turquie. Néanmoins selon Todofichajes, c'est du côté de l'Italie que l'international espagnol pourrait poursuivre sa carrière.

Le joueur mancunien intéresserait fortement la Lazio Rome. Des discussions seraient en cours entre les deux parties. Un contrat de trois ans aurait été proposé au joueur avec à la clé un salaire proche de 2 millions d'euros par an.

VARANE VA PARTIR, LE REAL FIXE SON PRIX !

Taulier de la défense du Real Madrid aux côtés de Sergio Ramos, Raphaël Varane pourrait faire ses valises et quitter le Real Madrid au terme de la saison. Et si le PSG ou d'autres cadors anglais veulent se l'offrir, le club madrilène ne compte pas brader son talent français.

Après dix années de bons et loyaux services, Raphaël Varane serait prêt à claquer la porte du Real Madrid à la fin de la saison en cours. Annoncé dans le viseur du Paris Saint-Germain, Manchester United, Chelsea et Liverpool, le défenseur central de 27 ans pourrait donc être l'un des gros tubes du mercato estival qui s'annonce. Marca explique qu'après avoir tout remporté avec les Merengues, le Champion du monde 2018 souhaiterait se lancer dans un nouveau projet.

Le protégé de Zinedine Zidane aurait donc fait comprendre à sa direction qu'il veut s'en aller plutôt que de parapher le nouveau bail proposé par Florentino Pérez. Pour éviter de le laisser partir gratuitement dans un an, le Real Madrid serait prêt à le vendre cet été, mais il faudra bien y mettre le prix. Sous contrat jusqu'au 30 juin 2022 avec le Real Madrid, Raphaël Varane pourrait changer d'air cet été. Selon Marca, l'ancien défenseur du RC Lens sera placé sur le marché durant l'été afin de permettre aux Merengues de renflouer leurs caisses en vue de nouveaux investissements. Les recruteurs madrilènes seraient même déjà sur les traces de ses probables successeurs. L'international espoir français du FC Séville, Jules Koundé (22 ans), et l'Espagnol Pau Torres (24 ans) de Villarreal seraient ainsi ciblés pour l'intersaison.

Les conditions de Federico Chiesa

Sorti sur blessure hier à l'occasion de Atalanta-Juventus, Federico Chiesa a passé une visite de contrôle ce matin au J Medical. Les examens effectués ont exclu toute lésion musculaire, mettant en évidence une elongation au niveau du muscle de la cuisse gauche. Le joueur - qui sera suivi quotidiennement - devrait au moins manquer les deux prochains matches contre Parme (mercredi) et la Fiorentina (dimanche).



IHEANACHO ENVOIE LEICESTER EN FINALE !

Après Chelsea, Leicester s'est qualifié à son tour pour la finale de la FA Cup en écartant Southampton (1-0) ce dimanche en demi-finale à Wembley devant 4 000 spectateurs. Le seul but du match a été inscrit par l'attaquant nigérian des Foxes, Kelechi Iheanacho, qui a battu le gardien adverse en deux temps en profitant de sa première reprise non cadrée mais contrée par un défenseur adverse, avant de battre Forster (55e). En grande forme, l'ancien buteur de Manchester City a inscrit son 12e but sur l'année civile 2021 toutes compétitions confondues ! Rendez-vous le 15 mai pour la finale Chelsea-Leicester.

En-Nesyri entre Liverpool et Man Utd ?

L'attaquant du FC Séville, Youssef En-Nesyri, serait dans le viseur de Manchester United et Liverpool. Le club andalou ne serait pas contre une vente de leur international marocain.

Youssef En-Nesyri pourrait battre des records de transferts au sein du FC Séville à en croire les informations de Estadio Deportivo. Le club andalou pourrait profiter de la concurrence entre Liverpool et Manchester United sur ce dossier pour vendre son joueur au-delà de 46 millions d'euros. Ce qui en ferait le transfert le plus cher de son histoire.

Avec 22 buts en 45 apparitions, l'ancien attaquant de Leganes a prouvé qu'il avait le niveau pour encore grimper les échelons. Son profil correspond au jeu de la Premier League et son avenir pourrait se situer rapidement dans le championnat anglais. En cas de vente, le FC Séville réaliserait une belle plus-value en moins d'un an sur un joueur acheté 20 millions d'euros et qui est sous contrat jusqu'en juin 2025.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général,
responsable de la publication
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction
A. CHERBAL

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

ALGÉRIE-LIBYE

M. Boukadoum en visite en Libye

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum effectuera, lundi, en compagnie du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, une visite de travail en Libye, dans le cadre de la promotion des relations bilatérales et du soutien des parties libyennes face aux défis actuels, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

"Le ministre des Affaires étrangères effectuera, aujourd'hui, une visite de travail en Libye, pays frère, en compagnie du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Kamel Beldjoud, en compagnie d'une délégation de haut niveau", lit-on dans le communiqué. Accompagné d'une délégation, M. Boukadoum aura des rencontres avec des hauts responsables du nouveau pouvoir exécutif



libyen au niveau du conseil présidentiel, du gouvernement d'union nationale et du Haut Conseil d'Etat, et ce pour examiner les relations bilatérales sur tous les plans et les perspectives du processus de règlement politique de la crise libyenne", selon la même source.

Cette visite s'inscrit "dans le cadre des efforts consentis pour promouvoir les relations entre les deux pays frères, l'Algérie et la Libye, et apporter le soutien aux parties libyennes face aux défis actuels notamment la mise en œuvre de la feuille de route pour assurer une solution pacifique et inclusive à la crise", conclut le communiqué.

NOUVELLES WILAYAS

Aucun changement dans les frontières territoriales (ministère de l'Intérieur)

Le ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire a affirmé, dimanche, dans un communiqué que la création des dix nouvelles wilayas n'a entraîné aucun changement dans les frontières territoriales, rappelant que la Loi relative à l'organisation territoriale du pays demeure en vigueur. "Suite à ce qui été relayé récemment au sujet de prétendus changements introduits dans les frontières territoriales de certaines wilayas du Sud, le ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire rappelle que la Loi N 19-12 du 11 décembre 2019 modifiant et complétant la Loi N 84-09 du 04 février 1984 relative à l'organisation territoriale du pays, demeure

toujours en vigueur et ce en application des dispositions de l'article 139 de la Constitution", précise le communiqué. "Le nouveau découpage administratif est soumis exclusivement aux dispositions de l'article 139 de la Constitution", a rappelé le ministère de l'Intérieur. A rappeler qu'un décret exécutif N 21-128 du 15 Chaâbane 1442 correspondant au 29 mars 2021, modifiant et complétant le décret N 84-365 du 1er décembre 1984 fixant la composition, la consistance et les limites territoriales des communes, a été publié dans le Journal Officiel. Les wilayas concernées sont: Timimoune, Bordj Badji Mokhtar, Ouled Djellal, Béni Abbes, In Salah, In Guezam, Touggourt, Djanet, El Megaier et El Meniaa.

CÉLÉBRATION DE LA CONFÉRENCE DE BANDUNG

La conférence de Bandung a marqué le début de la participation algérienne dans les fora internationaux (Boukadoum)

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a indiqué, dimanche, que la Conférence de Bandung a marqué le début de la participation des représentants du Front de libération nationale (FLN) dans les fora internationaux pour faire entendre la voix du peuple algérien et lui permettre de recouvrer sa souveraineté. La conférence de Bandung a "marqué le début de la participation des représentants du Front de libération nationale (FLN) dans les fora internationaux pour faire entendre la voix du vaillant peuple algérien et lui permettre de recouvrer sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire", a écrit M. Boukadoum dans un tweet sur son compte officiel à l'occasion de la célébration du 66e anniversaire de la conférence de Bandung tenue en 1955.

M. Boukadoum a joint à ce tweet une photo rare de la délégation du FLN conduite par le défunt Hocine Aït Ahmed ayant participé à cette conférence qui donnait naissance au mouve-

ment des non alignés. Cette année, les pays en voie de développement en particulier et ceux issus du Mouvement des non-alignés vont commémorer le 66e anniversaire de cette conférence historique qui avait réuni, sur l'île de Java, en Indonésie, du 18 au 24 avril 1955, les représentants de vingt-neuf pays d'Afrique et d'Asie qui avaient acquis leurs indépendances.

Il faut souligner que, durant les dix années qui ont suivi la tenue de la conférence de Bandung, 31 pays africains, dont l'Algérie, ont arraché leurs indépendances, marquant par là la fin de l'ère coloniale, à l'exception de la Palestine qui vit encore sous le joug de l'occupation israélienne et le Sahara occidental, dernière colonie d'Afrique, dont le peuple mène aujourd'hui un rude combat pour son autodétermination.

L'esprit de Bandung se manifeste, six années plus tard, en 1961 à Belgrade, par la création du mouvement des pays des Non-alignés, regroupant

des pays qui ne voulaient pas s'inscrire dans la logique d'affrontement entre les blocs Est et Ouest. Lors du dernier sommet virtuel des chefs d'Etats et de gouvernement du MNA, tenu en mai 2020, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait tenu à rappeler que l'Algérie était "convaincue que le succès des travaux et actions du Mouvement demeurerait, à jamais, tributaire de son unité et de son respect de la diversité de ses membres, mais aussi de la valorisation de sa capacité d'interaction positive avec les mutations éfrénées sur la scène internationale". Le président de la République a également saisi la même tribune pour lancer un appel au Conseil de sécurité des Nations unies "pour se réunir, dans les plus brefs délais, et adopter une résolution appelant solennellement à l'arrêt immédiat de toutes les hostilités à travers le monde, notamment au Yémen et en Libye, sans omettre les territoires occupés en Palestine et au Sahara Occidental".

AMAZIGHITÉ-COMMÉMORATION

Le printemps amazigh 2021 se commémore sous le signe de la consolidation des acquis (HCA)

Le Printemps amazigh, commémoré cette année sous le signe de la consolidation des acquis, s'inscrit dans un nouveau contexte constitutionnel où Tamazight est un "levier de l'unité nationale" et un "paradigme de l'intégrité territoriale et sa défense" et un "pilier de la cohésion sociale" du pays, a indiqué dimanche le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA).

Le HCA considère, dans un communiqué, que "l'aboutissement combatif de ce processus fondateur agira certainement pour asseoir et confirmer définitivement la place centrale de l'amazighité, aux côtés des autres constantes de la Nation".

Ainsi, il affirme avoir constaté "résolument la décripation des mentalités suscitées par l'action citoyenne et l'engagement du Président de la République pour la promotion et la valorisation de la langue et de la culture amazighes, en l'inscrivant de manière résolue, définitive et pérenne comme objectifs et actions relevant de la Politique de l'Etat algérien", ajoute le même communiqué. Le HCA a souligné que l'officialisation de Tamazight comme langue nationale et officielle est un "étape à marquer d'une pierre blanche", car aujourd'hui, ajoute-t-il, l'université algérienne a "formé des milliers d'enseignants et de chercheurs auprès desquels les institutions de l'Etat trouvent des experts à même de contribuer à la valorisation du patrimoine culturel et civilisationnel amazigh".

L'officialisation effective de Tamazight, selon le HCA,

doit se traduire par une série de mesures d'une portée institutionnelle historique, dont l'amendement de la loi organique N 18-17 du 2 août 2018 qui s'est limitée "à la simple et restrictive création d'une académie algérienne de la langue Amazighe".

Le HCA plaide également pour l'amendement de plusieurs lois, dont la loi d'orientation sur l'éducation de 2008, qui continue à "figer" le caractère facultatif de l'enseignement de Tamazight à l'école. Il estime, par ailleurs, qu'il est temps de débattre des problèmes de fond par une approche systémique, fondée sur "les engagements institutionnels, les données juridiques, les aspects pédagogiques et les articulations techniques", pour "consolider qualitativement et quantitativement l'officialité de cette disposition constitutionnelle, de la généraliser à travers tout le territoire national au travers de processus de mise en œuvre bien établi et de modalités de son incorporation quantifiables et évaluables, dans tous les domaines prioritaires de l'activité publique". Pour la date symbole du 20 avril, le HCA estime qu'elle reste un "catalyseur" d'aspiration de l'élément identitaire amazigh, légitimé par l'écrasante majorité des Algériens et qu'elle constituera "le creuset d'une victoire d'étape déterminante", arrachée de haute lutte et confortée par une volonté politique des hautes autorités de l'Etat en "restituant à Tamazight la place prépondérante qu'elle occupe dans l'histoire de notre pays depuis la nuit des temps".

JUSTICE

Affaire de corruption à l'EGT de Tipasa : 6 ans de prison ferme contre deux anciens directeur généraux

Le Tribunal de Tipasa a prononcé dimanche des peines allant d'un (1) an de prison avec sursis à six (6) ans de prison ferme à l'encontre des accusés dans l'affaire de corruption à l'Entreprise de gestion touristique (EGT) de Tipasa. Les anciens directeurs généraux de l'EGT Bahlouli Mohamed (2014-2016) et Kaoula Yacine (2017-2020) ont ainsi été condamnés à six (6) ans de prison ferme et à une amende de 500.000 DA pour "abus de fonction, dilapidation de deniers publics, passation de marchés en infraction à la réglementation et octroi d'indus privilégiés à des tiers". Le tribunal a en outre condamné par contumace l'entreprise portugaise de construction ACA à une amende de 5 millions de DA avec exclusion de la procédure de passation de marchés publics pendant cinq (5) ans. Les anciens cadres centraux à l'EGT Kaouane Noureddine (directeur des finances et des moyens), Maglati Samia (directrice technique), Abdelhak Saadouni (chef de projet) et Khelifi Hamza ont écopé de quatre (4) ans de prison ferme et d'une amende de 300.000 DA chacun pour "dilapidation de deniers publics, abus de fonction, passation de marchés en infraction à la réglementation et octroi d'indus privilégiés à des tiers". Les accusés Bar Aziz (président du conseil d'administration de l'EGT de Tipasa), Mansouri Abdelkrim (membre du conseil d'administration), Aglouchi Mohamed (ancien directeur général) et Chiah Rabah (ancien directeur général) ont été condamnés à deux (2) ans de prison ferme et à une amende de 200.000 DA chacun pour "abus de fonction". Six (6) autres accusés ont été condamnés à un (1) an de prison avec sursis et à une amende de 100.000 DA chacun. Le tribunal a, par ailleurs, acquitté neuf (9) autres accusés, dont l'actuel directeur général de l'EGT, Boudouma Mohamed, et des directeurs centraux. Pour rappel, le procès des mis en cause dans cette affaire s'est déroulé le 4 avril dernier. Vingt-six personnes sont poursuivies dans cette affaire dont cinq (5) DG, un PCA, des cadres centraux, un DR d'une banque publique, le chef d'une agence de banque, l'entreprise portugaise de construction "AKA" s'est absentée de l'audience. Le Parquet avait requis des peines de prison ferme allant de 2 à 7 ans à l'encontre des accusés. Les faits de cette affaire remontent au mois de juin dernier

quand les accusés avaient été présentés par la police judiciaire devant le parquet de Tipasa pour des affaires de corruption. Plusieurs accusés dans cette affaire sont poursuivis pour "dilapidation de fonds publics, infraction à la loi sur les marchés publics, octroi d'indus privilégiés et abus de fonction". Le juge d'instruction près le tribunal de Tipasa avait ordonné, en juin dernier, la mise en détention préventive de six cadres de l'EGT de Tipasa, dont trois anciens directeurs généraux et trois architectes, tandis que de nombreux autres cadres ont été placés sous contrôle judiciaire. Après l'ouverture d'une instruction judiciaire par le parquet de Tipasa, suite à une lettre anonyme dénonçant des infractions graves dans la gestion du projet de modernisation et de réhabilitation du village touristique (ex-CET) relevant de cette entreprise. A noter que l'Entreprise de gestion touristique (EGT) de Tipasa gère trois unités, à savoir le village touristique (ex-CET), la "Corne D'or" et "Matares". L'entreprise a bénéficié, au début de la décennie écoulée, d'une enveloppe de près de 4 milliards de DA, portée ultérieurement à 5 milliards de DA, dans le cadre d'un programme national visant la réhabilitation des complexes touristiques publics. Suite à quoi, il a été décidé de conclure une convention avec le CPA pour financer le projet d'un crédit à long terme, renfermant cinq axes "matériaux, travaux, études, formation et réalisation de nouvelles activités", les fonds devant couvrir les trois unités touristiques (la Corne d'or, Matares et le village touristique), conformément à l'étude technique, selon l'arrêt de renvoi. Les différents responsables qui se sont succédés à la tête de l'EGT avaient présenté plusieurs fois des demandes de révision de la valeur des crédits alloués aux travaux de modernisation du complexe "Le Cet", dont le montant était passé de 1,5 milliard DA à 3,5 milliards DA, ce qui constitue une violation des lois et réglementations, alors que les crédits supplémentaires estimés à 6 milliards DA avaient causé une perte de 469 millions DA à l'EGT. La transaction liée au projet de modernisation des complexes de l'EGT en faveur de l'entreprise portugaise est entachée de plusieurs violations.